

L'ESSOR SARLADAIS

HEBDOMADAIRE DE LA DÉMOCRATIE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARLAT

VENDREDI
9
MARS

JOURNAL PARAISSANT LE VENDREDI
ABONNEMENT UN AN : 40 euros
INTITULÉ : IMPRIMERIE DU SARLADAIS
Banque française de crédit coopératif n° 021006363404
C.C.P. Limoges : 20041 01006 0207131 U 27 71

Ce journal est habilité à recevoir les publications administratives du département de la Dordogne et les publications des annonces judiciaires et légales pour l'arrondissement de SARLAT
Commission paritaire des papiers n° 1008 C 83767

Bureaux du journal : 29, avenue Thiers
IMPRIMERIE DU SARLADAIS
Michel et Josette DELPECH
BP 57 - 24202 SARLAT CEDEX
Tél. 05 53 59 00 38 - Fax : 05 53 59 17 52

62^e année
N° 28 - 2007
1 €

Jacques
BLANC

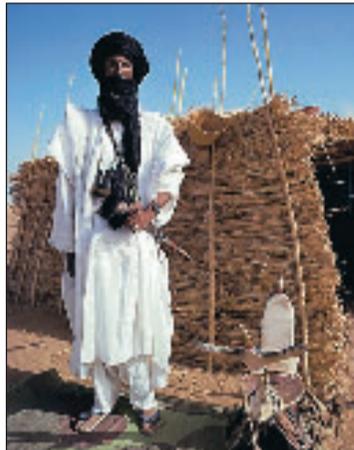
Hypnose
Sophrologie - PNL
Psychothérapies
Psychanalyse

enfants, adolescents, adultes, couples

Psychothérapeute, psychanalyste
membre de la Fédération freudienne
de psychanalyse

Sur rendez-vous :
05 53 28 15 61

Connaissance du Monde



Le monde touareg, les rives du Sahara
film de Jean-Pierre Valentin
cinéconférence lundi 12 mars à 14 h 30 et
20 h 45 au cinéma Rex à Sarlat

Lire page 28

Départ à la retraite



Hommage à Mireille Bénéjean
conservateur en chef du patrimoine

Lire page 6

Florimont-Gaumier



Une confrérie pour le Vin de Domme

Lire page 17

Le spectacle est dans les bois

Quatrième édition du trial de Combe-Chaude



Dimanche 11 mars, le Moto-club sarladais organise son quatrième trial à Combe-Chaude, sur la commune de Carsac-Aillac.

Cette année, l'ouverture des championnats a été avancée au 18 février à Saint-Laurent-d'Arce, en Gironde, en raison d'un calendrier un peu chamboulé courant avril et mai, élection oblige.

L'épreuve sarladaise, maintenant très attendue par les trialistes du grand Sud-Ouest, reste pour sa part calée sur le deuxième dimanche du mois de mars.

Des pilotes ont donc déjà affiché leurs ambitions, mais cette épreuve a montré, lors des éditions précédentes, qu'elle était révélatrice du potentiel de chacun. Les pilotes qui brillent dans les bois de Carsac-Aillac sont assurés de figurer en bonne position aux championnats.

L'équipe de la section trial a encore une fois fourni un gros travail pour que le talent des participants soit mis en valeur. Le tracé a été renouvelé sur un périmètre identique.

Les pilotes devront faire preuve d'une attention particulière sur

ce terrain pour se sortir des pièges tendus par les traceurs. C'est le jeu ! Une observation attentive lors de la reconnaissance, mais aussi concentration, équilibre et vivacité lors du franchissement seront absolument nécessaires pour briller devant un public qui répond présent à chaque édition.

Celui-ci n'a pas été oublié, même s'il a fallu faire quelques compromis entre un tracé spectaculaire mais pouvant être dangereux, et un tracé raisonnablement sélectif.

Suite page 25

Photo-club sarladais



2007, une année exceptionnelle

Lire page 5

Lafontade (lot)



Des cochonnailles comme nulle part ailleurs

Lire page 20

Belvès



L'école d'autrefois
Concours de rédaction

Lire page 20

La Cigale et la fourmi



Superette

BIO

Ouvert les mardi, mercredi, jeudi et vendredi
de 9 h à 13 h et de 15 h à 19 h 30
et le samedi de 9 h à 18 h sans interruption

Fermé le lundi

GRAND PARKING

Saint - Cybranet

Tél : 05 53 29 19 49

Les béatitudes du Croquant

Il y a la moutarde à l'ancienne, la blanquette de veau à l'ancienne, et tout un tas de produits comme ça qui fleurissent bon le terroir. Et puis il y a les gaullistes à l'ancienne ! Oh ! L'expression n'est pas de moi, je l'ai trouvée chez Lucien Jerphagnon, philosophe de son état, qui se définit lui-même comme tel. Et franchement ça me plaît. Car jusqu'à présent j'hésitais. Gaulliste, oui, mais de quelle sorte ? Pas gaulliste historique en tout cas, je n'ai pas l'âge. Encore moins archéogaulliste, ça me vexerait. Quant à gaullien, c'est un adjectif. Gaullâtre, c'est affreux. Gaullophile, ça ne veut rien dire et c'est ridicule. Bref, rien ne convenait. Pourtant il fallait bien nommer la chose, j'existe après tout, et je ne suis pas le seul à me réclamer, publiquement ou dans le secret de mon cœur, des mânes de l'homme de la France libre, fondateur de la V^e République ! Je sais bien que les esprits forts, vous savez, ceux qui depuis quarante ans nous racontent d'un air entendu que la France veut être gouvernée au centre, ceux qui sous prétexte qu'ils n'y comprennent rien voudraient faire croire que les discours de Rocard sont intelligents, sans compter les intrépides qui coiffent le malheureux Strauss-Kahn des lauriers de l'excellence économique ou s'acharnent à présenter la social-démocratie comme l'avenir de la République – Dieu nous en préserve –.

Ces esprits forts donc, du haut de leur intelligence galonnée, ont depuis belle lurette condamné le gaullisme ! Qui, à les entendre, serait mort et enterré avec de Gaulle. Pourquoi ? Mystère et boule de gomme ! Car enfin, qu'on sache, il y a toujours des gens qui avouent une filiation, à travers leurs écrits sinon leur action, avec Trotski, Jaurès ou Blum. Et parmi ceux qui ne sont pas ignares, combien ont lu et relu sous le manteau Lénine ou Maurras ? On voit même quelques inconséquents appeler à la rescousse le cow-boy Reagan, ou même Tony Blair, ou pire Bush Junior ! Libre à eux, mais alors pourquoi diable frapper de Gaulle d'interdiction ? Les "Mémoires de guerre", les "Mémoires d'espoir", ça compte pour du beurre ? Moi qui me suis contenté de lui serrer deux fois la main au bord d'une route quand j'étais gosse, c'est pourtant bien là, dans ces lignes inspirées, que j'ai trouvé de Gaulle ! Avec tous les principes qui, éclairant mon jugement, structurent ma conscience politique. Mais pour nos censeurs ça ne vaut pas. Mettez-vous ça dans le crâne, de Gaulle c'est ringard, un point c'est tout !

Voire. L'indépendance nationale c'est ringard ? L'État garant de l'intérêt général c'est ringard ? L'esprit de service public c'est ringard ? La construction d'une Europe, non contre les peuples, mais par eux et pour eux, c'est ringard aussi ? J'arrête là, vous voyez où je veux en venir. Je n'ai aucun plaisir à le dire mais qui peut prétendre le contraire, de gauche ou de droite les gouvernements qui se sont succédé depuis plus de trente ans ont bradé l'indépendance nationale, capitulé en rase campagne devant les grands intérêts privés, abandonné les services publics à la gestion spongiforme et fait de notre Europe le ventre mou des pays développés ! Et notez bien, toujours au nom de la modernité ! Eh oui, c'est toujours le même cinéma, chaque fois à les en croire il n'y avait pas plus mo-

derne que la bande de tristes couillons qui nous ont salopé le monde actuel. Oubliant que c'est avec du vieux qu'on fait du neuf. Que les pauvres bougres qui suent sang et eau pour faire bouillir la marmite et élever leur progéniture ne vivent pas d'idéologie. Que la société n'est pas là pour protéger le fort mais le faible. Et que ce n'est pas en revenant sur les acquis sociaux qu'on améliorera le sort de l'humanité souffrante et gémissante. Nos esprits forts peuvent bien se moquer mais c'est un fait, du temps de De Gaulle la France avait une âme. Une âme tourmentée, mais l'âme d'une nation debout. Aujourd'hui, où est le peuple français ? Qui en parle encore ? Fera-t-on l'Europe avec des nations déstructurées, démoralisées, vouées au seul avenir du consumérisme ? Je vous laisse répondre...

Pour toutes ces raisons, je persiste et signe. Avec Lucien Jerphagnon je me déclare gaulliste à l'ancienne ! Le front haut. En accord avec moi-même. Authentique comme le roquefort. Autrement dit, je n'ai pas changé. L'indépendance nationale, la défense de l'intérêt général, le maintien des services publics sur tout le territoire, l'Europe des peuples et la participation comme troisième voie entre capitalisme et totalitarisme, j'y crois ! Pour moi c'est un programme qui n'a pas pris une ride. Et peut-être un bon critère de choix pour les prochaines élections. Réfléchissez ! Sûr que ça ne fera pas plaisir à nos prétendants, mais par votre vote voulez-vous introniser une écurie présidentielle aux dépens d'une autre, ou préparer l'avenir de nos enfants ? De Gaulle, lui, regardant son époque dans le blanc des yeux, faisait une politique de père de famille. Je sais, mai 68 est passé par là. Mais justement, on ferait peut-être bien de revenir à la politique de papa. A la politique, quoi !

Jean-Jacques Ferrière

Fait divers

Accident mortel à Marquay

Mardi, peu après 18 h, un jeune Sarladais de 22 ans, Benoît Ulbert, a trouvé la mort dans un accident de la route.

A la sortie de Marquay, en direction de Sarlat son véhicule a quitté la chaussée pour une raison inconnue et a percuté un arbre. Le conducteur a été tué sur le coup et son passager, légèrement blessé, a été transporté à l'hôpital de Sarlat.

FL Organisation services
Préparez et animez vos soirées festives !
Location son et lumière
DJ animateurs, artistes de cabaret chanteurs, karaoké...
Offrez-vous l'expérience et les conseils d'un professionnel...
Devis gratuit
GÉNAC 06 79 65 68 10 florg@cegetel.net

Tubes des années 70

Concert par les élèves de l'École de Musique

Jeudi 15 mars à 20 h au Centre culturel de Sarlat, les élèves de la classe de musiques actuelles de l'École nationale de musique de la Dordogne, antenne du Sarladais, interpréteront les meilleurs tubes des années 70.

Au programme, Pink Floyd, Genesis, Eric Clapton, John Lennon... avec les arrangements de Gérard Cresson.

Entrée libre.

Vente de programmes au profit de l'Association des parents d'élèves de l'École de musique du Sarladais.

Un coup de pouce pour La Main Forte



La remise du chèque par Daniel Rebeyrotte et Gisèle Faugère

Eric Broucaret, directeur de l'atelier d'insertion sociale et professionnelle La Main Forte, et les membres du bureau recevaient dernièrement le directeur du Crédit Mutuel, M. Daniel Rebeyrotte,

et deux membres du conseil d'administration, dont la présidente Gisèle Faugère, venus leur remettre un chèque de 1 500 € devant servir au financement du matériel informatique nécessaire

> Plus de **150 €** de RÉDUCTIONS CUMULÉES

Notre offre est **cumulable** et valable toute l'année 2007

> Bénéficiez d'une réduction de 30 € pour chaque nouveau contrat – auto, habitation, santé, accident de la vie –, applicable sur la cotisation de 1^{re} année et cumulez 30, 60, 90, 120, 150 €... !

Marie-Paule **LAGARDE**
Pl. Pasteur - 24200 SARLAT - Tél. **05 53 28 57 85**
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables, régie par le Code des assurances

Le tour des livres

Le premier roman de Dan Brown

Avec "Forteresse digitale", les éditions Jean-Claude Lattès achèvent la publication des romans de Dan Brown antérieurs à "Da Vinci Code". Publié en 1998 aux USA, ce premier roman est une réussite. Le lecteur est entraîné dans un suspense haletant qui met en jeu la sécurité du monde. Mais la sécurité n'est-elle pas plus dangereuse que l'incertitude ? Le super ordinateur de la NSA, chargé de décrypter les messages Internet du monde entier, est piégé par un mathématicien japonais qui entend dénoncer les menaces de Big Brother sur les libertés individuelles. Tout bascule lorsque Tankado est assassiné à Séville. Qui va s'emparer du code secret gravé sur sa bague ? Tandis que Susan Fletcher, responsable des cryptogrammes à la NSA, tente de déverrouiller la machine, son amant, David, s'envole pour l'Espagne. Le lecteur suit à la fois les deux enquêtes. David parvient à s'emparer de l'anneau, poursuivi par un mystérieux tueur. En Amérique, il semble que l'ennemi se soit infiltré à l'intérieur du service. Le pays le plus puissant de la planète va-t-il voir son système de renseignements réduit à néant ?

Chez Fleuve Noir, Didier Sénécal nous propose la deuxième enquête du commissaire Lediacre, intitulée "les Deux Amis". Dans les milieux politiques, les alliances sont parfois contre nature. Le policier poursuit un sénateur de gauche, pédophile notoire, et s'aperçoit qu'il est protégé par un député de droite aux mœurs apparemment irréprochables. Un passage secret réunit les appartements des deux hommes, par où s'échangent des mystères inavouables. Il faut parfois remonter jusqu'aux années d'adolescence pour trouver la clé d'un destin.

C'est un personnage méconnu que nous révèle l'écrivain mathématicien Amir Aczel dans "le Carnet secret de Descartes", publié chez Jean-Claude Lattès. A partir d'un carnet inédit et codé, révélé par Leibniz, nous découvrons un philosophe humaniste et mystique qui cherche, à travers le langage des chiffres, à comprendre la vérité ultime de l'univers et de son créateur. Tout à la fois scientifique, soldat, philosophe, Descartes profite de son statut pour voyager en Europe, rencontrer les plus grands savants de son époque, et fréquente des individus mystérieux, les Rose+Croix, héritiers des kabbalistes chrétiens et ancêtres des francs-maçons qui œuvrent pour la paix du monde. Descartes veillera à cacher ses découvertes pour ne pas encourir les foudres de l'Église.

C'est un autre philosophe et mathématicien célèbre que nous fait découvrir Henriette Chardak dans "l'Énigme Pythagore", paru aux Presses de la Renaissance. Lui aussi a voyagé à travers tout le monde antique, de la Grèce à l'Égypte, pour découvrir les secrets de l'univers et des dieux. Pensant que toute vérité, même divine, pouvait se traduire en chiffre, il élabore une théorie géométrique sur l'harmonie des sphères célestes qui restera longtemps en cours chez les savants. Rêvant lui aussi à une paix universelle, il créa des écoles initiatiques qui connurent un retentissant succès, mais dont les adeptes furent massacrés par les tyrans.

S'il est un livre à clé, c'est bien "le Petit Prince", de Saint-Exupéry. Emmanuel-Yves Monin publie, chez Dervy, un ouvrage remarquable : "l'Esotérisme du Petit Prince". "Puis-je espérer d'autres vérités que symboliques", écrit Saint-Ex. La vérité du symbolisme est la multiplicité des interprétations possibles. La rose est à la fois la femme aimée et l'idéal mystique. L'auteur décrypte les principaux thèmes en veillant à rappeler que "on ne voit bien qu'avec le cœur. L'essentiel est invisible pour les yeux".

Jean-Luc Aubarbier

Inscriptions scolaires

Le service des affaires scolaires assurera une permanence les samedis 10 et 17 mars de 10 h à 14 h, impasse de Gérard, rue Fénelon, afin de permettre aux parents d'effectuer la préinscrip-

tion de leurs enfants dans les écoles de Sarlat.

Les parents peuvent se procurer le dossier à l'accueil de la mairie ou sur le site Internet de la ville.

Pour tout renseignement, contacter Sébastien Magnac au 05 53 31 53 40 ou le service communication de la mairie de Sarlat, téléphone : 05 53 31 53 45 ou 46.

Marché du mercredi 7 mars

Légumes, au kilo

Pommes de terre : 0,80 € à 0,90 € ; charlotte, 1 € à 1,55 € ; roseval, 1,55 €. Chou-fleur, 1,40 € à 2 € pièce. Chou (pièce) : vert, 1 € à 1,30 € ; romanesco, 1,50 € à 2 €. Choux de Bruxelles, 1,75 €. Brocolis, 1,75 € à 2,30 € ou 1,50 € le bouquet. Courgettes, 1,75 € à 2,10 €. Aubergines, 1,75 €. Poivrons, verts : 2,40 € ; rouges, 3,30 €. Carottes, 1 € à 1,15 €. Céleri branche, 1,60 € à 2,05 €. Céleri-rave, 1,80 € à 1,95 €. Poireaux, 1,60 € à 1,95 €. Tomates, 1,45 € à 1,95 € ; grappes, 2,25 €. Ail, 3,60 € à 4,50 €. Oignons, 0,95 € à 1 €. Echalotes, 2,40 € à 2,60 €. Salades (pièce) : frisée et scarole, 1,75 € ; batavia et feuille de chêne, 0,80 € ; mâche, 6,80 € à 8 €. Cresson, 1,15 € la botte. Navets, 1,80 € à 2,15 €. Haricots : verts, 4,25 € à 4,60 € ; cocos plats, 2,75 € à 4,25 €. Endives, 1,60 € à 2,05 €. Citrouille, 1,15 € à 1,50 €. Fenouil, 1,95 € à 2,95 €. Epinards, 2,60 € à 3 €. Radis, 1 € la botte. Radis noir, 1,80 €. Fèves, 2,90 €. Concombre, 1,60 € pièce. Blettes, 2 € la botte. Champignons de Paris, 3,75 € à 4,60 €. Artichauts, 1,50 € les deux. Betterave rouge cuite, 3,90 € à 3,95 €. Asperges vertes, 6 € en vrac.

Fruits, au kilo

Pommes : golden, 1,20 € à 1,35 € ; fidji, 1,45 € ; royal gala, 1,40 € à 1,50 € ; sainte-germaine, 1,50 € à 2 €. Poires : passe-crassane, 1,70 € ; conférence, 1,70 € à 2 € ; abate, 2,65 €. Clémentines, 1,60 € à 2,75 €. Kiwis, 2 €. Noix, 2,80 € à 3 €.

Volailles, au kilo

prêtes à cuire
Lapin, 8,50 €. Pintade, 7,60 €. Poulet, 5,79 € à 6,70 €. Poule, 4,88 €. Canette, 7,60 €. Dinde et oie, 11 €. Chapon, 13 €.

Marché au gras, au kilo

Carcasse, 1,60 € pièce. Canard gras : sans foie, 19,50 € pièce ; avec foie, 6,40 €. Magret, 13,50 €. Aiguillettes, 14,90 €. Manteau, 5,35 €. Foie frais : de canard, 39,90 € ; d'oie, 64 €.

Avis divers

Pompes funèbres du Sarladais, LACOSTE et Fils, permanence 24 h/24 - 7j/7. Organisation complète d'obsèques, transport de corps avant et après mise en bière, inhumation, incinération, contrat d'obsèques. Magasin d'articles funéraires place Pasteur à Sarlat. Sarlat/Daglan, tél. 05 53 59 21 25 ou 06 80 62 96 53.

RÉFECTION FAUTEUILS et CANAPÉS, tous styles. Toutissus DURAND, tapissiers et ateliers route de Souillac, Bois de Bontemps à Sarlat, téléphone : 05 53 31 17 69. Ouvert du mardi au samedi.

Eric DELIBIE magasin ART ET FLEURS 42, avenue Thiers à Sarlat, vous propose ses SERVICES avec une équipe jardins espaces verts, travaux paysagers, taille, entretien, plantations, parcs et jardins. Travail soigné. Devis gratuit sur demande. Tél. 05 53 31 20 91 ou port. 06 81 94 33 09.

Information : automobilistes, RATRAP POINTS, centre agréé par la préfecture, organise un stage de récupération de points du permis de conduire les lundi 19 et mardi 20 mars, Centre culturel de Sarlat. Téléphone : 05 56 48 24 47.

REMERCIEMENTS

Mme Aimée CLÉMENT, sa mère ; Fabien CLÉMENT, son fils ; Virginie CLÉMENT, sa fille ; M. et Mme Daniel CLÉMENT, son frère et sa belle-sœur ; M. et Mme Josiane MARTIAL, sa sœur et son beau-frère ; Matthieu CLÉMENT, son petit-fils ; ses neveux et nièces et leurs enfants ; parents et alliés, très touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

Michel CLÉMENT

survenu dans sa 57^e année

remercie toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

La famille souhaite également remercier le docteur Margat ainsi que le service des urgences de l'hôpital de Sarlat.

MESSE ANNIVERSAIRE

Il y a un an, le 10 mars 2006,

Bernard GUINOT

nous quittait, laissant un immense vide au sein de sa famille et de ses amis.

A sa mémoire, une messe sera célébrée le samedi 10 mars à 17 h en l'église de Domme.

Nous serons près de toi.

FAIRE-PART DE DÉCÈS

Madame Jacques CUBELIER, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, et toute sa famille, ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Jacques CUBELIER

ancien directeur de l'hôpital de Sarlat décédé à Limoges le 4 mars 2007 à l'âge de 91 ans

REMERCIEMENTS

Madame Annette CONSTANT, née FOURNET, sa fille, et toute sa famille ; ses nombreux amis, profondément sensibles aux marques de sympathie et d'amitié que vous leur avez témoignées à l'occasion du décès de

Madame Madeleine FOURNET

née BESSE

vous remercie du fond du cœur et vous prie d'accepter l'assurance de leurs sincères remerciements.

38, rue du Breuil SARLAT

Tennis-club sarladais

Assemblée générale extraordinaire

Elle aura lieu le jeudi 15 mars à 19 h au club-house.

Objet : mise en conformité des statuts et du règlement intérieur du club avec les nouvelles dispositions législatives sur les associations.

Sébastien VENANCIE, ARTISAN ÉLECTRICIEN. Neuf, rénovation, maintenance, dépannage. Devis gratuits. Le Foual, Sarlat. Téléphone : 05 53 29 68 27 ou 06 31 02 50 15.

Céline BESSE, organisatrice de festivités, vous propose ses services pour vos MARIAGES BAPTÊMES, ANNIVERSAIRES SOIRÉES à thème. Pour tout renseignement, tél. 06 09 82 56 59.

Entreprise Ludovic VENANCIE ARTISAN MAÇON. Neuf et rénovation. Petits et gros travaux. Carrelage et sous-traitance. Les Badarelles à Marquay. Tél. 06 32 11 71 48.

ARTISAN TAPISSIER QUALIFIÉ depuis 1970. Réfection - Neuf. Sièges, canapés, spécialiste matelas laine et sommiers traditionnels sur mesure. Contactez-nous. MARCOULY, Gourdon. Tél. 05 65 41 08 07

Concours de déguisements

Carnaval ne manque pas d'air !

Tous à vos aiguilles, pétasous, masques...

Dans le cadre du carnaval de Sarlat qui se déroulera le samedi 17 mars, est organisé un concours de déguisements ouvert à tous.

Il n'est pas indispensable de s'inscrire à l'avance. Les personnes intéressées devront se présenter à partir de 15 h 30 sous le chapiteau du Centre culturel.

La remise des prix aura lieu à 16 h 30 et récompensera les déguisements faisant preuve d'originalité et d'esthétisme. Une mention spéciale sera décernée à ceux qui auront respecté le thème de " l'air ".

Les lauréats se verront attribuer de nombreux lots : places de cinéma, livres, appareils photo jetables, jouets...

Un programme détaillé de la manifestation est à votre disposition. Pour tous renseignements, téléphonez au 05 53 59 07 32.

Kinésithérapie respiratoire

Le service de garde de kinésithérapie respiratoire pour bronchiolite, concernant les bébés et les jeunes enfants, fonctionne sur les communes de Cénac, Carsac-Aillac, Saint-Cybranet, Salignac, Saint-Cyprien, Belvès, Le Bugue et Montignac. Appelez le 0 820 825 600 (permanence téléphonique de 9 h à 18 h) où vous seront communiqués les nom et numéro de téléphone du masseur-kinésithérapeute de garde dans ces communes. Les séances se font au cabinet du masseur-kinésithérapeute. Ce service d'urgence fonctionnera jusqu'au 28 avril.

Café philosophique

La prochaine séance du Café philosophique aura lieu vendredi 9 mars à 18 h au café Le Lébéro, 5, rue Jean-Jacques-Rousseau à Sarlat.

Le sujet sera " Pourquoi rions-nous ? ".

La réunion est ouverte à tous.

Sictom du Périgord Noir

Campagne d'information

Afin d'améliorer la qualité du tri, le Sictom du Périgord Noir procède jusqu'au 13 avril à une nouvelle campagne d'information en porte-à-porte.

Le but est de rappeler les consignes de tri et d'informer la population sur l'obligation d'utiliser le sac en plastique jaune pour le tri des emballages recyclables.

A cette occasion, des ambassadeurs du tri se rendent chez les particuliers et leur remettent une plaquette d'information complète, des sacs en plastique jaune et d'autres en plastique noir. Ils interviennent du lundi au vendredi, sauf jour férié, de 12 h à 19 h.

Merci de leur réserver le meilleur accueil.

Du 12 au 16 mars, ils seront de passage dans les communes de Proissans, Sainte-Nathalène, Marcillac-Saint-Quentin, Daglan, Cénac-et-Saint-Julien, Carsac-Aillac, Calviac et Saint-Pompon.

MÉMENTO SARLADAIS



Dimanche 11 mars

CANTON DE SARLAT

Médecin de service
Veuillez appeler le 15

PHARMACIE DE SERVICE

Semaine : de 20 h à 8 h
Week-end : du samedi 20 h au lundi 8 h

pour **CARSAC-AILLAC**
BEYNAC-ET-CAZENAC
CÉNAC-ET-SAINT-JULIEN
SAINT-JULIEN-DE-LAMPON
SALIGNAC-EYVIGUES
SARLAT-LA CANÉDA

Pharmacie CASTANT

Le Bourg
Carsac-Aillac

Pour des raisons de sécurité, il est demandé aux patients de se présenter à la gendarmerie munis de leur ordonnance du jour et de leur carte Vitale. ATTENTION, les pharmacies ne délivreront qu'après appel de la gendarmerie !

RÉSEAU BRONCHIOLITE AQUITAINE
0 820 825 600 (de 9 h à 18 h)

CHIRURGIEN-DENTISTE DE SERVICE

De 9 h à 12 h et de 17 h à 19 h

Dr M.-H. LUSTIN

Carsac-Aillac

tél. 05 53 28 16 67

DOCTEUR VÉTÉRIINAIRE DE SERVICE

Dr ALLOUI, Sarlat
tél. 05 53 59 09 95 - 06 08 78 13 77

INFIRMIÈRES DE SERVICE

COUPIN-LE GOFF

tél. 05 53 31 06 00

QUILLON-PAQUE-BÉGOC

tél. 05 53 31 27 39

A. MAUGIS - M. POLI-BLANCHARD

05 53 31 06 26 - 05 53 59 47 39

Nathalie DELTEIL, 05 53 29 66 69

Didier AYMAR, 06 24 29 13 17

Serge SAGOT - Delphine GUÉRY

tél. 05 53 28 98 42

Lucile LESPINASSE

tél. 06 86 83 59 96

CROIX-ROUGE

Soins aux personnes âgées

tél. 05 53 31 15 15

COMMUNE DE BEYNAC

TAXI CORINNE - Brouqui Corinne
tél. 06 72 76 03 32 - 05 53 29 42 07

COLLECTIF FÉMINISTE CONTRE LE VIOL
tél. 0 800 05 95 95

Protection de l'enfance

ENFANCE MAJUSCULE

Comité Alexis-Danan de Bergerac-Sarlat

Tél. 05 53 58 20 20 - 06 80 61 79 80

ALCOOLIQUE ANONYMES

tél. 05 53 28 54 02

ALCOOL ASSISTANCE

tél. 05 53 53 96 34

POMPIERS, Sarlat, périphérie et

campagne éloignée, faire le 18

HÔPITAL, tél. 05 53 31 75 75

MAIRIE, tél. 05 53 31 53 31

GENDARMERIE, tél. 05 53 31 71 10

SNCF, tél. 05 53 59 00 21

CROIX-ROUGE, tél. 05 53 59 12 41

PERMANENCES

GÉNÉRALE DES EAUX, 0 811 902 903

EDF - GDF SERVICES

Dépannage électricité

0 810 333 024

Dépannage gaz 0 810 433 431

AMBULANCES-TAXIS

Ambulances, taxi, J. DEROCHE

tél. 05 53 31 12 54 ou 06 08 63 56 18

Taxi Eric FAUGÈRE

Sarlat et La Roque-Gageac

tél. 05 53 31 62 43 et 05 53 29 87 89

ALLO ARTISAN TAXI

Sarlat, tél. 05 53 59 10 26

CANTON DE SALIGNAC

Médecins de service

Dr REINERT, Salignac,

tél. 05 53 28 80 02

Dr BOUSQUET, Saint-Geniès,

tél. 05 53 28 97 76

Infirmières

TRAJSTER, tél. 05 53 28 80 95

FERBER-HAMELIN-MARIEL

MOBILI-LEMAIRE-BESSE

tél. 05 53 28 82 43 ou 05 53 28 97 52

TAXIS SALIGNACOIS

Christelle GAUSSINEL - Salignac

tél. 05 53 29 18 39 - 06 82 44 40 63

Christophe Taxi - Saint-Geniès

tél. 05 53 29 64 70 - 06 11 20 65 22

CANTON DE MONTIGNAC

Médecin de service

Veuillez appeler le 15

Pharmacie de service : **DUCHÈNE**

Le Lardin, tél. 05 53 51 79 50

CANTON DE BELVÈS

Médecin de service

Veuillez appeler le 15

Pharmacies de service

LEYSSALES, Saint-Cyprien

tél. 05 53 29 20 28

PAGÈS, Villefranche-du-Périgord

tél. 05 53 29 48 18

Infirmières

SIMON-DELPECH et DAURIAC-LARIVIÈRE

Belvès, tél. 05 53 30 21 34

S. JIMENEZ - B. VERGNOLLE

Siorac, tél. 05 53 29 60 99

CANTON DE SAINT-CYPRIEN

Médecin de service

Veuillez appeler le 15

Pharmacies de service

LEYSSALES, Saint-Cyprien

tél. 05 53 29 20 28

PAGÈS, Villefranche-du-Périgord

tél. 05 53 29 48 18

Infirmières

DULAC-TEILLET-MANDEIX

tél. 05 53 29 30 45

BAUMERT-JAUMARD-DELBOS

tél. 05 53 29 34 25

CANTON DE DOMME

Médecin de service

Veuillez appeler le 15

Infirmières

Cabinet infirmier

MARTEGOUTTE-ALLARD-FRARE

tél. 05 53 28 35 91

Cabinet

GOULPIÉ-PERSONNE-DOUGNAT

tél. 05 53 28 40 67

Mme LOUILLET, tél. 05 53 29 58 60

CANTON DE CARLUX

Médecin de service

Dr HENNERESSE

Carlux

tél. 05 53 59 46 05

Infirmières

BARBIOT-DELTEIL-LAVAL-VIDAL

tél. 05 53 29 70 19

Le Printemps du cinéma

Du 18 au 20 mars

Le Printemps du cinéma vous donne rendez-vous pour trois jours de cinéma au tarif unique de 3,50 €, pour tous les spectateurs, tous les films et toutes les séances !

Grâce à ce tarif exceptionnel, vous pourrez à la fois découvrir les nouveaux films à l'affiche, mais aussi voir ou revoir tous

ceux qui sont sortis les semaines précédentes.

Organisé par la Fédération nationale des cinémas français qui regroupe les 5 300 salles de France, le Printemps du Cinéma a réalisé plus de 2 600 000 entrées en 2006, soit le meilleur résultat depuis sa création en 2000.

NOS JOIES, NOS PEINES...

Du 26 février au 4 mars

Naissances — Tristan Valade, Salignac ; Myriam Amhouthi, Souillac (46) ; Andréa Aleixo Alvès, Sarlat ; Aubin Deviel, La Chapelle-Aubareil ; Robin Sentis, Belvès ; Luna Ribeyron, Le Bugue ; Noah Mjidou, Montignac ; Madhi Cartigny, Florimont-Gaumier ; Lola Alvès, Sarlat ; Gabriel Buchler, Sarlat ; Pierre Armand, Gourdon (46) ; Yasmine Kerchaoui, Belvès ; Julie Aymar, Sarlat.

Meilleurs vœux aux bébés.

Décès — Marcel Laval, 78 ans, Rouffilhac (46) ; Angèle Dauliac, veuve David, 92 ans, Calviac ; André Garrigou, 85 ans, Souillac (46) ; Michel Clément, 56 ans, Sarlat.

Condoléances aux familles.

Perdu — Une sacoche en tissu beige contenant portefeuille, chèque, carte bancaire et d'identité, permis de conduire, etc. ; une pochette rouge contenant permis de conduire et cartes grises ; jeune chien labrador noir de huit mois, sans collier, avec puce électronique, répond au nom de Balto.

S'adresser au service social, rue Fénélon.

La Ferme de Vialard

ASSOCIATION DE PRODUCTEURS

RÉOUVERTURE lundi 12 mars

Ouvert du lundi au samedi
de 9 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 18 h 30

Vialard - **CARSAC** - Tél. 05 53 31 98 50 - 06 83 42 32 30

Les Tr'Acteurs, ça roule !



Samedi 10 mars - 20 h 30

Salle Paul-Eluard - SARLAT

LOTO

de l'Association
des œuvres sociales du
personnel communal de Sarlat

Téléviseur écran LCD, home cinéma
aspirateur, centrale vapeur
four à micro-ondes, demi-porc
canards gras... **QUINE pour les ENFANTS**
1,50 € le carton Pâtisseries
8 € les 6 - 15 € les 12 Boissons

Redynamisation urbaine

Travaux de reprise

A la suite des aménagements de redynamisation urbaine entrepris place de la Petite-Rigaudie, rue de la République et place du 14-Juillet, divers petits travaux de reprise s'imposent afin de remédier à des défauts de réalisation ou à des dégradations provoquées principalement par des véhicules de gros tonnage.

Afin de limiter la gêne aux commerces, aux riverains et aux automobilistes, ces travaux, répartis sur une courte période, seront conduits en deux phases.

Place de la Petite-Rigaudie, les 12 et 19 mars : sciage de la dalle béton à l'angle du boulevard et de l'entrée de la Petite-Rigaudie, et reprise de la dalle. Démontage des dalles descellées à l'entrée et reprise des rangs de pavés descellés.

Rue de la République, du 12 au 19 mars : reprises des zones de pavés descellés, d'un avaloir, de la dalle côté place du 14-Juillet.

Place du 14-Juillet, du 19 au 29 mars : démolition des dalles en béton fissurées et reprise de celles-ci renforcées ; dépose bandes pierre descellées et repose avec poutres de fondation plus importantes.

Durant la phase de travaux place du 14-Juillet, la circulation ne sera pas interrompue. Une déviation sera mise en place le long des marches de la place de la Grande-Rigaudie, avec signalisation appropriée.

Seule la rue de la République sera interdite à la circulation les lundis 12 et 19 mars.

Après Saint-Cyprien l'an dernier, l'Adéta (Association pour le développement du théâtre amateur de Périgord Noir), qui regroupe une quinzaine de troupes de théâtre amateur réparties sur le Périgord Noir, fait rouler ses Tr'Acteurs jusqu'à Montignac.

Mais de quoi s'agit-il ? Simple-ment de rencontres théâtrales organisées sur un canton.

Pourquoi ? Parce que le théâtre amateur est en plein essor et que les comédiens amateurs, jeunes et adultes, ont besoin de montrer, d'échanger et de se former pour évoluer dans leur pratique. Pour atteindre ce but, l'Adéta propose, dans le cadre des Tr'Acteurs, différents stages animés par des professionnels. Certains ont déjà eu lieu — " le maquillage " en décembre à Saint-Léon-sur-Vézère, " la construction du personnage " en février à Saint-Amand-de-Coly —, d'autres sont prévus : " les techniques d'éclairage de scène " en mars à Valojoux et " les matches d'improvisation " en avril à Fanlac et à Montignac.

Côté spectacles, les Mordus de l'Amicale laïque de Montignac et la troupe de Tamniès ont fait un tabac le 24 janvier à Rouffignac.

Ils seront le 24 mars à Sarlat, salle Molière, pour " Vaudeville en villages ", du théâtre Grandeur Nature de Périgueux, et les 30 et 31 mars au Centre culturel de Montignac pour " Huit femmes " de l'Emoi d'Abord.

Et pour finir en beauté, les Tr'Acteurs envahiront la cité montignacoise, avec, le 5 mai, " le Testament d'Eugène Le Roy ",

une parade de nuit pour les amoureux des arts de la rue et du verbe de l'illustre personnage. Cette soirée se clôturera par un concert gratuit au théâtre plein air de la cité de l'Avant-garde.

Les 11, 12 et 13 mai auront lieu les rencontres amateurs, dans le cadre d'un magnifique théâtre construit spécialement pour la circonstance dans la salle des fêtes de Montignac. Extraits de pièces par des troupes amateurs, jeunes et adultes, un spectacle professionnel. Des matches régionaux d'improvisation achèveront ce périple théâtral de six mois.

L'actualité immédiate de l'Adéta c'est, du 9 au 11 mars à Valojoux, l'accueil du stage d'éclairage de scène autour du chantier théâtre de la troupe de La Roque-Gageac avec " le Perroquet vert ". L'objectif de cette session animée par Patrick Molet, directeur technique de l'ADDC, est d'aider les stagiaires à mettre en lumière un spectacle. Mais le public n'est pas oublié puisqu'il est invité (gratuitement) à Valojoux : le vendredi 9 mars à 20 h 30 pour découvrir avec les stagiaires une partie du spectacle, et le dimanche 11 à 16 h pour revoir le même spectacle mais dans avec les éclairages concoctés pendant le stage. Deux moments conviviaux pour voir l'envers du décor.

Le reste du programme sera détaillé dans ces mêmes colonnes lors de prochaines éditions.

Adéta, 3, rue Emmanuel-Lasserre, 24200 Sarlat, tél. 05 53 31 63 38 ou 06 77 92 75 75.



Avenue Thiers - 24200 SARLAT
4 salles climatisées
3 équipées son Dolby SRD et DTS
08 92 68 69 24

VENDREDI 9 MARS

MICHOU D'AUBER : 19 h 30 et 22 h
JE CROIS QUE JE L'AIME : 22 h
CHRONIQUE D'UN SCANDALE (VO stf) : 19 h 30
GHOST RIDER : 22 h
♦ DANSE AVEC LUI : 19 h 30
12 h 08, À L'EST DE BUCAREST (VO stf) : 19 h 30
* SCORPION : 22 h

SAMEDI 10 MARS

MICHOU D'AUBER : 14 h 30, 19 h 30 et 22 h
JE CROIS QUE JE L'AIME : 22 h
GHOST RIDER : 19 h 30
♦ DANSE AVEC LUI : 14 h 30 et 19 h 30
* SCORPION : 22 h
CHRONIQUE D'UN SCANDALE (VO stf) : 14 h 30
LA FERME EN FOLIE : 14 h 30
♦ *** LA MÔME : 19 h 15
TAXI 4 : 22 h

DIMANCHE 11 MARS

MICHOU D'AUBER : 14 h 30, 17 h et 20 h 30
JE CROIS QUE JE L'AIME : 20 h 30
GHOST RIDER : 20 h 30
♦ DANSE AVEC LUI : 14 h 30
* SCORPION : 20 h 30
CHRONIQUE D'UN SCANDALE (VO stf) : 17 h
LA FERME EN FOLIE : 14 h 30
♦ *** LA MÔME : 14 h 30
TAXI 4 : 17 h
12 h 08, À L'EST DE BUCAREST (VO stf) : 17 h

LUNDI 12 MARS

MICHOU D'AUBER : 14 h 30
JE CROIS QUE JE L'AIME : 14 h 30
CHRONIQUE D'UN SCANDALE (VO stf) : 20 h 30
TAXI 4 : 20 h 30
ELSA ET FRED (VO stf) : 14 h 30
12 h 08, À L'EST DE BUCAREST (VO stf) : 20 h 30
Cinéconférence Connaissance du monde
LE MONDE TOUAREG - LES RIVES DU SAHARA : 14 h 30 et 20 h 45

MARDI 13 MARS

MICHOU D'AUBER : 20 h 30
JE CROIS QUE JE L'AIME : 14 h 30 et 20 h 30
♦ *** LA MÔME : 20 h 30
TAXI 4 : 14 h 30
ELSA ET FRED (VO stf) : 20 h 30
12 h 08, À L'EST DE BUCAREST (VO stf) : 14 h 30

MERCREDI 14 MARS

L'ICEBERG (VO stf) : 20 h 30
LA FERME EN FOLIE : 14 h 30
CASBACK (VO stf) : 14 h 30 et 17 h
LA CITÉ INTERDITE (VO stf) : 14 h 30, 17 h et 20 h 30

JEUDI 15 MARS

LA CITÉ INTERDITE (VO stf) : 20 h 30
CASHBACK (VO stf) : 20 h 30
*** LETTRES D'IWO JIMA (VO stf - sous réserve) : 20 h 30

PLEIN TARIF : 7,30 €

SÉANCES À TARIF RÉDUIT POUR TOUS : 5,80 €

les lundi à toutes les séances, mercredi à 17 h et 20 h 30
vendredi à 19 h 30, mardi et samedi à 14 h 30.

Le MERCREDI à 14 h 30 : 4,80 € pour tous.

* Film interdit aux moins de 12 ans.

*** Début du film, heure précise

♦ Films que le Rex vous recommande.

Tarif réduit accordé aux enfants de moins de 12 ans à toutes les séances.

Les cartes bleues et les cartes de réduction ne sont pas acceptées, sauf Carte jeunes Sarlat. Abonnement possible (carte de fidélisation).

Pour mieux vous servir, un répondeur vocal est à votre disposition,
composez le **08 92 68 69 24**

Photo-club sarladais

2007, une année exceptionnelle



Noces funèbres Gilles de Morangies

L'année 2007 restera gravée dans les mémoires. En effet, le Photo-club a obtenu ses meilleurs résultats, depuis sa création, dans les différentes compétitions nationales, et ce sur une même année.

Le club avait trois photos sur les dix de l'envoi qui ont participé à la victoire de la France en Coupe du monde noir et blanc en Chine, Francis Lasfargue obtenant une médaille de bronze en paysage et Georges Bonnet et Christian Latreille une mention honorable. Un superbe résultat au vu de la participation de cent trente-cinq pays.

Un mois plus tard, le club remportait le concours national 1 en couleur papier, et ce pour la première fois. A titre individuel, Francis Lasfargue obtenait la meilleure note de la compétition, le prix du paysage, et était classé meilleur auteur national. Gilles de Morangies obtenait une mention spéciale pour sa créativité.

Fin février, le club a été chargé d'organiser le jugement de la Coupe de France noir et blanc. De l'avis du président de la Fédération et de tous les photographes présents, cette compétition restera dans les annales tant elle fut remarquable quant à la qualité de l'organisation, la fonctionnalité des locaux choisis pour la fréquentation des photographes et du public. Les nombreux messages de félicitations reçus sont là pour en témoigner. Encore une place d'honneur pour le club qui se classe quatrième, Georges Bonnet obtenant la médaille du paysage et Georges Boutet le coup de cœur d'un juge.

Début mars se jugeait à Fronton le Concours national 1 "images projetées", où le Photo-club s'est classé second, à un point du premier. Georges Bonnet terminait deuxième auteur national.

Voilà le bilan d'une série remarquable qui verra le club se pré-

senter dans les trois Coupes de France en 2008, ce qui est très rare sur le plan national et demandera un effort très important pour pouvoir honorablement figurer dans ces compétitions.

Aussi, toutes les personnes intéressées par la pratique de la photographie argentique ou numérique peuvent venir rejoindre le club pour relever ce défi.

Enfin, en 2008, le club fêtera ses quarante ans d'existence et ses trente années de participation continue à la Coupe de France noir et blanc. Un record national !

Du pain sur la planche donc, mais de beaux challenges à relever.

Droit de mourir dans la dignité

La délégation Dordogne de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD) appelle ses adhérents et le public à un rassemblement dès 8 h 30 lundi 12 mars devant les marches du palais de justice de Périgueux, avant l'ouverture du procès d'assises, afin de soutenir Chantal Chanel et Laurence Tramois qui comparaissent pour avoir écouté et accepté d'abrèger les souffrances d'une malade, en fin de vie, qui le demandait.

Toutes celles et tous ceux qui, sensibilisés à ce douloureux problème qui risque de se poser un jour pour eux-mêmes ou un être cher, sont invités à s'associer par leur simple présence à cette manifestation qui se veut digne et silencieuse.

ADMD, 50, rue de Chabrol, 75010 Paris, tél. 01 48 00 04 92. Délégation ADMD Dordogne, 19, rue Emile-Chaumont, 24000 Périgueux, tél. 05 53 09 82 93.

Fête du savoir-faire

Les 9 et 10 mars
au Buisson-de-Cadouin

A l'initiative de la communauté de communes de Cadouin, les entreprises du canton se sont mobilisées pour mettre en place une manifestation ayant pour vocation la démonstration de leur savoir-faire. La première édition a eu lieu en mars 2006, à l'occasion de la Foire aux bestiaux de la Saint-Vivien. Devant l'engouement de tous, entrepreneurs, artisans et public, il a été décidé de réitérer l'événement en 2007.

La Fête du savoir-faire aura donc lieu les vendredi 9 et samedi 10 mars de 9 h à 18 h à la salle polyvalente et au foirail.

Cinquante entreprises locales seront présentes. Elles s'inscrivent dans différents corps de métiers : service à la personne, art et décoration, garages automobiles, métiers de bouche, métiers du bâtiment.

Disponibles, les chefs d'entreprise considèrent ces deux journées comme des moments d'échange indispensables avec leur clientèle. Ils veulent prendre le temps d'expliquer leur métier et d'offrir des conseils. Cette démarche est autre que commerciale, elle inscrit l'artisan ou le commerçant comme force vive de son territoire et acteur de son développement.

Cette année, le thème de la maison a été retenu en raison du nombre d'entreprises agissant dans ce secteur d'activité sur le territoire intercommunal et de la quantité de métiers entrant dans cette thématique. Des forums permettront de compléter l'information donnée sur les stands.

Programme.

Vendredi 9 à partir de 9 h 30, trois partenaires au service de la maison. Le Caue de la Dordogne, service public de conseil gratuit pour les particuliers, espace info énergie. Interbois Périgord, la construction en bois, matériau à la fois traditionnel et moderne. Le conseil général de la Dordogne et la FD Cuma, la filière bois-énergie.

L'après-midi sera consacré à l'apprentissage. Odile Courière, de la chambre des métiers et de l'artisanat, viendra présenter cette filière. Son propos sera complété par des interventions de chefs d'entreprises accueillant des apprentis, ainsi que par les apprentis eux-mêmes qui parleront de leur expérience. Des réponses seront apportées aux questions suivantes : qu'est-ce que l'alternance ? ; pourquoi un contrat d'apprentissage ? ; pour quels métiers ? ; comment trouver un maître d'apprentissage ? ; comment poursuivre ses études après le CAP ?

Samedi 10 à 10 h 30, Jean Cornet, de Maisons paysannes de France, abordera le sujet concernant l'habitat rural traditionnel en Périgord.

A 14 h, trois entreprises locales, spécialisées dans la construction bioclimatique, viendront présenter leurs engagements et leur savoir-faire. Thierry Soubrier informera notamment sur la construction paille.

Durant les deux jours sur le Foirail, exposition de voitures neuves, d'occasion et anciennes.

Secours catholique

Goûter des aînés — Rendez-vous à partir de 14 h mercredi 14 mars au local du 16 bis, rue Jean-Jaurès à Sarlat.

Boutique — Prochaine ouverture le vendredi 30 mars de 9 h à 17 h.

VIDE-GRENIERS et BROCANTE

PAULIN La Salvagie
(route d'Archignac)

SAMEDI 10 & DIMANCHE 11 MARS
de 10 h à 18 h

Dominic LOGERAIS - Tél. 05 53 28 26 96

Amnesty international

Jeudi 8 mars

Journée internationale des droits des femmes

Lors de la sortie du rapport " les violences faites aux femmes en France, une affaire d'Etat ", publié en 2006, Amnesty a lancé un appel au Premier ministre pour demander un plan d'action interministériel destiné à lutter plus efficacement contre les violences faites aux femmes. Cette demande n'a pas été satisfaite.

En revanche, des dispositions législatives importantes ont été prises à la fin de l'année 2005 et en 2006 concernant la lutte contre les violences envers les femmes et notamment celles subies par les femmes dans leur couple. Le rapport d'Amnesty préconisait la très grande majorité de ces dispositions.

Depuis le 25 novembre 2005, des lois et des textes ont été

adoptés, traduisant une volonté publique de lutter contre les violences.

A l'Assemblée nationale, lors de la séance du 23 mars 2006, la loi proposée a fait l'unanimité des parlementaires : " le peuple français, par l'intermédiaire de ses représentants, affirme avec force qu'il a décidé de ne plus accepter qu'une femme sur dix dans notre pays soit victime de violences pouvant conduire jusqu'au décès ".

Aujourd'hui, en France, l'arsenal législatif contre les violences faites aux femmes est important. Mais les lois sont insuffisantes si elles ne trouvent pas un large écho dans l'opinion publique et si elles ne bénéficient pas, comme l'a dit la députée Muguette Jacquaint, " de moyens politiques, juridiques, humains et financiers indispensables à l'éradication des violences dans les sphères politiques ou privées, dans tous les secteurs, notamment judiciaire, éducatif, professionnel, médiatique, ainsi que dans les institutions publiques ou privées... ".

Amnesty international recommande. Dès lors que les autorités compétentes prennent connaissance d'une situation de violence, elles doivent s'assurer, sans délai, que des mesures de protection adéquates soient prises pour protéger les femmes de nouvelles violences, que les auteurs soient convoqués sans délai devant la justice et éloignés du domicile si la situation le demande. En cas d'éloignement, il est indispensable que s'opère un suivi, aussi bien auprès de la victime que de l'auteur. Il est indispensable que les femmes étrangères, quelle que soit leur situation administrative, aient accès à la même protection que l'ensemble des femmes victimes de violences au sein du couple en France.

Les femmes victimes de violences ne sont pas assez écoutées, les recommandations d'Amnesty ne sont pas assez entendues.

Aujourd'hui Amnesty international France demande aux candidats à l'élection présidentielle et aux législatives de s'engager à mettre tout en œuvre pour prévenir ces violences, rendre justice aux femmes qui en sont victimes et leur venir en aide en mettant en place en France un plan d'action interministériel, en ratifiant la convention au Conseil de l'Europe sur la traite des êtres humains, en augmentant l'aide fournie aux femmes victimes de violences lors des conflits armés dans divers pays, notamment l'aide médicale.

Ce manifeste " Entendez-les " sera distribué à Sarlat par les membres du groupe Amnesty que vous pouvez contacter au 05 53 28 95 67 ou 05 53 28 36 16.

Association périgourdine des amis des moulins

L'association tiendra son assemblée générale le samedi 10 mars à partir de 9 h 30 au foyer de Sauveboeuf, commune de Lalinde. Ordre du jour : rapports moral, d'activités et financier, questions diverses. Cette réunion est ouverte aux adhérents ainsi qu'aux personnes passionnées par les moulins et leur sauvegarde.

Périgord Rail Plus

Assemblée générale

L'association départementale de défense du chemin de fer tiendra son assemblée générale ordinaire le samedi 17 mars à 10 h 30 à la mairie du Buisson-de-Cadouin. Différents sujets seront abordés au moment où des menaces sérieuses pèsent sur la survie de cet important service public dans notre région. La réunion est ouverte à tous, adhérents et sympathisants.

ADIL 24

Information logement

Concernant les loyers, la construction, les financements, les aides au logement, etc., l'ADIL 24 tiendra ses permanences le mardi 13 mars de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h, et le mardi 27 mars de 13 h 30 à 16 h, dans les bureaux de la Caf, 91, avenue de Selves à Sarlat. Un juriste se tiendra gratuitement à votre disposition pour vous fournir les renseignements que vous désirez. Vous pouvez également prendre contact au 05 53 09 89 89.

The English corner

The English Corner is a weekly column for those English speakers who reside in or visit the Sarladais.

Any comments, suggestions, stories or queries are most welcome : petergooch@cegetel.net

INTERVIEW WITH A VAMPIRE

Several months after being released from a French prison pending trial, English embezzler Graham Templeton-Briggs, who is living in a castle at Compiègne – outside Paris – has finally granted an interview that took place in Bordeaux in the presence of his lawyers Alexander Novion and Gilbert Collard. When asked about how he managed to prey on and embezzle more than two million Euros for over forty people, he stated that he used a hole in the French banking laws, which, when he deposited the first cheque for £25,000 should have been queried by the Société Générale bank, but it never was. "From there on, it was relatively easy", he added. As for what he had done with the money, he stated that he had "invested" most of it in his home in the Dordogne, but that it also enabled him to lead a very comfortable lifestyle with luxury cars, and a yacht in the Spanish port of Marbella, as he was given a commission on each deal he made "and I made a lot of money legally". Turning to his name change after he arrived in France, he stated that birth name was Graham Briggs but that he had not changed his name until 1977 in England to Templeton. He also stated that he had never run away, and could be easily found. He then stated that what he intends to do is to work in the financial sector in London as it had "always been my trade", adding that he intended to refund the eight victims out of 42 that had made an official complaint, and that he was "very saddened" over what had happened to them, equally expressing the hope that within five years he would be able to repay the money. Finally, turning to his current situation, he stated that he was living with his son, and that he is working for a Catholic charity, but that the French financial inspectors had descended on him, and as a result he lost all his possessions, with his house being sold for 364,000 Euros "a third of its value".

CHARTER FOR SAFETY

A special "charter" has been agreed by Sarlat Town hall and the security forces over an effort to contain misdeeds occurring at night as the bars in the town close. Amongst the measures envisaged is a semi-official breath test of clients before they depart in order to assess their state before they get behind the wheel of a car. Equally, these measures envisage the setting up of a free phone service in order that the bar owner can call a taxi if a person is "over the limit".

LOSING IT

It has been revealed that the Eyrynac Gardens has lost one of its three stars in the next Michelin Green Guide, going from the qualification of "well worth the journey" to "worth seeing". Owner Patrick Sermadiras stated that the loss of the star "was partly jealousy from other sites" and equally that he was intending to do everything in his power to recuperate the lost status of his gardens. Equally, many

other professionals who work in the tourist industry have expressed their considerable surprise at the loss of status for Eyrynac, but Mr. Sermadiras remained "quietly optimistic" that the former status of his gardens would be restored when the next Michelin Green Guide is published in to years time.

A BORDEAUX ROBBERY

It was with considerable surprise that workers for a Périgordian family involved in the wine trade discovered that their store in Bordeaux had been the object of a robbery that took place towards the end of last month. Set in one of the quieter streets of the City, it soon became apparent that thieves had broken into the store over the weekend and stolen over three thousand highly valuable bottles of wine from the best vintages and best wineries. Sources have stated that only the top quality wines were taken from the best-known wineries, including 250 wooden cases of château Lafite-Rothschild, château Mouton-Rothschild, château Latour and château Margaux, with a collective estimated pre-tax value of 600,000 Euros. Whilst police are investigating, it is believed that the stolen bottles could have been rapidly dispersed, but are still hoping that some cases could turn up at auction.

THE ILLUSIONIST COMES TO TOWN

For the second week running this week the Rex Cinema in Sarlat is showing the original version of "Notes on a scandal" starring Judi Dench. Also showing in their original versions are an Argentinian comedy "Elsa et Fred", and the Rumanian film that won the Golden Camera Prize at last years Cannes Film Festival "12:08 East of Bucharest". For more information, either call 08 92 68 69 24, or send an e-mail to the address at the top of this section to receive information every week about the films in English with full details and showing times.

Société d'Art et d'Histoire de Sarlat et du Périgord Noir

Assemblée générale

L'association tiendra son assemblée générale le samedi 10 mars à 10 h dans la salle des associations à Carsac.

A l'ordre du jour : rapports moral et financier ; élection du tiers renouvelable du conseil d'administration ; Art et Histoire en Périgord Noir (le bulletin et déjeuner-conférence) ; sortie de la commission sites et monuments ; questions diverses.

La réunion sera suivie d'un déjeuner au restaurant Delpyrat à Carsac. Inscriptions auprès d'Alice Legendre, tél. 05 53 29 43 76.

Le départ en retraite du conservateur du patrimoine



Lundi 5 mars, la ville de Sarlat a organisé un pot amical pour le départ à la retraite de Mme Mireille Bénéjeam, conservateur en chef du patrimoine. Les membres du conseil municipal, les agents municipaux, les homologues régionaux et les amis de Mireille Bénéjeam sont venus nombreux saluer son parcours à Sarlat.

De 1991 à 1997, elle a assumé la responsabilité et la gestion du Musée aquarium et du musée d'Art sacré à la chapelle des Pénitents blancs, tout en montant le projet de création du musée d'Histoire de Sarlat et du Périgord Noir.

Mme Bénéjeam a présenté la collection du musée d'Art sacré au conseil artistique de la Direction des musées de France, qui l'a agréée en 1993 en fonction de l'orientation du projet du Musée d'Histoire. Dès lors il est question de créer un musée qui se répartirait entre deux bâtiments : l'hôtel Plamon et la chapelle des Pénitents blancs. La collection est désormais contrôlée par l'État et chaque objet est fiché, photographié, étudié et enregistré. Des achats ont été faits avec l'aide du Fonds régional pour les acquisitions des musées (le Fram) : gravures, peintures, sculptures se sont ainsi ajoutées sur plusieurs années, avec en dernier lieu le fonds d'atelier de Maurice Albe. Des dons ont également complété la collection (70 donateurs), elle est ainsi passée de 500 objets en 1993 à plus de 5 000 aujourd'hui.

Depuis 1995, par l'intermédiaire de l'association Animation et promotion des musées de Sarlat, dont les 27 membres contribuent à faire connaître la création du musée et à en valoriser l'intérêt, les habitants de Sarlat et du Périgord Noir se sont impliqués dans ce projet. Le fil conducteur est l'évolution de l'architecture et de l'urbanisme, avec des échappées thématiques sur la géographie, les mentalités, le pouvoir, l'économie, les personnages illustres, le savoir-faire, etc.

En 1996, elle commence à faire restaurer les sculptures sur bois polychrome et doré de la chapelle des Pénitents blancs. Depuis, ces objets sont protégés par un film recommandé par le restaurateur de la Direction des musées de France.

En 1998, elle lance la suite de l'opération en faisant dépoussiérer et protéger les chapes et les chasubles du musée d'Art sacré par une spécialiste des tissus venue de Paris. L'opération est achevée en 1999, lorsqu'elle peut faire intervenir des restaurateurs spécialistes des peintures

pour restaurer celles de la salle du conseil de l'hôtel de ville, déposées par l'État.

En même temps, elle établit le cahier des charges pour les réserves adéquates des collections qu'elle demandait depuis 1991. L'entrepôt Joubès, dans une partie du rez-de-chaussée, est envisagé. Cet espace s'avérant trop humide, l'ancien Musée aquarium est alors proposé. Pour pouvoir répartir les objets par matière, elle a dû tenir compte de chaque objet un par un et non par lots quand il s'agissait de séries. Important travail, puisque la collection compte aujourd'hui plus de 5 000 objets.

En 2000, le pré-dossier pour le patrimoine mondial est lancé. La ville de Sarlat est alors inscrite sur la liste d'attente.

En 2001/2002, Sarlat obtient le label "Art et d'Histoire" après présentation du dossier à la direction du patrimoine et recrute sur concours une animatrice du patrimoine.

En 2005, elle rédige le catalogue sommaire des collections du musée, qui devrait être publié lors de l'installation des réserves.

Une autre opération a été lancée depuis 2003 : la numérotation du fonds iconographique du musée pour la banque numérique des savoirs d'Aquitaine, qui a permis de créer deux sites Internet, l'un hébergé par celui de la mairie : www.sarlat.fr ("La ville racontée") et l'autre présentant toute la collection du musée, consultable et en cours d'achèvement : www.musee-sarlat.com (2 179 images actuellement).

Depuis 2002 la collection est labellisée "Musée de France", ce qui signifie qu'elle est inaliénable et imprescriptible. Même si elle est entreposée actuellement dans des lieux différents, elle est contrôlée et mise sous alarme.

Outre le projet de la création du musée, depuis 1997 elle a pris part à l'organisation des grandes expositions d'été : Manguin, O'Galop, Combas, Cocteau, l'art animalier et Henri Mori, Dalí.

Aux expositions estivales se sont ajoutées les Résidences de l'art tous les deux ans depuis 1999, en partenariat avec l'Association départementale de développement culturel, consistant entre autres à accueillir l'artiste et l'assister.

Depuis 1994, elle a préparé les Nuits du patrimoine de septembre avec l'association Renaissance des cités de France et les services techniques de la ville.

Depuis quinze ans, elle est intervenue en donnant des confé-

rences au Carrefour universitaire de Sarlat, à l'École nationale du patrimoine à Paris, au musée d'Agén, à la SHAP et à l'Université du temps libre de Périgueux.

Ayant contribué à faire signer une convention entre la ville et les professeurs d'Université, des étudiants ont pu préparer leur maîtrise avec l'aide financière de la municipalité, en histoire et en histoire de l'art. Une vingtaine de maîtrises sont ainsi conservées maintenant dans la future bibliothèque de consultation du musée qui comprend actuellement plus de 2 800 livres, dont les fonds du Majoral Monestier et de Maurice Albe. Des étudiants ont pu également donner des conférences et publier dans les revues scientifiques locales.

Elle a également rédigé vingt-deux articles dans le bulletin de la Société d'art et d'histoire de Sarlat et du Périgord Noir.

Elle a fait paraître "Sarlat : la cathédrale", édité par le Festin à Bordeaux, en collaboration avec Jean-Maurice Lefort pour ce qui concerne le mobilier liturgique et Bernard Podevin pour les orgues. En 2001, elle a participé à l'ouvrage "Jean Nouvel, l'église Sainte-Marie" de Sarlat, publié par le Festin à Bordeaux, où elle présentait l'analyse historique et archéologique de l'édifice.

En 2005/2006, elle a rédigé une partie du "Guide de Sarlat", paru aux éditions du Patrimoine avec une trentaine de coauteurs.

Par ailleurs, elle a travaillé sur la rédaction des panneaux signalétiques des monuments historiques qui ont été récemment mis en place.

Paroisse Saint-Sacerdos en Périgord Noir

Messes — A la cathédrale de Sarlat, messe à 9 h les mardi, jeudi et vendredi, à 18 h 30 les mercredi et samedi, à 11 h le dimanche.

Vendredi 9 mars, chemin de Croix à 17 h.

Dimanche 11 mars, messe à 9 h 30 à Carsac et à 11 h à Carlux.

Messe à 16 h mardi 13 mars à la maison de retraite du Plantier.

Prières — Avec le groupe du Renouveau le mardi à 20 h 30 au Centre Madeleine-Delbrêl.

Une heure pour Dieu, éveil au dialogue contemplatif, les 1^{er} et 3^e jeudis du mois à 20 h 30 au Centre Notre-Dame de Temniac.

Avec les Veilleurs les 2^e et 4^e jeudis du mois à 20 h 30 à la cathédrale.

Aumônerie — Vendredi 9 mars à 19 h 30, rencontre des animateurs des 4^e et des 3^e.

Samedi 10 mars de 10 h à 11 h 30 au Centre Madeleine-Delbrêl, rencontre des 6^e et des 5^e ; de 14 h 15 à 17 h 30, préparation de la marche pascale. Mercredi 14 mars à 18 h 30, réunion des animateurs pour la marche pascale ; à 20 h 30 au Centre Madeleine-Delbrêl, réunion des parents des enfants qui préparent leur profession de foi.

Rencontres — Au Centre Madeleine-Delbrêl : mardi 13 mars à 18 h 30, réunion des animateurs des groupes "communautés chrétiennes" ; jeudi 15 mars à 18 h 15, rencontre de l'Acat.

La sclérodémie, maladie orpheline

La sclérodémie est une maladie rare mais sévère, qui affecte la peau, mais aussi, dans sa forme généralisée ou systémique, les organes internes, pouvant mettre en jeu le pronostic fonctionnel et vital du malade.

Les recherches actuelles donnent une estimation de cinq à dix mille malades en France. Trois femmes pour un homme sont touchées. La maladie n'est pas exceptionnelle chez l'enfant. Elle n'est ni contagieuse, ni transmissible, ni héréditaire.

L'Association des sclérodermiques de France, reconnue

d'utilité publique, aide à soutenir les malades, contribue à faire reculer l'isolement des patients en créant une chaîne de solidarité et d'écoute, et finance la recherche en y affectant la totalité des dons perçus.

Elle continue à promouvoir la recherche médicale, rassemble le maximum de connaissances sur la sclérodémie et de moyens pour la vaincre, mène des actions de sensibilisation et interpelle les pouvoirs publics pour, à terme, éradiquer cette maladie.

Pour contacter l'association, téléphonez au 05 63 60 63 68.

Sécurité routière

L'allumage des feux de croisement le jour obligatoire pour l'ensemble des deux-roues motorisés

Le décret n° 2007-271 du 27 février 2007, publié au Journal officiel du 1^{er} mars 2007 étend, depuis le 2 mars 2007, l'obligation d'allumage des feux de croisement le jour aux motocyclettes légères et aux cyclomoteurs.

Dans un contexte d'accidentalité très préoccupant pour les usagers de deux-roues motorisés, cette mesure les rendra plus visibles de l'ensemble des autres usagers de la route et contribuera ainsi à l'amélioration de leur sécurité.

Une mesure qui a fait ses preuves. Les motocyclettes d'une cylindrée de plus de 125 cm³ et d'une puissance maximale de plus de 11 kW sont soumises depuis 1975 à l'obligation d'allumage des feux de croisement le jour. Les effets bénéfiques de cette mesure pour la sécurité des motards sont reconnus par tous. En 2005, plus de 94 % des motocyclistes circulaient de jour avec leurs feux de croisement allumés.

Le gouvernement a décidé, lors du comité interministériel de la sécurité routière du 6 juillet 2006, de faire bénéficier l'ensemble des usagers de deux-roues à moteur de cette mesure de sécurité, soutenue également par les associations nationales de motocyclistes.

Certains véhicules plus anciens ne sont pas conçus pour supporter l'allumage des feux en permanence. De ce fait, l'obligation ne s'applique qu'aux cyclomoteurs mis en circulation après le 1^{er} juillet 2004. Il est bien sûr conseillé aux utilisateurs d'engins antérieurs à cette date d'allumer leurs feux en permanence si la conception de l'engin le permet.

Cette disposition est entrée en vigueur le 2 mars 2007.

Les sanctions. Depuis le 2 mars 2007, le conducteur d'un deux-roues motorisé qui circule de jour sans allumer les feux de croisement de son véhicule est passible d'une contravention de deuxième classe, amende forfaitaire de 35 €.

Une mortalité préoccupante. En 2005, dans un contexte de baisse générale de la mortalité routière, - 4,9 %, le nombre de cyclomotoristes décédés a augmenté de 3,8 % et celui des motocyclistes tués de 1,3 %. Les usagers de deux-roues motorisés constituent plus de 23 % des victimes de la route en 2005*.

* Source : bilan de l'accidentologie routière 2005. Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR). www.securite-routiere.gouv.fr

Collectif sud Dordogne Sauvegarde de la nature

Le collectif s'étant réuni après les réunions de secteurs organisées par la Fédération départementale des chasseurs afin de faire une synthèse des thèmes prévus, plusieurs constatations en ressortent. La situation cynégétique départementale et locale, présentée par le service technique, semble aller dans le sens des objectifs énoncés antérieurement, mais des efforts d'information sont nécessaires sur le terrain afin de justifier les décisions. Quant à l'élaboration du schéma départemental, l'information sur les nouvelles obligations préconisées reste incomplète. La vigilance s'impose donc, car si l'approbation par l'administration intervient rapidement, il sera trop tard pour agir bien que ce schéma soit révisable annuellement.

Le budget fédéral suscite l'inquiétude car la forte baisse du nombre des permis de chasse ne va pas l'améliorer. Il faut une politique d'économies drastiques.

Le budget pour les dégâts occasionnés par le grand gibier n'est guère reluisant, malgré des prix en forte hausse pour une augmentation de la dotation en

bracelets. Afin d'améliorer cette situation, il faut donc s'orienter vers des surcotisations pour maintenir l'équilibre de ce budget, ce qui sera douloureux pour les moins argentés.

Les discussions sur la présentation des vœux sont restées floues, à l'exception du pourcentage financier pris par la Fédération des chasseurs et les sociétés de chasse, mais ce sont toujours les chasseurs qui paieront pour combler le déficit du budget alloué aux dégâts causés par le grand gibier. Là aussi, attention aux nouvelles obligations du schéma départemental cynégétique. Bien que le renouvellement de la moitié des administrateurs (pourtant en nombre important) n'ait pas été prévu à l'ordre du jour, il en fut néanmoins question, mais seulement succinctement. Le collectif Sauvegarde de la nature soumettra d'ailleurs au conseil d'administration de la Fédération un vœu en ce sens afin qu'elle le présente lors de l'assemblée générale de 2008, portant notamment sur une modification de l'article 5 des statuts, et ce pour les élections de 2010.

ANNONCES LÉGALES - ANNONCES LÉGALES - ANNONCES LÉGALES - ANNONCES LÉGALES

SARL HIRAN

Société à responsabilité limitée au capital de 7 700 euros

Siège social : les Crouquets 24590 Jayac

RCS Sarlat 434 479 606

AVIS DE LIQUIDATION

L'assemblée générale, réunie le 31 décembre 2006, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Brigitte MARTINEZ de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Sarlat-La Canéda, en annexe au registre du commerce et des sociétés.

Pour avis.

Signé : le liquidateur.

DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE
COMMUNE DE SAINTE-MONDANE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Une enquête publique est ouverte sur le projet de cession d'une portion de chemin rural au lieu-dit " Larue ". Ladite enquête sera ouverte le lundi 19 mars 2007 et close le lundi 2 avril 2007.

Monsieur Gérard GARRIGUE, maire de la commune de Saint-Julien-de-Lampon, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

Toute personne pourra chaque jour d'ouverture, soit les lundi et vendredi de 9 h à 12 h 30, en prendre connaissance sur place et formuler, le cas échéant, ses observations. Un registre spécial sera ouvert à cet effet.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public le lundi 2 avril 2007, dernier jour de l'enquête, de 10 h à 12 h.

AVIS DE LOCATION-GÉRANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Sarlat-La Canéda du 1^{er} mars 2007, enregistré à Sarlat-La Canéda le 5 mars 2007, bordereau n° 146, case n° 4, la SARL LES CHÊNES VERTS, au capital de 7 622,45 euros, dont le siège social est à Madrazès, 24200 Sarlat-La Canéda, immatriculée sous le numéro Siret 353 832 579, a donné en location-gérance à Mademoiselle Estelle PELAPRAT, demeurant le Sudalissant, 24200 Sarlat-La Canéda, un fonds de commerce de restauration exploité à Madrazès, 24200 Sarlat-La Canéda, pour une durée d'une année à compter du 1^{er} mars 2007, renouvelable par tacite reconduction.

Mademoiselle Estelle PELAPRAT sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sarlat.

Pour unique insertion.

Les animaux de basse-cour

Exposition à Souillac

A l'initiative de la Société avicole du Quercy et du Périgord Noir, une exposition sur les animaux de basse-cour se tiendra les 17 et 18 mars de 9 h à 18 h au Palais des congrès à Souillac.

Venez découvrir volailles, pigeons, lapins, palmipèdes, canaris, calopsites et perroquets de race pure et venus du monde entier !

Entrée : 4 € pour les adultes ; gratuite pour les enfants de moins de 12 ans.

LOCATION-GÉRANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 6 mars 2007, la SOCIÉTÉ DE LOISIRS MONDAMERT SARL - SLM, dont le siège est sis 50, rue Gustave-Flaubert, 45100 Orléans, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Sarlat sous le n° 332 466 507 00024 pour son établissement secondaire de Carsac-Aillac, a donné en location-gérance à Monsieur Christian SÉSTARET, commerçant, immatriculé au registre du commerce de Sarlat sous le numéro 452 752 868 00011, demeurant à Lestivinie, 24220 Vézac, le fonds de commerce d'un parc acrobatique en hauteur exploité sous l'enseigne commerciale INDIAN FOREST PÉRIGORD, sis manoir de la Feuillade, RD 704, 24200 Carsac-Aillac, pour une durée de trois ans à compter du 15 mars 2007.

Ce contrat prendra fin le 15 octobre 2009.

Pour insertion.

Signé :

Monsieur Marcel MONDAMERT, gérant SLM.

Société

GAEC DES TROIS B

Gaec

au capital de 344 000 euros porté à 345 000 euros

Siège social : lieu-dit Lage Le Lardin-Saint-Lazare

RCS Sarlat 494 367 436

Suivant acte reçu par Maître Éric LACOMBE le 23 février 2007, contenant assemblée générale extraordinaire des associés, il a été fait apport de divers biens en nature à ladite société évalués à 1 000 euros, moyennant création de 100 parts nouvelles de 10 euros numérotées de 34 401 à 34 500.

Par suite, le capital de la société a été porté de 344 000 euros à 345 000 euros et les articles 5, 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

Les modifications résultant des décisions ci-dessus, apportées au texte de l'avis antérieurement publié, sont les suivantes :

Article 5. Ancienne mention.

Apport par Monsieur Christophe BAUDRY : divers éléments mobiliers pour 641 euros et pour 39 369 euros. Un ensemble de bâtiments agricoles situé à Le Lardin-Saint-Lazare (Dordogne), comprenant trois bâtiments à usage de stabulation, cadastré section L n° 623 pour 99 a 45 ca, dont la valeur brute s'élève à 163 203 euros, TVA comprise, est fait à titre pur et simple à concurrence de 103 800 euros et à titre onéreux à concurrence de 59 403 euros. Cheptel pour 42 700 euros.

Apport par Monsieur Francis BOURRA : divers éléments mobiliers pour 1 494 euros et pour 101 511 euros, est fait à titre pur et simple à concurrence de 73 206 euros et à titre onéreux à concurrence de 28 305 euros. Cheptel pour 95 300 euros.

Article 5. Nouvelle mention.

Apport par Monsieur Christophe BAUDRY : inchangé.

Apport par Monsieur Francis BOURRA : inchangé.

Apport par Monsieur Guillaume BAUDRY. Désignation : un terrain destiné à la construction à usage professionnel, situé à Le Lardin-Saint-Lazare (Dordogne), cadastré section L, numéro 619, 620 et 621, pour une contenance totale de 67 a 20 ca, à concurrence de mille euros (1 000 euros).

Article 6. Ancienne mention. Le capital social est fixé à trois cent quarante-quatre mille euros (344 000 euros).

Article 6. Nouvelle mention. Le nouveau capital social est fixé à trois cent quarante-cinq mille euros (345 000 euros), divisé en 34 500 parts sociales de dix euros chacune.

Monsieur Guillaume BAUDRY a été nommé cogérant de la société GAEC DES TROIS B.

Pour avis.

Signé : le gérant.

Etude de Maître
Jean-Michel DEYMARIE
Notaire
24370 Calviac-en-Périgord

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Jean Michel DEYMARIE, notaire à Calviac-en-Périgord, le 30 janvier 2007, enregistré à Sarlat le 27 février 2007, bordereau n° 2007/131, case n° 1,

Monsieur Jean Paul RENON, gérant de camping, et Madame Martine Madeleine FESSY, gérante de camping, son épouse, demeurant ensemble à Carlux (24370), Rouffillac,

Ont cédé au profit de la société dénommée LES OMBRAGES, au capital de 5 000 euros, SARL dont le siège est à Carlux (24370), Rouffillac, identifiée au Siren sous le numéro 493 661 797 et immatriculée au RCS de Sarlat-La Canéda,

Un fonds de commerce de camping-caravaning connu sous le nom CAMPING LES OMBRAGES, sis et exploité par Monsieur et Madame RENON, sur un terrain sis à Carlux (24370), Rouffillac,

Pour lequel Monsieur RENON est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Sarlat-La Canéda sous le numéro 477 641 724.

Ce fonds comprend, à l'exclusion de toutes marchandises : l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés ; le droit à la ligne téléphonique numéro 05 53 28 62 17, sous réserve de l'accord de France Télécom ; et le site Internet www.ombrages.fr ; le droit à la jouissance de la licence d'exploitation du débit de boissons de quatrième catégorie, dite grande licence ; les différents objets mobiliers, le matériel et l'outillage servant à son exploitation.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au 31 décembre 2006.

Moyennant le prix principal de trois cent vingt mille euros (320 000 euros), s'appliquant : aux éléments incorporels pour deux cent trente-six mille cinq cents euros (236 500 euros) ; au matériel pour quatre-vingt-trois mille cinq cents euros (83 500 euros).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'étude de Maître DEYMARIE, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion.

Signé : Maître J.-M. DEYMARIE, notaire.

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BERGERAC

Par jugement du 26 février 2007, le tribunal de grande instance de Bergerac a prononcé le redressement judiciaire de Monsieur Michel PEYTAVIE, né le 2 mai 1967 à Sarlat (24), demeurant la Serre, 24370 Simeyrols. Les créances doivent être déclarées dans le délai de deux mois au mandataire judiciaire : SCP PIMOUGUET et LEURET, 37, rue Pozzi, 24100 Bergerac.

Signé : le greffier.

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BERGERAC

Par jugement du 26 février 2007, le tribunal de grande instance de Bergerac a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la CUMA PÉRIGORD BOURIANE, inscrite au RCS Sarlat sous le numéro D 338 045 164, sise chez Monsieur GRENAILLE, Veyri-gnac, 24370 Carlux. Mandataire liquidateur : SCP PIMOUGUET et LEURET, 37, rue Pozzi, 24100 Bergerac.

Signé : le greffier.

Rencontres culturelles à l'Association française contre les myopathies



La troupe de Tamniès

Le samedi 17 mars à la salle des fêtes de Lacropte, la délégation départementale de l'Association française contre les myopathies (AFM) organisera un après-midi de détente et culturel sur le thème du conte et du théâtre.

A 15 h, Guillaume Hussenot contera "L'Arbre magique", une de ses créations.

Guillaume, que l'on ne présente plus, anime, dans les collèges et les écoles, des séances de sensibilisation des jeunes sur la situation du handicap.

Ce sera ensuite du théâtre avec la troupe de Tamniès qui présentera son dernier spectacle. Au programme : "Lettres croisées", de Jean-Paul Allègre, une magnifique pièce qui parle de

la vie sous tous ses aspects, des plus comiques aux plus dramatiques.

Après l'entracte, on évoluera dans un registre plus léger avec "On ne peut pas s'entendre avec tout le monde", de Nicolas Martin. Une situation comique sur les différences...

Entrée : 5 € ; gratuit pour les enfants jusqu'à 11 ans.

Hommage au lieutenant-colonel Edouard Kauffmann



Le parcours militaire — Edouard Kauffmann est né en 1895. Bachelier, il s'engage en 1913.

Simple dragon, puis aspirant, il est reçu au concours de Saint-Cyr en 1914, passe dans l'infanterie alpine puis dans l'aviation et termine la guerre avec le grade de lieutenant, une victoire homologuée, la Croix de guerre et trois citations. En 1918, il fait partie des 43 % de survivants de la promotion 1914 "La Grande Revanche" de l'École spéciale militaire.

Il effectue un séjour de dix ans au Maroc, de 1923 à 1933, et participe à la campagne du Rif. Ses actions d'éclat sont récompensées par de nombreuses citations et le grade d'officier de l'ordre chérifien de Ouissam Alaouite. De 1934 à 1936, il est instructeur à la toute nouvelle Ecole de l'air de Versailles. De

1936 à 1939, il commande un groupe puis une escadre en Indochine. Il est nommé lieutenant-colonel le 15 mars 1939. De retour en France, il participe, en mai et juin 1940, aux attaques à basse altitude de colonnes ennemies à la tête d'une unité aérienne équipée d'avions périmés.

L'engagement dans la Résistance — Retiré dans sa propriété de Rivaux à Sarlat, il camoufle du carburant de l'armée. C'est là son premier acte de résistance. Son élevage de volailles lui sert de couverture pour ses déplacements. Mis en congé d'armistice en octobre 1940, il est placé dans la position de congé définitif du personnel navigant en janvier 1941.

Le commandant Faye, son subordonné au Maroc, le recrute dans le réseau de renseignement Alliance, créé fin 1940 par le général Loustanau-Lacau, et dont il deviendra l'un des principaux dirigeants.

L'activité clandestine du lieutenant-colonel Kauffmann s'exerce d'abord dans le Périgord, à partir de sa propriété de Rivaux, puis, quand le péril grandit, du château de Malfond où l'état-major du réseau s'est réfugié. Ces actions restent néanmoins assez mal connues car il a détruit, au moment de son arrestation, les rares notes qu'il avait prises. Cependant, deux actions importantes méritent d'être citées. Il organise, à la demande de l'Intelligence Service, le départ en sous-marin pour Gibraltar du général Giraud, et suggère un coup de main magistral des Royal Marines dans l'estuaire de la Gironde.

Le 6 février 1943, il faillit être arrêté une première fois à Rivaux.

L'armée allemande avait alors pris son épouse en otage, qui fut déportée à Ravensbrück jusqu'en 1945.

Une autre fois, arrêté par la police française à Lyon, il réussit à s'échapper du commissariat par le toit.

L'arrestation — L'étau se resserre et les membres de l'Alliance sont arrêtés les uns après les autres.

Le 21 septembre 1943, Edouard Kauffmann est cerné par la Gestapo et les SS donnent l'assaut de son refuge de Pagnat (Puy-de-Dôme). Il est torturé et emprisonné à Clermont-Ferrand où il passe douze jours sans soins ni nourriture, avant d'être transféré à Paris pour de nouveaux interrogatoires, puis à la prison de Fribourg-en-Brisgau.

Le 28 novembre, Edouard Kauffmann est exécuté avec deux autres de ses camarades, au bord d'un cratère de bombe immédiatement comblé.

Après la guerre, le corps du lieutenant-colonel sera rapatrié. Il sera inhumé, à l'issue d'une grande cérémonie, dans le cimetière du petit village de Saint-André-Allas, tout proche de sa propriété de Rivaux.

En hommage à ce héros, Sarlat donnera son nom en 1947 à la rue qui va de l'ancienne gare de la Croix-Rouge au carrefour de Rivaux où se trouve son ancienne habitation.

Le samedi 17 mars à 16 h 30, une plaque commémorative relatant sa carrière sera inaugurée devant la maison de Rivaux où il vécut de 1940 à 1942.

Centre culturel et de congrès

Dance of the world

Ballet du Théâtre de Sébastopol
Mercredi 4 avril à 21 h salle Paul-Eluard



Le Ballet du Théâtre de Sébastopol est un phénomène unique en son genre.

En effet, ses cinquante artistes se produisent pour exécuter toutes les danses traditionnelles des quatre coins du monde. Ballet de structure classique, il mêle tous les genres chorégraphiques et artistiques : salsa, rumba, valse, tango, flamenco, jazz, step-dance...

C'est, dans un sens, une quasi-révolution des danses de bal classiques qu'il propose. Il prouve ainsi qu'il est encore possible d'élargir les cadres d'expression de la danse et d'apporter au public un spectacle le plus complet, tout en conservant les hautes exigences,

notamment techniques et artistiques, de la danse.

Aujourd'hui, le répertoire de ce Ballet est très varié. Il comporte un vaste choix d'œuvres chorégraphiques issues des sujets de la littérature et de la dramaturgie : Carmen, Notre-dame de Paris, Tango argentin, Pygmalion, Love story...

Durée : 2 h 15, avec entracte.

Entrée générale : 25 €. Abonnement individuel : 23 €. Abonnement collectif : 20 €. Tarif réduit : 23 €. Tarif jeune : 10 €.

Réservations au Centre culturel, ouvert du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30, téléphone : 05 53 31 09 49.

Les Chemins de l'emploi

Journée de recrutements
en Périgord Noir lundi 12 mars

Cette demi-journée facilitera les recrutements liés pour l'essentiel à la saison estivale mais pas seulement. Elle se veut avant tout de proximité et simple pour les employeurs comme pour les futurs salariés.

Y tiendront des stands les groupements d'employeurs, les agences d'interim et des organisations professionnelles de l'hôtellerie restauration. Les services de l'ANPE et les chargés de mission renseigneront sur les mesures pour l'emploi. La Mission locale pour les 16-25 ans sera particulièrement attentive aux souhaits de contrats d'apprentissage et de dispositifs aidés réservés aux jeunes.

Cette action se veut simple, efficace et gratuite. Elle se tiendra simultanément au Centre de ressources et de développement économique du Terrassonnais et au Centre culturel de Sarlat lundi 12 mars de 14 h à 18 h.

Seront proposées les offres d'emploi du bassin du Périgord Noir, mais également celles des cantons limitrophes (nord du Lot, nord du Lot-et-Garonne et ouest de la Corrèze). Des chefs d'entreprise recruteront sur place, de même que les groupements d'employeurs, les agences de travail temporaire. Des offres spécialement collectées pour cette journée seront affichées.

Il est demandé aux employeurs qui souhaitent recruter de s'inscrire préalablement auprès de la Maison de l'emploi afin que leur soit réservé un stand pour mettre en valeur leurs offres.

Les conseillers de l'ANPE et de l'Assedic informeront les employeurs sur les aides à l'embauche et répondront aux questions des demandeurs d'emploi.

En 2006, trois cents personnes en recherche d'emploi sont venues s'informer et rencontrer les trente-cinq employeurs présents.

La participation aux Chemins de l'emploi est bien sûr gratuite pour tous. Une raison de plus pour ne pas manquer ce rendez-vous !

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Céline Escalier, tél. 05 53 31 56 00.

Circulation

En raison de travaux de pose de canalisations dans la rue Silvia-Monfort (route de la Rochelle), la circulation sera interdite de 8 h à 18 h jusqu'au vendredi 9 mars et l'interdiction pourra être éventuellement prolongée jusqu'au mardi 13 mars.

Caisse primaire d'assurance maladie

Du lundi 12 au vendredi 16 mars, l'agence de Terrasson-Lavilledieu sera fermée et la permanence de Montignac ne sera pas assurée.

Lettre ouverte d'un maire aux pouvoirs publics

Je viens de donner mon parrainage à M. Le Pen. Je tiens à préciser que je ne voterai pas pour lui, pas plus cette fois-ci que les précédentes, car je ne partage pas toutes ses idées. Mais je trouverais impensable qu'une personne qui, la dernière fois, s'était qualifiée pour le deuxième tour en battant un candidat de la stature de M. Jospin, ne puisse pas se représenter par suite des carences du "système". Ce serait un affront, non pas tant pour lui-même que pour ses électeurs qui étaient nombreux et respectables comme tous les citoyens français.

Je profite de cet article pour écrire qu'à mon avis la procédure du parrainage est à modifier. Elle empêche les petits partis de s'exprimer. Les tentatives d'inti-

midation, les insultes et lettres anonymes, le verrouillage, la publication des parrainages de maires du département par un quotidien régional, assortie de commentaires désobligeants et racistes, les leçons de "politiquement correct", les sondages "cuisinés" au goût du jour... Tout cela n'est pas conforme à l'idée que je me fais de la démocratie. J'ajouterai que si MM. Besancenot, de Villiers, Bové, d'autres encore, ne parviennent pas à réunir un nombre suffisant de signatures, ce sera la preuve que j'ai raison et que cette procédure doit être améliorée.

C'est à l'électeur de choisir, pas aux médias ni au système. Le premier tour est fait pour ça.

Jean-Claude de Royère,
maire de Mouzens

Club Debout la République

Suite à l'élan suscité par la candidature de Nicolas Dupont-Aignan, candidat gaulliste et républicain, et dans la perspective de maintenir un élan gaulliste dans le département de la Dordogne, deux clubs Debout la République ont été créés.

Club du Sarladais, président Patrick Peyrat, les Cauffours,

24220 Castels, téléphone : 05 53 29 62 74 ou 06 88 43 96 14.

Club nord Périgord, président Christophe Rochedreux, également responsable de l'action militante en Dordogne, le Moulin, 24600 Saint-Pardoux-de-Drôme, téléphone : 05 53 91 17 31 ou 06 09 40 61 41.

Libre-pensée Dordogne

Le livre noir des atteintes à la laïcité

Depuis la Révolution française, il existe une profonde unité entre la démocratie, la République, la laïcité et l'instruction publique. Un combat émancipateur a uni des générations de citoyennes et de citoyens pour faire avancer le progrès social (disparition de la notion religieuse de chef de famille, droit au divorce, émancipation de la vie sexuelle, liberté reconnue de décider d'avoir un enfant, évolution de l'égalité des sexes). C'est ce combat qui a rendu indissociables les trois principes laïques et républicains de liberté de conscience, d'égalité des droits sans distinction et d'universalité de l'action de la sphère publique dévouée au seul intérêt général. La loi du 9 décembre 1905 de séparation des Églises et de l'État, en tire les conséquences en supprimant dans son article 2 le régime discriminatoire des cultes reconnus : "la République ne reconnaît aucun culte", avec pour conséquence immédiate que la République ne peut non plus ni salarier ni subventionner les cultes, pas plus qu'elle ne peut subventionner des lieux pour les athées ou les agnostiques. La règle de la laïcité est donc simple : l'État ne doit se soucier que de ce qui est commun à tous les citoyens, et ne saurait privilégier une partie d'entre eux.

Aussi, suite à la célébration du centenaire de la loi de 1905, la Libre pensée a voulu faire l'inventaire des atteintes à la laïcité. Au cours de l'année 2006, les libres penseurs se sont livrés à une collecte d'informations concernant les budgets communaux, départementaux et régionaux et aussi les comptes de l'Administration. Certains élus se sont montrés coopératifs alors que d'autres ont dressé des obstacles dans la poursuite de ce travail. Le résultat de ces recherches a été présenté lors des États généraux de la laïcité qui se sont tenus en décembre 2006 à Paris, auxquels

se sont associées plusieurs centaines de délégués représentant le Grand Orient de France, la Ligue de l'enseignement, Force Ouvrière, le Comité laïcité et République, Europe et Laïcité, l'Union rationaliste, l'Union des familles laïques, l'Union des athées, l'association Chevalier de la Barre, l'association Laïcité Liberté. Le résultat de ces recherches est publié dans un "livre noir des atteintes à la laïcité".

On apprend ainsi que la participation de l'État au financement de l'enseignement général, technique et agricole catholique peut être estimée à 8,2 milliards d'euros, soit 132 € par an et par habitant. Les communes, qui participent à hauteur de 530 millions d'euros, supportent en effet les frais des écoles primaires privées sous contrat, et ce n'est pas l'article 89 de la loi du 13 août 2004 qui va diminuer leurs charges. Obligation leur est faite de contribuer forfaitairement aux frais de fonctionnement des établissements privés sous contrat installés en dehors de leur ressort mais fréquentés par des enfants de famille résidant sur leur territoire. Nombreux sont les maires qui refusent cette obligation de participer à ces dépenses. En revanche, on peut aussi voir des communes octroyer aux établissements privés sous contrat des aides facultatives pour prendre en charge une partie du coût des activités périscolaires, des dépenses de restauration ou de transport des élèves.

Quant aux départements et régions, ils supportent une partie des frais de fonctionnement des collèges (départements) et des lycées privés sous contrat (régions) sous forme d'une contribution forfaitaire par élève et par an calculée selon le principe d'équivalence avec le secteur public, ce qui permet d'atteindre en toute légalité 293,7 millions

Pour juger de la qualité d'un service, il faut en mesurer l'efficacité. C'est avec ce souci que vendredi dernier les responsables de l'Espace Economie Emploi (EEE), de la Mission locale et de la bourse du logement ont présenté aux élus du bassin d'emploi les résultats de leur activité 2006. Les domaines abordés étaient vastes mais complémentaires.

Suivi des jeunes de 16 à 25 ans ; visites en entreprise et réponses apportées aux employeurs ; appui individualisé aux demandeurs d'emploi ; organisation de journées spécifiques : emploi, création et reprise d'entreprise, apprentissage, jobs d'été ; collecte des offres d'emploi et mises en relation entre employeurs et candidats ; soutien au logement locatif.

Quelques chiffres de l'activité 2006 permettent de mesurer les progrès accomplis.

Huit cents offres d'emplois collectées en entreprise et chez des particuliers (contre six cents en 2005), dont 50 % d'offres saisonnières ; près de cinq cents curriculum vitae créés ou actualisés pour des personnes en recherche d'emploi ; un millier de jeunes de 16 à 25 ans, suivis par la Mission locale, dont près de la

d'euros (158,7 millions d'euros pour les départements et 135 millions d'euros pour les régions).

Ce sont donc plus de 9 milliards qui sont puisés dans les fonds publics pour financer l'école de quelques-uns contre l'école de tous, soit 20 % de l'impôt sur le revenu des contribuables, des chiffres de même importance que dans les pays concordataires. D'autres sources de financement public alimentent les religions : les dérogations fiscales avantageuses pour les cultes, les subventions pour les associations, les travaux d'entretien des édifices culturels publics et privés, l'application du Concordat dans les trois départements de l'Est où l'instruction religieuse fait partie des programmes scolaires dans l'enseignement public comme dans le privé.

Inacceptable en elle-même, cette situation devient d'autant plus intolérable que des évêques, en des termes plus ou moins nuancés, revendiquent un renforcement du caractère propre des établissements catholiques. Inacceptable le contenu du rapport Machelon et son toilettage de la loi de 1905 en dénaturant son article 2, inacceptable la loi de Vichy du 25 décembre 1942, non abrogée à la Libération, qui prévoit, concernant les associations culturelles, que les sommes allouées aux édifices affectés au culte public, classés ou non Monuments historiques, ne soient pas considérés comme subventions.

Au terme de cette enquête, il apparaît que le principe fondateur de la séparation, selon lequel "l'État ne subventionne aucun culte", est réellement battu en brèche. L'abrogation de toutes les lois antilaïques constitue bien un impératif majeur pour préserver la République. En janvier 1850, lors de la discussion de la loi Falloux, Victor Hugo ne disait-il pas : "L'État chez lui, l'Église chez elle".

Emploi, formation et logement tout est lié !

moitié nouvellement inscrits.

En moyenne, un jeune sur deux a trouvé une solution dans les domaines de l'emploi et de la formation grâce aux conseillères de la Mission locale. Mais ce n'est pas tout. Il faudrait également citer les solutions en matière de logement, de santé, de mobilité...

Deux cent vingt-quatre personnes âgées de 26 ans et plus (les jeunes sont comptabilisés dans l'activité de la Mission locale) ont été aidées individuellement dans leur recherche d'emploi, de formation, de réorientation professionnelle...

Un chargé de mission s'est rendu dans trois cent soixante entreprises pour appuyer les employeurs dans leur gestion des ressources humaines.

Dix-neuf contrats aidés Cirma ont été signés avec des entreprises de tous secteurs. Cette insertion professionnelle des RMIstes répond à une demande du conseil général.

Unis, les partenaires ont pu organiser plusieurs journées à thème. Deux forums de l'emploi (mises en relation entre employeurs et candidats), à Salignac et à La Roque-Gageac, deux journées sur la création et la

reprise d'entreprise, à Belvès et à Sarlat, deux journées sur les jobs d'été et une sur l'apprentissage.

Près de trois cents propriétaires ont été aidés par le programme habitat. La bourse du logement permet aux jeunes de trouver des logements adaptés à leurs attentes et à leurs budgets, et de sécuriser les bailleurs grâce à la garantie sur les impayés de loyers.

Président de l'EEE, Jean-Jacques de Peretti a présenté les deux axes d'effort pour 2007-2008. Il a souhaité que le lien déjà étroit entre la formation, l'emploi et le logement soit encore mieux pris en compte. Ce sera la fonction de la nouvelle Maison de l'emploi qui apportera un appui personnalisé à toutes les personnes qui le souhaiteront : employeurs, demandeurs d'emploi, salariés en réorientation professionnelle, personnes en recherche de formation, créateurs et repreneurs d'entreprise...

Jean-Jacques de Peretti a également demandé que la Maison de l'emploi couvre mieux le territoire, même si beaucoup est déjà fait. Un chiffre est édifiant : un demandeur d'emploi sur deux n'a pas le permis de conduire ou pas de voiture ! Cette volonté d'aller au plus près des besoins se traduira par deux initiatives. Désormais, les journées à thème s'étendront au Terrassonnais grâce à la logique fédératrice de la Maison de l'emploi.

Premier exemple lundi 12 mars après-midi, les Chemins de l'emploi se tiendront simultanément au Centre culturel de Sarlat et au Centre de ressources (face à la gare) de Terrasson. La prochaine journée d'appui à la création et reprise d'entreprise aura lieu en mairie de Montignac jeudi 22 mars au matin pour accueillir, conseiller gratuitement et confidentiellement les porteurs de projets.

Deuxième initiative, celle de la généralisation des points "emploi" qui essaieront en Périgord Noir en 2007 et 2008. La réussite du Point public de Belvès et les subventions de l'État, de la région et du département font des émules. Deux Points publics labellisés ouvriront leurs portes à Carlux (avril) et Salignac (septembre). D'autres suivront à Hautefort, Cénac, Montignac, Thenon...

Il est de coutume de se plaindre de l'accumulation des structures et dispositifs. On s'y perd. Ce n'est pas toujours faux même si, en matière d'emploi et de formation, Sarlat a toujours été à la pointe pour fédérer les partenaires et renforcer les moyens. Répétons-le : emploi, formation et logement, tout est lié ! Et la nouvelle Maison de l'emploi du Périgord Noir aura désormais cette mission de coordination à l'échelle du pays.

Pour consulter le bilan de l'activité 2006 : comptes rendus par communauté de communes et la synthèse "bassin d'emploi du Sarladais", www.pays-perigord-noir.fr/emploi

Les employeurs qui désirent s'inscrire aux Chemins de l'emploi du lundi 12 mars après-midi, peuvent prendre contact au 05 53 31 56 00.

Pour avoir plus d'informations sur la journée de la création et reprise d'entreprise qui aura lieu à Montignac le 22 mars, vous pouvez téléphoner au 05 53 31 56 00.

Elections

Réunions publiques

Dans le cadre de la campagne pour l'élection présidentielle mais également dans la perspective des prochaines élections législatives, Jean-Jacques de Peretti et Dominique Bousquet organisent, pour le canton de Saint-Cyprien, une réunion publique le dimanche 11 mars à 20 h 30 à Saint-Cyprien, salle du Foyer.

Toutes celles et tous ceux qui souhaitent se mobiliser pour ces deux scrutins qui engageront notre pays pour les cinq prochaines années sont invités à participer à ces rencontres. Pour tous renseignements, téléphonez au 05 53 59 41 45.

Parti communiste français

Samedi 10 mars à 14 h 30, Marie-George Buffet sera au Parc des expositions de Marsac-sur-Isle pour un meeting. Afin que chacun puisse y assister, des circuits de bus ont été mis en place.

Pour l'arrondissement de Sarlat : sur la place à Viffenfranche-du-Périgord à 12 h ; au rond-point à Sagelat à 12 h 30 ; sur la place à Saint-Cyprien à 12 h 45 ; devant le magasin Intermarché à Siorac-en-Périgord à 13 h ; devant la gare au Buisson-de-Cadouin à 13 h 15 ; sur la place au Bugue à 13 h 20.

Et encore place Marcel-Paul à Terrasson à 12 h ; au Lardin à 12 h 15 ; à la Mule blanche, commune de La Bachellerie, à 12 h 20.

Il est possible de se procurer "le Livre noir des atteintes à la laïcité" auprès de la Libre-pensée Dordogne, téléphone : 05 53 29 32 23 ou 05 53 28 86 15, au prix de 9 €, soit 7 € le livre et 2 € de frais de port.

Pour payer sa santé : carte Vitale ou carte bleue ?

Tous ceux qui ont eu besoin de soins pour eux ou leur famille ont pu mesurer la dégradation de notre système de soins, que ce soit à l'hôpital ou en médecine de ville. De moins en moins de permanences, de moins en moins de proximité, de moins en moins de prise en charge, mais de plus en plus d'attente, de plus en plus de remboursements.

Aujourd'hui, l'état sanitaire des jeunes se dégrade. C'est une violence de plus faite à leur égard. Plus généralement, ce sont tous ceux qui sont victimes d'une inégalité face aux soins médicaux qui sont concernés par cette violence peu perceptible sur l'instant. Cette inégalité d'accès aux soins est d'autant plus injuste qu'elle frappe au moment où on est le plus vulnérable.

L'état des comptes n'est pas de nature à nous rassurer sur l'avenir. Après avoir connu des soldes positifs en 1999, 2000 et 2001 sous le gouvernement Jospin, le déficit annuel de la Sécurité sociale s'est régulièrement accru autour de douze milliards d'euros sous les gouvernements de droite. C'est dire à quel point le système a été fragilisé. En moyenne, chaque Français s'est endetté, sans le savoir, de mille euros durant cette période. En creusant les déficits à un tel niveau, en multipliant les franchises pour les soins et en déstabilisant l'hôpital public, la droite a entamé une régression sans précédent de notre système de protection sociale.

Face aux injustices intolérables d'aujourd'hui et à l'aggravation qui s'annonce pour demain, Ségolène Royal s'engage sur une série de propositions destinées à corriger le présent et à assurer l'avenir de notre santé.

Pour une meilleure santé de tous — La mise en œuvre d'un grand plan de prévention des maladies graves, associé à un plan de recherche, permettra de limiter en amont les dépenses de santé grâce à un meilleur suivi de l'ensemble de la population. Pour assurer l'égalité territoriale dans l'accès aux soins, des dispensaires seront ouverts dans les zones rurales et dans toutes les zones où la médecine n'est plus suffisamment présente et le financement de l'hôpital public sera pérennisé. Enfin, pour agir contre l'augmentation des dépenses de santé, l'utilisation des médicaments génériques sera encore renforcée.

Pour les jeunes — Dans l'optique d'une politique de prévention, les soins seront gratuits jusqu'à 16 ans, et les plus de 16 ans bénéficieront d'une "carte santé jeune" qui leur donnera droit à une consultation gratuite tous les six mois. De plus, la contraception sera rendue gratuite pour les jeunes femmes de moins de 25 ans. La médecine scolaire sera renforcée et une lutte précoce contre l'obésité sera également mise en place.

Pour les travailleurs — La médecine du travail doit être indépendante des entreprises, lesquelles assurent pour l'instant son financement. Les conditions d'attribution de l'allocation adulte handicapé seront adaptées pour les maladies évolutives ou à pronostic incertain.

Pour les plus faibles — Les médecins qui refusent de soigner les bénéficiaires de la CMU seront sanctionnés et les crédits pour les soins aux étrangers seront rétablis. L'accès aux soins est un droit fondamental que la France, pays des droits de l'hom-

me, se doit d'assurer à tous, quels que soient sa situation ou son niveau de revenu.

Pour les plus âgés — Le maintien à domicile des personnes âgées sera favorisé — ce qui permettra de créer de nombreux emplois — et le nombre de places dans les structures d'accueil sera augmenté.

Au travers de ces engagements, une fois de plus on mesure la distance qui sépare la politique de la droite, qu'on vient de subir, des préoccupations de la candidate socialiste. Pour les

libéraux, la santé est un secteur de l'économie comme un autre. C'en est même un qui peut générer plus de profits que les autres, car tout un chacun est prêt à tout sacrifier pour sa guérison ou celle de ses proches. Les socialistes n'accepteront pas de tout laisser transformer en bien marchand. C'est une question d'éthique, de dignité. C'est une des promesses solennelles de Ségolène Royal. La santé ne sera pas abandonnée au marché.

Pour la section socialiste de Sarlat, son secrétaire, Daniel Delpeyrat

Réunion de quartier

Secteur n°2 Centre-Est de Sarlat

Les réunions de quartier, organisées par la ville de Sarlat, sont destinées à évoquer les problèmes de proximité rencontrés par les Sarladais. Toutes questions relatives à la voirie, l'assainissement, la signalisation et autres interrogations, sont notées puis traitées dans la mesure du possible.

La prochaine réunion publique concerne les habitants de la zone géographique n° 2, délimitée comme indiquée ci-après. Elle se tiendra le vendredi 16 mars à 20 h 30, salle du conseil municipal.

Un courrier a été adressé aux riverains concernés, accompagné d'un bulletin-réponse pour faire parvenir à la mairie les appréciations et points qu'ils souhaitent soulever à l'occasion de ce moment d'échange. Si vous n'avez pas été destinataire de cette lettre, merci de vous rapprocher de la Mairie de Sarlat au 05 53 31 53 31.

Responsables de quartier : Guy Giraudet et Olivier Thomas, conseillers municipaux.

Délimitation du quartier n° 2 : allées des Anémones, des Coquelicots, des Jonquilles, des

Myosotis, des Perce-Neige et des Primevères ; Bessounet ; boulevards Nesmann et Voltaire ; Bourre ; Cantegal ; Château Trompette ; chemin des Monges ; Combes de Leygues et de Rieux ; Desmouret ; Goursou ; impasses des Énoiseuses, des Vignerons, du Jardin et Jean-Jaurès ; la Châtre ; la Colline ; la Croix d'Allon ; la Foussade ; la Mathalie Haute ; la Perrière ; la Plane ; la Rochelle ; la Sablière ; la Vigne de la Croix d'Allon ; la Vigne des Pechs ; la Vigne du Foussat ; la Viguerie ; la Villenie ; le Bois de Laville ; le Bras de l'Homme ; le Foussat ; le Gisson ; le Jardin ; le Lac de la Plane ; le Maine ; le Maine Haut ; le Pech d'Ambirou ; le Pech Éternel ; le Pech Lafaille ; le Pignier des Pechs ; le Tapis Vert ; les Pechs ; les Perrières ; Leygues ; Peyrignac ; places de la Bouquerie, des Cordeliers et Salvador-Allende ; résidence Du Bellay ; rues de la Plane, de la Rochelle, de la Vigne, des Trois-Conils, des Cacalous, des Cordeliers, du Pech Éternel, Fénelon, Fournier-Sarlovèze, Jean-Gabin, Jean-Jaurès, Jean-Leclair, Jean-Moulin, Louis-Mie, Notre-Dame, Silvia-Monfort et Xavier-Vial ; Villarzac.

Automobile

Revue de presse

Mars et ça repart ! Ah ! On vous l'a déjà fait ?

Consolez-vous avec la lecture de quatre magazines qui, dans des domaines variés, vous apportent à la fois conseils et rêve.

Auto passion fait sa une avec une berlinette Alpine sur la neige. Non, nous ne sommes pas avec l'équipage Thérier-Vial dans les années 70, mais au récent Monte-Carlo Historique qui a encore fait le plein de participants. Une Marcadier-Renault, parfaitement restaurée, et une Panhard Dyna Z de 1958, comme neuve, ornent aussi la couverture de ce mensuel qui, trente ans plus tard, a retrouvé la trace d'une petite GT, la Fauvel. Coup de projecteur sur un pilote qualifié d'amateur professionnel à une époque où tout était plus simple. Citroën est honoré avec l'interview de Jean Nicolas et l'essai d'une rarissime 2 CV 4X4 Sahara. Pour prolonger la lecture, le DVD vous plonge dans le RAC, le Monte-Carlo, les courses US, la

carrière de Niki Lauda, et questionne Bruno Saby.

Passion 4X4 décortique le Land Rover Discovery dans son cahier pratique. Passons sur la pléiade de nouveautés car certaines ne fouleront jamais l'asphalte du Périgord Noir et encore moins nos chemins boueux ou rocheux. Château Lastours, dans l'Aude, a de nouveau servi de cadre à quelques comparatifs de derrière les fagots. Coup de frais avec la Croisière Blanche, et de soleil avec le fort bien nommé Domaine de la Galère en Provence.

Rallyes Magazine présente de beaux outils, comme les Fiat Punto S 2000 ou Panda Rally Evoluzione. Portrait du brillant J.-M. Cuoq, retour en détails sur les Monte-Carlo, le moderne puis l'historique.

Enfin, **Echappement**, encore un peu maigre, a testé une BMW M3 biturbo : vingt ans et une super forme. Visite chez le fameux Michel Enjolras, bilan du trophée Andros et du succès Prost-Toyota...

Jean Teitgen

Exigeons un débat contradictoire

Alors que l'élection présidentielle va décider de l'avenir du pays et de celui des familles, tout est fait pour en masquer les enjeux. Le complexe "médiatico-politico-sondageur", propriété des puissances d'argent, s'acharne à placer les classes populaires dans un piège infernal.

Il modèle depuis des mois le cadre dans lequel doit se dérouler l'élection. Il fait délibérément l'impasse sur le premier tour du scrutin, celui qui dessine le rapport de force influant par la suite sur les politiques à mener dans le pays.

La machine à fabriquer l'opinion fait monter tel ou tel candidat au gré des circonstances. C'est à partir de ces sondages que sont décidés les temps de parole des uns et des autres.

Plus on vous place en haut, plus vous avez le droit d'exister, cela frise de plus en plus le déni de démocratie.

Au bout du compte, ce sont les idées et les propositions alternatives qui sont éjectées du débat, pourtant les trois quarts de nos concitoyens considèrent que leur vote n'est pas encore décidé.

Ainsi on tend à nous faire croire que nous serions devant de simples choix de gestion.

Toutes celles et tous ceux qui veulent pouvoir décider en toute connaissance de cause doivent se rebeller contre l'encadrement électoral dans lequel on veut nous enfermer et exiger de grands débats publics et contradictoires. Si ce débat continue à être confisqué, le risque de terribles déboires existe.

Journée de la transmission et Forum installation

Mardi 13 mars de 9 h à 17 h à l'Agora de Boulazac, le service départemental du Cnasea et les Jeunes Agriculteurs (JA) de Dordogne organisent conjointement la journée de la transmission en Dordogne et le Forum à l'installation.

La matinée sera consacrée à des ateliers en groupe sur l'installation et la transmission. Pour l'installation, seront abordés les thèmes suivants : le parcours à l'installation, l'agriculture de groupe, la recherche de foncier, l'installation progressive et la découverte de l'agriculture. Pour la transmission, l'accent sera porté sur les trois étapes cruciales de la cession d'exploitation : anticiper, décider, agir.

En début d'après-midi, une plénière cédant sera enrichie par l'intervention de Maître Gilardeau sur la loi d'orientation agricole en matière de transmission, avec une présentation chiffrée, en plénière commune transmission et installation, du contexte départemental.

Déjeuner convivial offert à réserver impérativement auprès du service départemental du Cnasea, tél. 05 53 45 41 59.

**PHOTOCOPIES
COULEURS
Imprimerie
du Sarladais
Tél 05 53 59 00 38**

Marie-George Buffet, comme beaucoup de "petits candidats", est aujourd'hui minimisée, mise à l'écart par les médias. Des journalistes de l'audiovisuel public s'inquiètent de cette dérive et, dans une pétition nationale, appellent à l'organisation de véritables débats contradictoires.

Parcourant la France à la rencontre des salariés, des jeunes des banlieues, des familles en situation de précarité, mais aussi du monde de la culture, de la recherche, de responsables européens politiques et syndicaux engagés pour une alternative au libéralisme, Marie-George Buffet propose un projet d'une société solidaire s'appuyant sur trois moyens clés.

Mobiliser l'argent pour un nouveau type de développement afin de le rendre utile socialement ;

Fonder une VI^e République ; développer la démocratie, pour des droits et des pouvoirs nouveaux pour les citoyens et les salariés ;

Refonder l'Europe sur des bases d'une harmonisation sociale par le haut et pour des rapports de codéveloppement dans le monde.

Samedi 10 mars, la candidate sera à Périgueux, au Parc des expositions, à partir de 14 h 30, dans le cadre d'une rencontre publique.

Un covoiturage est prévu au départ de Sarlat à 13 h, place du Marché-aux-Noix.

Pour tout renseignement, vous pouvez appeler le 06 85 31 19 79.

Réunion d'information

Vérité et Justice

Le collectif sarladais Vérité et Justice pour Roland Veillet organise une réunion d'information le vendredi 9 mars à 20 h au café Le Lébéro, 5, rue Jean-Jacques-Rousseau à Sarlat.

Extrait du manifeste :

Nous affirmons ici que Roland Veillet, comme tant d'autres — Kamel Belkadj (Daewoo), Faty Maillant (Accor), Latifa Abed (Maxi-Livres), Jean-Louis Bourgatte (Connex), Mohamed Bedhouche (Carrefour), Marcel Douce (Lilly), n'est coupable que de s'être élevé, par son action syndicale, contre le désordre social croissant.

Conseiller principal d'éducation à Nîmes, au lycée Dhuoda, Roland Veillet est suspendu de ses fonctions le 3 février 2003, alors qu'il était en grève, puis muté d'office à Lyon, à trois cents kilomètres de ses enfants, depuis juin 2003.

Il a fait l'objet d'une tentative d'internement abusif en hôpital psychiatrique. Il est aujourd'hui menacé de radiation des cadres de l'Education nationale.

Nous accusons sa hiérarchie (le proviseur et le recteur) d'acharnement à son encontre et d'altération délibérée de documents administratifs.

En portant ces accusations, nous savons que les procès en diffamation font partie des nouvelles armes pénales (comme le "harcèlement moral" à l'encontre de la direction") utilisées contre les militants pour obtenir le silence. Nous voulons briser le silence.

Conseil municipal

Compte rendu de la réunion du 9 février

Le compte rendu du conseil municipal du 8 décembre 2006 est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour de la présente séance est également adopté à l'unanimité.

Développement durable — Le maire propose de débiter la séance par l'exposé du rapport BMJ Urbi Valor, présenté par M. Benoît Agassant.

Il propose ensuite la motion suivante : il y a plus de dix ans, lors du premier Sommet de la Terre qui se tenait à Rio de Janeiro, les représentants de 180 nations relevaient la nécessité de concevoir un nouveau mode de développement et s'engageaient sur la voie du développement durable en adoptant un plan d'actions pour le XXI^e siècle.

Si les stratégies globales se déclinent lors de tels événements, d'envergure internationale, leurs mises en œuvre se réalisent au quotidien grâce aux acteurs agissant à d'autres échelles, répondant ainsi à la formule " penser globalement, agir localement ".

Dans cette perspective, les communes ont un rôle fondamental à jouer par la diversité de leurs missions ainsi que leur proximité vis-à-vis des citoyens.

Sarlat a toujours eu le souci d'un développement équilibré et harmonieux. C'est pour cette raison que le développement durable est devenu naturellement un principe général d'action de la municipalité. C'est ainsi que ces dernières années de nombreuses actions menées par la ville, participant aux trois principales sphères du développement durable – environnement, développement économique, équité sociale, solidarité et participation des administrés –, ont été conduites.

La démarche de développement durable que la ville veut engager est ainsi la suite logique des politiques publiques qu'elle met déjà en œuvre. Elle vise simplement à les amplifier, en les inscrivant dans la durée et en leur donnant une cohérence partagée.

La mise en place au niveau local d'un projet collectif de développement durable, relève d'un processus de réflexion partagée. Ce processus est de nature participative. Le déroulement de la démarche se résume en sept grandes étapes : mobilisation des acteurs ; réalisation d'un diagnostic ; définition d'une stratégie locale de développement durable ; validation et programmation des actions ; mise en œuvre des actions ; promotion et valorisation de celles-ci ; suivi et évaluation régulière du programme d'actions.

En 2005, plusieurs réunions ont été organisées afin de " mobiliser les énergies " : information des élus, conférence devant le Carrefour universitaire, lancement d'un diagnostic interne à l'occasion d'un séminaire du personnel municipal, réunion publique de concertation avec la population.

Dans le courant de l'année 2006, l'ensemble du personnel municipal a été invité à s'impliquer dans la démarche. Cela s'est tout d'abord traduit par la constitution de quatre ateliers de travail : protection de l'environnement, relation avec les usagers, communication, organisation du travail et formation. Ces ateliers se sont ensuite réunis tout au long de l'année, ont travaillé en deux phases, permettant d'établir un certain nombre de constata-

tions entrant dans le champ du développement durable et d'élaborer des propositions d'actions.

Durant cette même année une mission d'évaluation et de notation a été confiée à un cabinet spécialisé, BMJ Urbi Valor, afin d'identifier les principaux enjeux du développement durable du territoire communal. Le diagnostic établi propose une analyse de Sarlat à travers quatre domaines du développement durable : l'environnement, la cohésion sociale, le développement économique, la gouvernance.

Mme Le Goff se déclare choquée par les exemples évoqués par le maire concernant la récupération des fruits et légumes du marché pour les personnes en difficulté. Le développement durable ne se résume pas à cela.

Le maire répond qu'il s'agit d'une proposition du conseil municipal des enfants et que la cohésion sociale rentre dans le cadre du développement durable.

Mme Le Goff estime que de nombreux aspects de la vie locale ont été oubliés : l'hôpital, l'offre locale de santé.

Monsieur Agassant rappelle que l'hôpital est cité dans le rapport. Il explique qu'il s'est posé un problème de périmètre dans ce document. Compte-tenu de l'importance de la ville dans le Pays du Périgord Noir, il était difficile de choisir entre une analyse de la commune au sens strict et une analyse de son rayonnement dans le Périgord Noir.

Mme Le Goff demande des explications sur les démarches à venir.

Le maire expose qu'il a souhaité associer la population à la démarche par la création de quatre ateliers : la maîtrise de l'énergie, le cadre de vie, la proximité et la solidarité et le développement économique. Un cabinet spécialisé sera retenu pour animer les ateliers et aider à la rédaction de la charte. C'est une démarche pragmatique visant à s'appliquer localement et pouvant vivre au gré de l'évolution de la réflexion.

Mme Le Goff demande si un groupe d'évaluation sera créé.

Le maire répond qu'une commission extra-municipale rassemblant les responsables des ateliers internes, les élus et les principaux représentants des ateliers issus de la population sera mise en place.

Mme Le Goff rappelle que la participation des habitants au Plan local d'urbanisme a été difficile. Il sera nécessaire d'engager une communication forte.

Le maire précise qu'il sera opportun de s'appuyer sur les écoles. Il faudra profiter de la taille humaine de Sarlat.

M. Delmon souhaite avoir des éclaircissements sur les délégations de service public, et notamment sur la gestion de l'eau.

Le maire rappelle que le contrat court jusqu'en 2012, mais pense qu'un bilan d'étape sera nécessaire.

M. Delmon souhaiterait que soit effectué un examen du contrat pour voir si certains éléments liés au développement durable ne pourraient pas faire l'objet d'une renégociation.

Il ajoute que le rapport amène des réflexions intéressantes et propose que le développement durable devienne une préoccupation permanente de la gestion locale en y intégrant l'aspect humain, en luttant contre la précarisation de la société et l'excès de

consommation. Il souligne le gaspillage généré par la politique du transport.

Chaque fois que le maire proposera des choix en matière de développement durable, l'opposition ne pourra que s'associer. Toutefois, il faut rappeler que nous en sommes à faire des choix de civilisation pour envisager un développement plus harmonieux, les effets de l'activité humaine étant déjà sensibles.

Le maire rappelle qu'il faut penser globalement et agir localement. Cela passe notamment par le développement des services à la personne, en augmentation de 25 % par an depuis trois ans. Il faut se poser la question de savoir comment les structures associatives existantes dans ce domaine vont innover.

Mme Le Goff indique que ces emplois, même s'ils répondent à un besoin réel, ne proposent pas de perspectives intéressantes pour les salariés. Il faut aussi penser au développement de la formation pour obtenir de plus grandes qualifications.

Mme Beaudoin propose que des conseils soient donnés aux habitants lors du dépôt du permis de construire.

Le maire partage cette idée, mais déplore que peu d'architectes aient une formation " haute qualité environnementale ". Il faut maintenant poser la question du développement durable avant chaque chantier pour en diminuer le coût.

M. Eidelmann demande pourquoi il est décidé de créer un poste de chargé de mission alors que cela est effectif.

Le maire indique qu'il s'agit d'une formalisation d'un poste pour la procédure.

Le conseil, à l'unanimité, prend acte du rapport BMJ Urbi Valor et de la notation de la ville, décide d'engager solennellement Sarlat dans une démarche visant à promouvoir un développement durable de la commune et décide de créer un poste de chargé de mission au développement durable au sein de la collectivité.

Ligne à grande vitesse (LGV) entre Poitiers et Limoges —

Ce projet, présenté par Réseau Ferré de France (RFF), fait actuellement l'objet d'un débat public. A cette occasion, une association pour la promotion du TGV Poitiers-Limoges-Brive a été créée afin de construire la réussite de ce projet capital pour l'avenir de notre territoire. Le maire précise que l'adhésion est gratuite.

Il convient donc de se prononcer en faveur du projet de LGV entre Poitiers et Limoges et d'apporter le soutien de la ville de Sarlat à l'action menée par l'association de promotion du TGV Poitiers-Limoges-Brive sans que cela nuise à la ligne Orléans-Châteauroux-Limoges, axe important en matière d'aménagement du territoire pour le Centre.

Le conseil, à l'unanimité, approuve le projet et adhère à l'association en question.

Régies municipales — Le plan de développement des services à la personne, qui a fait l'objet d'une loi consensuelle votée le 26 juillet 2005, constitue un enjeu important de créations d'emplois de qualité et répond en outre à un véritable besoin de société car les services proposés facilitent la vie quotidienne de tout un chacun.

Cette loi instaure le chèque emploi service universel (cesu) qui permet aux personnes et aux familles de payer un grand nombre de services effectués à leur domicile, mais également les prestations de garde d'enfants comme les crèches, haltes-garderies ou garderies périscolaires.

Face au développement du cesu, il convient d'accepter ce nouveau mode de paiement afin que les régies municipales puissent le recevoir.

Le conseil, à l'unanimité, accepte le cesu comme mode de paiement, dit que les régies municipales devront être modifiées en ce sens et autorise le maire à prendre par arrêté les dispositions nécessaires à cette acceptation.

Cathédrale Saint-Sacerdos — Le maire rappelle au conseil le plan de restauration des chapelles et du chœur de la cathédrale Saint-Sacerdos.

Par délibération en date du 28 mars 2002, le conseil a approuvé le principe de la programmation d'une première tranche et son plan de financement prévisionnel. Compte tenu de l'urgence des travaux, il a été décidé de concrétiser également la tranche conditionnelle n°1, ce qui modifie le plan de financement initial : Drac, 310 085,05 € ; ville de Sarlat, 310.085,05 €.

Cette opération devant faire l'objet d'une nouvelle convention avec le ministère de la Culture, il convient de se prononcer sur ce nouveau plan de financement.

Le conseil, à l'unanimité, approuve l'engagement des travaux précités, approuve le plan de financement, sollicite de la Drac une aide à hauteur de 50 %, soit 310 085,05 €, autorise le maire à signer la nouvelle convention ou l'avenant à la convention du 7 août 2002 concrétisant ce plan de financement, et dit que les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif 2007.

Site Internet du Musée de Sarlat et du Périgord Noir — Dans le cadre de la protection et de la valorisation du patrimoine, il convient de poursuivre et de perfectionner le site Internet des collections du musée précité.

La numérisation et l'indexation de la collection, commencées en 2004, sont complétées tous les ans. Afin d'en exporter les données, les saisies doivent être mises aux normes de la base nationale " Joconde " qui présente une sélection des musées de France.

La mise en place du site sera suivie de sa mise en page pour une bonne présentation, permettant de publier la collection du musée en ligne, dans les meilleures conditions.

Ces deux opérations complémentaires s'élèvent respectivement à 960 € HT et à 1 184 € HT, soit un total de 2 144 € HT.

Le plan de financement serait le suivant : État 40 % : 857,60 € HT ; conseil régional 20 % : 428,80 € HT ; commune 40 % : 857,60 € HT.

Le conseil, à l'unanimité, approuve la mise en place du site Internet précité et sa mise en page en vue de sa publication en ligne, approuve le plan de financement de ces opérations, sollicite les subventions indiquées ci-dessus et dit que les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif 2007.

Concernant les collections du musée, et afin de pouvoir exporter les données sélectionnées, de faciliter leur accessibilité sur la banque numérique du savoir d'Aquitaine et d'entreprendre le recensement de l'inventaire, une opération d'aide extérieure de 500 heures est nécessaire, pour un total de 10 000 € TTC.

Le plan de financement serait le suivant : État 30 %, 3 000 € HT ; conseil régional 20 %, 2 000 € HT ; commune 50 %, 5 000 € HT.

Le conseil, à l'unanimité, approuve l'apport de l'aide extérieure pour la mise en place du site

Internet de la collection du musée, approuve le plan de financement, sollicite les subventions indiquées ci-dessus et dit que les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif 2007.

Subvention Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (Fnaca) — Elle est retirée en commission administration générale et finances.

Animation du patrimoine — Le maire expose au conseil les grandes lignes du projet 2007 pour " Sarlat, Ville d'Art et d'Histoire ".

Les propositions concernent : des actions de communication destinées aux habitants et aux visiteurs afin de signaler les manifestations et d'insérer la ville au sein du réseau des Villes et Pays d'Art et d'Histoire en respectant une charte graphique spécifique ; des projets de sensibilisation des publics au patrimoine de Sarlat visites-découvertes, Journées et Nuit du patrimoine ; des animations à destination des scolaires et des habitants.

Pour ces projets, un budget de fonctionnement prévisionnel global de 37 600 € est proposé.

Le maire rappelle au conseil que la convention Ville d'Art et d'Histoire prévoit un financement à parité entre l'État et la ville de Sarlat sur certaines animations à caractère pédagogique ou de communication.

Le maire propose de solliciter une subvention de 18 400 € de la Drac, correspondant à 49 % du montant des dépenses prévisionnelles.

Le plan de financement serait le suivant : État (Drac), 18 400 € ; commune, 19 200 €. Soit un total de 37 600 €.

Le conseil, à l'unanimité, approuve ces dépenses d'animations au titre de l'année 2007, approuve le plan de financement indiqué ci-dessus, sollicite une subvention de la Drac et dit que les crédits seront inscrits au budget primitif 2007.

Acquisition du terrain de M. Armagnac — M. Armagnac a saisi la commune pour l'acquisition d'une parcelle de terrain, cadastrée section BI n° 269, de 289 m², qui jouxte la Lanterne des Morts, au prix de 25 000 €.

Considérant l'utilité de ce terrain qui se situe dans le secteur sauvegardé à proximité de la cathédrale, le maire propose au conseil d'acquiescer ce terrain, ce qui permettrait de créer un espace public autour de la Lanterne des Morts.

Le conseil, à l'unanimité, décide d'acquiescer la parcelle précitée, désigne Maître Nouaille, notaire à Salignac, pour la rédaction de l'acte et autorise le maire à signer tous les actes à intervenir.

Orientations budgétaires — Le maire rappelle au conseil que l'article 11 de la Loi du 6 février 1992, relative à l'administration territoriale de la République, impose la tenue d'un débat sur les orientations budgétaires précédant le vote du budget primitif.

Le conseil ayant débattu des orientations budgétaires 2007, dit que les dispositions de l'article précité ont été appliquées pour le budget de l'exercice 2007 et prend acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires au titre de l'exercice 2007.

Décisions du maire (article L. 2122.22 du Code général des collectivités territoriales).

Dexia Crédit Local : emprunt de 2 000 000 € ; bail avec l'Epic Office de tourisme ; développement durable : conventions avec la société Ecofinances SAS ; redynamisation urbaine 3^e tranche : convention avec la société Espaces Sarl pour l'étude des aménagements de l'avenue Thiers et de la place Pasteur.

Chronique Régionale

Sarlat

Le Caminel

A 1,5 km de Temniac SARLAT

Vendredi **16** mars - 21 h
LOTO

LAVE-LINGE - CANARDS GRAS
électroménager, bouteilles de vin
plants de végétaux

1,50 € le carton - 8 € les 6 - 15 € les 12
BUVETTE. PÂTISSERIES

Dimanche **18** mars - 12 h
REPAS DANSANT PAELLA

Apéritif, soupe campagnarde
paella, dessert maison

A 14 h 30 : **THÉ DANSANT**
avec Patrice **PERRY**

Repas + bal : 19 €
Bal seul : 7 € (pâtisserie offerte)

Réervations au 06 08 58 04 74

BEYNAC ET-CAZENAC

HÔTEL - RESTAURANT

CHÂTEAU
BEYNAC & CAZENAC

Tous les midis

Buffet gourmand
à volonté
et sa fontaine
à chocolat fondant

Choix de plusieurs entrées et desserts
avec plat du jour :

15 €

(Dimanche et jours fériés 18,50 €)

Hôtel-Restaurant du Château
Restauration gastronomique,
traditionnelle et accueillante !

Renseignements et réservations au
05 53 29 19 20

Loto

L'Amicale laïque organise un quine le vendredi 16 mars à 20 h 30 à la salle polyvalente. Nombreux lots : lecteur DVD portable, téléviseur, lecteur DVD, lecteur MP3, minichaîne, four à micro-ondes, machine à café, gril électrique, repas au restaurant, couette deux personnes et sa housse, téléphone sans fil, lots du sommelier, jambons, aquarium, etc. Surprises tout au long de la soirée !

1 € le carton, 10 € les six, 15 € les dix.

Parties gratuites réservées aux enfants à l'entracte. Un lot pour chacun. Buvette. Pâtisseries.

SAINT-ANDRÉ-ALLAS

Randonnée pédestre

L'Amicale laïque organise une marche le dimanche 11 mars à Aillac. Circuit sur terrain sec et sans difficulté. Rendez-vous à la mairie de Saint-André à 13 h 30.

MARCILLAC SAINT-QUENTIN

REMERCIEMENTS

Mme et M. Jean-Pierre DOURSAT, leurs enfants et petits-enfants ; M. et Mme Daniel PHILIP et leurs enfants ; Mme et M. Thierry CHANET et leurs enfants ; M. Yvon LANGLADE, son frère ; parents et alliés ; amis et voisins, très touchés par les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors des obsèques de

Madame Armance PHILIP
née LANGLADE

vous prie de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

La famille remercie également les Pompes funèbres saignacoises pour leur gentillesse et leur dévouement.

Une messe sera célébrée le dimanche 1^{er} avril à 10 h 30 en la cathédrale de Sarlat.

La Brauge
24200 MARCILLAC-SAINT-QUENTIN

MARCILLAC-ST-QUENTIN

Samedi **10** mars - 21 h
salle du foyer laïque

SUPERLOTO
organisé par l'AMICALE LAÏQUE
au profit des écoles

APPAREIL PHOTO NUMÉRIQUE + IMPRIMANTE
vélo elliptique, cuisinier, filets garnis
plantes, jeux, etc.

Superquine enfants :
lecteur MP3, karaoké, jeu Kakuro...

1,50 € le carton, 8 € les 6, 15 € les 12
Tombola - Buvette - Pâtisseries

Repas de chasse

L'Amicale des chasseurs organise son repas annuel ouvert à tous, chasseurs et non-chasseurs, le dimanche 25 mars à 12 h 30 au foyer laïque de Saint-Quentin.

Au menu : kir, soupe de campagne, salade de gésiers, civet de sanglier, pommes de terre vapeur, trou normand, gigot de chevreuil, haricots blancs, fromage, dessert.

Le prix est fixé à 18 € pour les adultes (vin rouge et rosé et café compris) et à 9 € pour les enfants de moins de 12 ans.

Attention, nombre de places limité !

S'inscrire avant le 18 mars au 05 53 59 19 59 (J.-P. Vrignaud), ou 05 53 59 07 69 (A. Lebon) ou bien au 05 53 29 13 23 (G. Gendre).

PROISSANS

REMERCIEMENTS

Madame Eliette SEGONDAT, son épouse ; Bruno et Miriam, Isabelle et Damien, ses enfants, ainsi que ses petits-enfants ; M. Jean-Claude SEGONDAT, son frère, très touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

Monsieur Roger SEGONDAT

vous prie de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Ussel 24200 PROISSANS

TAMNIÈS

Loto

Le club Culture et Détente organise un quine le dimanche 11 mars à partir de 14 h 30 à la salle des fêtes Yvon-Crouzel, près de l'école.

De nombreux lots seront en jeu, porc débité, canards, viande de bœuf, articles ménagers, bons d'achat, linge, etc.

1,50 € le carton, 8 € les six, 15 € les douze.

Boissons chaudes et fraîches. Beignets.

SAINTE NATHALÈNE

SAINTE-NATHALÈNE Association les Amis de MAILLAC

Dimanche **11** mars à 15 h
THÉ DANSANT

animé par l'orchestre

CHRISTIAN ROQUE

Pâtisserie offerte

Le 18 mars : Daniel Clamagirand

Res. et rés. : 05 53 59 22 12

Carnet bleu

Heureux événement que la naissance d'Elvén, venu au monde aux petites heures du 25 février, accueilli par la grande famille de Françoise, la bibliothécaire de la commune, et de son mari Lionel Hustache, et particulièrement par Adija, Milig et Teila, les heureux parents et la grande sœur.

Mais aussi événement dont il faut souligner la rareté puisque la maman a souhaité mettre au monde son bébé à la maison du Grand Touron, entourée des siens et assistée d'une sage-femme, comme cela avait lieu traditionnellement, jadis, dans nos campagnes.

La maman et le beau bébé vont très bien et l'heureuse nouvelle réjouit toute la commune qui s'empresse de souhaiter au magnifique nouveau-né santé, prospérité et bonheur, et à la maman prompt rétablissement.

Félicitations à ce jeune couple qui saura apporter à Elvén beaucoup d'amour, de paix et de sérénité.

Carlux

Exposition

L'Association des amis de la Fondation pour la mémoire de la déportation (AFMD) organise une exposition intitulée " La déportation dans les camps nazis, 1930/1945 ", du 16 au 30 mars au foyer Seyral. Œuvre de la Fédération nationale des déportés, internés, résistants et patriotes (FNDRP), elle est riche de près d'une quarantaine de panneaux représentant la déportation, de son origine en 1930 à la libération des camps en 1945, qui permettent de mieux comprendre ce que fut l'entreprise d'extermination et de déshumanisation érigée par les nazis. En France, la déportation représente 161 000 déportés. Ceux dits " raciaux ", principalement les Juifs, au nombre de 76 000, dont 11 000 enfants : 97 % ne sont pas revenus, et les " politiques " chiffrés à 85 000, dont près de 50 % ont péri. Cette exposition se déplace de canton en canton depuis 2005. Ainsi, les villes de Sarlat (au Centre culturel et au lycée Pré-de-Cordy), Saint-Cyprien, Belvès, Montignac, Le Bugue, Terrasson, Castelnau-La Chapelle, en ont bé-

Conseil municipal

Compte rendu de la séance du 26 février.

Bâtiments — Une cinquième classe doit être créée au sein du regroupement pédagogique intercommunal Sainte-Nathalène/Prats-de-Carlux. En attendant la construction de celle-ci, la rentrée 2007/2008 se fera dans la salle de la mairie de Prats-de-Carlux.

Nouvelle mairie — Afin d'affecter les locaux actuels de la mairie à l'école pour aménager le dortoir de l'école maternelle, le conseil décide l'aménagement de la mairie dans le logement inoccupé de la résidence Gagnebé.

Enquêtes publiques — Suite à une proposition de changement d'assiette du chemin rural de Lachanal, le conseil autorise le maire à procéder à l'ouverture d'une enquête publique, ainsi qu'en ce qui concerne le classement d'un chemin d'exploitation en chemin rural à la Font d'Aubec.

Lutte contre l'incendie — Des bornes d'incendie vont être mises en place aux hameaux des Mathevies, de Latour et d'Eygueville.

Il est indispensable également d'acquiescer des panneaux pour matérialiser les points d'eau (réserve incendie, accès pompiers).

Centre de loisirs — Considérant la charge importante du fonctionnement du centre de loisirs sans hébergement, le conseil propose de demander une participation aux communes de résidence, au prorata du nombre d'enfants fréquentant le centre, et ce à compter du 1^{er} janvier 2007. Une convention type sera signée avec lesdites communes.

Amendes de police — Le conseil décide de solliciter une subvention au titre des amendes

néficié, ainsi que les écoles primaires (CM2), collèges et lycées.

Le vernissage aura lieu le vendredi 16 mars à 18 h, placé sous la présidence de MM. André Alard, maire, et de Norbert Pilme, président départemental de l'AFMD.

Un vin d'honneur offert par la municipalité clôturera cette manifestation.

Bar Restaurant Serge COMBROUX

Samedi **10** mars
BAL MUSETTE

avec

CLODY MUSETTE

Samedi **17** : Jacky Bruel

Entrée + repas, 20 €
Entrée bal, 8 €

46350 MASCLAT
Tél. 05 65 37 61 01

de police indispensable à la remise en état du pont Roussel.

Service santé au travail du CDG de la Dordogne — Le conseil décide d'adhérer au service santé au travail au centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Dordogne à compter du 1^{er} janvier 2007.

VÉZAC

REMERCIEMENTS

M. Jean-Claude GALLON, son épouse ; M. Thierry GALLON, son fils ; M. et Mme André GALLON, son beau-père et sa belle-mère ; les familles GALLON, CARON, PATRIARCHE ; parents et alliés, profondément touchés des marques de sympathie et d'amitié que vous leur avez témoignées lors du décès de

Madame Rolande GALLON
survenu dans sa 63^e année

vous prie de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements et de leur profonde gratitude.

La famille remercie tout particulièrement le maire, son conseil municipal et M. et Mme Calleja.

VITRAC

Soirée antillaise

Une soirée antillaise est organisée au bénéfice des écoles de Vitrac et de La Roque-Gageac le samedi 17 mars au Bastié.

Apéritif et repas exotiques.

Ambiance chaude avec Max N'Doumbé et son orchestre.

Entrée : 20 €. Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Réervations : 06 76 46 44 35.

S.A.R.L.
Sartran & Domme

**FABRICANT POSEUR
MENUISERIE ALU &
VOLETS ROULANTS**

**Menuiserie alu, bois, PVC
neuf et rénovation**

**DEVIS et
CONSEILS GRATUITS**

Sartr Sartran-Domme
19, av. de la Gare - **MONTIGNAC**
Tél. 05 53 50 52 50 - Fax 05 53 50 52 51

CARSAC-AILLAC Au centre de loisirs



Initiation à la boxe thaïlandaise

Le centre de loisirs de la communauté de communes du Périgord Noir (CCPN) a accueilli des enfants âgés de 3 à 12 ans tous les jours des vacances d'hiver, lesquels ont participé à diverses activités manuelles et sportives.

Ils ont pu confectionner dans la bonne humeur divers objets sur le thème du Nouvel An chinois, visiter avec grand intérêt la caserne des sapeurs-pompiers de Sarlat et s'initier à la boxe thaïlandaise avec Christophe Despicy, éducateur diplômé d'Etat.

Le partenariat intergénérationnel avec la maison de retraite

Saint-Rome s'est poursuivi avec les plus petits lors d'une séance ludique organisée par Marie-Line et Julien, animateurs à la maison de retraite, autour de petits jeux.

Quant aux plus grands, ils y ont fêté Carnaval avec musique et costumes, autour d'un bon goûter.

Le centre sera ouvert pour les vacances de Printemps du 10 au 18 avril.

Pour tout renseignement, appeler la CCPN au 05 53 59 54 45.

CAZOULÈS 19-Mars

La population est invitée à la commémoration du cessez-le-feu en Algérie le jour anniversaire à 18 h au monument aux Morts.

SAINT-JULIEN DE-LAMPON Conférence débat

Samedi 10 mars à 19 h 30 à la salle des fêtes, à l'initiative du Sel du Pays de Fénelon et de l'Amap, le Jardin lamponais, Yannick, nutritionniste, donnera une conférence-débat sur le thème : la nutrition, base de la santé ou comment savoir gérer son alimentation grâce à des principes simples.

Ensuite, une présentation du Jardin lamponais précédera une dégustation des produits de l'Amap.

Renseignements par téléphone au 06 79 18 43 98 ou au 06 07 70 88 80.

Samedi 10 mars - CARSAC
Carnaval
Organisé par l'Amicale laïque
A 15 h, départ du DÉFILÉ de la salle des fêtes vers le bourg en compagnie d'un groupe de musique brésilienne **SAMBA GARAGE**
LÂCHER DE BALLONS devant la mairie
GOÛTER OFFERT par les commerçants
Retour à la salle des fêtes pour le **JUGEMENT de RAMPANO**
A 20 h, **REPAS DANSANT** avec l'orchestre
Patrice PERRY
Réservations : 05 53 28 14 97
05 53 30 23 21 - 05 53 28 17 71

Les personnes qui ont emprunté un canoë vert mercredi 21 février au soir, route de la Rivière à Carsac, sont priées de le ramener sinon plainte sera déposée.

Avis de la mairie

Les pots cassés et les fleurs fanées dans les cimetières de Carsac et d'Aillac devront être enlevés avant le 30 mars.

Au-delà de cette date, l'enlèvement sera réalisé par les services municipaux.

D'autre part, pour le bon entretien des allées, il serait souhaitable de ne pas y déposer d'objets décoratifs ou de plantes.



**LOCATION VÉHICULES
UTILITAIRES**
05 53 59 19 71

SARLAT - Direction Les Eyzies

20 % de RÉDUCTION sur présentation
de ce coupon pour toute **LOCATION**
supérieure à **50 € T.T.C.**
(Offre réservée aux particuliers, valable du 09/03 au 09/04/07)

Le permis B suffit !!!

SAINT-JULIEN DE-LAMPON

La personne qui a enlevé un sapin d'une grande valeur sentimentale, planté sur une propriété privée au lieu-dit la Font de Lamalle, est priée de le ramener à ses propriétaires. Ce geste incivil provoque peine et colère à toute une famille.

Loto

Le club Amitié et Loisirs organise un quine le dimanche 18 mars à 15 h à la salle des fêtes Pierre-Maurice-Domme.

Nombreux lots, dont ensemble "bonheur matinal", appareil photo numérique, barbecue, nettoyeur haute pression, jambon, canard gras, four à micro-ondes, etc.

1,50 € le carton, 8 € les six, 15 € les douze.

Tombola à l'entracte.

Buvette. Pâtisseries.

VEYRIGNAC

Journée à Aubrac

Le club des Aînés propose à ses membres une sortie à Aubrac, dans l'Aveyron, le dimanche 27 mai, pour assister à la transhumance.

Inscriptions le plus rapidement possible auprès de Jean Moretti, tél. 05 53 59 48 71.

SIMEYROLS

Conseil municipal

Compte rendu de la réunion du 2 février.

Aline Delpy est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Le compte rendu du conseil du 5 janvier est approuvé à l'unanimité des présents.

Nouvelle mairie. Choix de l'architecte — Dans le cadre de la procédure adaptée au marché public, le maire a soumis le dossier de construction d'un bâtiment mairie à trois architectes différents. Deux bureaux n'ont pas la possibilité d'honorer le projet en temps et en heure. En conséquence le cabinet d'architecture Bouyssou aura la charge du dossier. Afin de présenter le travail de cet architecte, le maire fait circuler un dossier photographique exposant les travaux réalisés par M. Bouyssou, notamment la mairie de Veyrignac.

Commissions d'appel d'offres et d'embauche — Il est nécessaire de mettre en place une commission d'appel d'offres afin de choisir les entreprises qui vont soumissionner pour le marché de

construction de la mairie. Ladite commission est constituée de MM. Flaquière, Sardant, Pébeyre, Fumat et Sirey.

De plus, le recrutement d'un nouvel adjoint technique entraîne également la création d'une commission d'embauche. Celle-ci aura pour rôle d'effectuer dans un premier temps une sélection des candidatures afin d'écartier celles qui ne répondent pas aux critères retenus pour le poste. Dans un second temps, la commission recevra les candidats potentiels pour un entretien préalable afin de choisir la personne retenue in fine.

Les membres de la commission sont : Mmes Duflos et Delpy, MM. Flaquière, Larénie, Fumat et Seillade.

Renouvellement d'exploitation de la carrière d'Orliaguet — Le maire lit au conseil le courrier du sous-préfet qui expose le projet de renouvellement d'autorisation d'exploitation d'une carrière sur la commune limitrophe d'Orliaguet, lieux-dits Croix-Basse et la Caze.

Le conseil émet un avis favorable avec réserve concernant la sécurité sur la portion du CD n° 61 B qui va de la carrière à l'intersection avec le CD n° 703.

En effet, le trafic important des poids lourds en provenance de la carrière présente un danger potentiel pour les automobilistes, en particulier au lieu-dit le Roucal où un rétrécissement de la chaussée ne permet pas le croisement entre un poids lourd et une automobile.

En conséquence, à l'unanimité des présents, le conseil demande que des mesures de limitation de vitesse soient prises, que des refuges permettant le croisement soient délimités et qu'une signalisation adaptée soit installée.

Financement de la construction d'un bâtiment mairie — Le maire fait part de la nécessité de contracter un emprunt afin de financer la construction d'un bâtiment mairie.

Après délibération, le conseil décide de financer ces travaux par un emprunt et donne plein pouvoir au maire afin de signer tous les documents administratifs relatifs à ce projet.

Adhésion au service de santé au travail — Le maire expose au conseil la nécessité d'adhérer à un service de santé au travail qui permettra d'assurer la surveillance médicale des salariés de la commune.

Après délibération, le conseil autorise le maire à signer la convention relative à l'adhésion au service de santé au travail avec le Centre de Gestion de la Dordogne.

Questions diverses :

La commission des finances devra se réunir courant mars afin d'établir le budget primitif 2007, puis l'exposer en suivant au percepteur.

Le Bugue

Repas dansant

Los Cordillous del Buguo organisent un repas dansant animé par Thierry Combeau le samedi 17 mars à 19 h 30 dans la salle Eugène-Le Roy.

Au menu : apéritif, soupe paysanne, terrine de poisson aux crevettes, poule farcie et ses légumes, salade, fromage, salade de fruits, café.

Repas (vin compris) et bal : 20 €. Bal seul : 8 €.

Apporter votre couvert complet.

Inscriptions avant le 14 mars au 05 53 07 21 07.

Terrasson

LE LARDIN SAINT-LAZARE FNATH

La section locale de la Fédération nationale des accidentés du travail et handicapés tiendra une permanence juridique le mardi 13 mars de 14 h à 16 h à la salle socioculturelle, en présence du responsable du service juridique de la Dordogne.

Les personnes ayant eu un accident du travail ou une maladie, ou désirant tout autre renseignement concernant les accidents de la vie, peuvent se présenter munies de tous les documents concernant leur affaire.

La DDE a envoyé une lettre d'information concernant l'implantation sur la commune d'un pylône de téléphonie mobile d'une hauteur de 35 mètres pour couvrir une zone blanche de la commune d'Orliaguet.

Différents sites ont été retenus. Cependant, lors de la réunion de concertation du 27 janvier en présence des maires d'Orliaguet et de Simeyrols, des agents du service de la DDE et des architectes des Bâtiments de France, ces derniers ont émis des réserves quant à l'implantation du pylône à la sortie du Bourg d'Orliaguet et au lieu-dit Ordaligue en raison de l'impact esthétique et environnemental que cela entraînerait.

En conséquence, ce projet est toujours dans l'attente d'une solution satisfaisant les parties concernées.

Domme

Un Carnaval magique

Dans le cadre du Carnaval, les enfants dommois ont eu droit à un cours de magie, dispensé par un vrai magicien-prestidigitateur, André Chaouillou.

Il fallait voir les yeux écarquillés des petits quand ce dernier a fait quelques tours ! " Mais comment il fait ? ", s'interrogeaient certains, pendant que d'autres, plus téméraires, voulaient absolument essayer. Mais quand on est petit, il manque la dextérité nécessaire pour cacher les objets. Pourtant quand le " magicien " et son assistante Blaise ont fait leur démonstration de fluide, ils n'en revenaient pas non plus. Les enfants écrivaient un chiffre et Blaise, qui se trouvait bien loin d'eux, devait le deviner. Elle ne s'est pas trompée, arrivant même à faire des calculs !

Puis les plus grands ont assisté à une démonstration du " maître à magie ". Ils devaient trouver la fonction des accessoires de prestidigitation qui leur étaient remis. Certains ont vite découvert les " trucs ", ou faisaient marcher leur imagination, souvent débordante, d'autres enfin restaient plus que dubitatifs. Mais tous ont montré un grand intérêt pour ce savoir-faire parfois un peu mystérieux.

L'après-midi était consacré au défilé de carnaval qui s'est dérou-



(Photo Anne Bécheau)

lé dans la joie et la bonne humeur et s'est clôturé par la condamna-

tion et la mise sur le bûcher de Pétassou.

Générosité

Germinal Peiro, président, Daniel Delpuch, président délégué, et le conseil d'administration du Centre intercommunal d'action sociale du canton de Domme (Cias) adressent leurs plus sincères remerciements à l'Association cantonale des retraités agricoles de Domme (Acrad) pour le don de 1 000 € qu'elle vient d'effectuer au profit du Cias.

Cet argent sera utilisé dans le cadre de l'attribution des secours d'urgence.

Restaurant La Flambée

Porte Del Bos - 24250 DOMME

OUVERT

du mercredi au dimanche inclus, midi et soir

Téléphone : 05 53 29 14 36

MAÇONNERIE GÉNÉRALE

Devis gratuits
Déplacement rapide

PETITS ET GROS TRAVAUX

24250 GROLEJAC
Tél. 06 80 66 00 17

Dimanche 11 mars - 14 h 30

Foyer rural GROLEJAC

LOTO

organisé par le club de l'Amitié
Bon d'achat de 200 €, demi-agneau canards gras, cartons de vin jambons, paniers garnis, magrets caissettes de pièces de boucherie filets garnis...

TOMBOLA : 2 € les 3 billets
1,50 € le carton - 8 € les 6 - 15 € les 12
Buvette - Pâtisseries

GROLEJAC

Dimanche 18 mars - 12 h

Foyer rural de GROLEJAC

REPAS ANNUEL DANSANT

de la Société de chasse Saint-Hubert

Adultes : 17 €, Enfants (+ de 10 ans) : 7 €

Réservations avant le 15 mars

auprès du président

05 53 29 19 66 - 06 83 05 22 80

ou de la trésorière

05 53 28 14 94 - 06 72 76 32 62

LA CHAPELLE PÉCHAUD

Samedi 10 mars - 21 h
salle des fêtes

LA CHAPELLE-PÉCHAUD

CONCOURS de BELOTE

organisé par l'Amicale laïque

2 agneaux - 2 jambons
2 canards gras avec foie
2 bouteilles d'apéritif anisé
filets garnis, bouteilles de vin...
1 lot à chaque participant

Tourin et pâtisseries en fin de soirée

ET MAINTENANT,
C'EST LAQUELLE LA VOITURE
DU ROI DU PÉTROLE?



C4 HDi 110 FAP BMP6 : 3,8 L/100 KM (CONSUMATION EXTRA-URBAINE)

★ AVEC LA TECHNOLOGIE CITROËN HDi, ★
LE ROI DU PÉTROLE, C'EST VOUS.

<p>C2 HDi 1500 € DE PRIME HDi^{III}</p>  <p>DE 3,7 À 3,8 L/100 KM (CONSUMATION EXTRA-URBAINE)</p>	<p>C3 HDi 110 FAP 1500 € DE PRIME HDi^{III}</p>  <p>3,8 L/100 KM (CONSUMATION EXTRA-URBAINE)</p>
<p>PORTES OUVERTES LES 10 ET 11 MARS 2007^{III}</p>	
<p>C4 HDi FAP 2200 € DE PRIME HDi^{III}</p>  <p>DE 3,8 À 5,1 L/100 KM (CONSUMATION EXTRA-URBAINE)</p>	<p>XSARA PICASSO COLLECTION HDi 3000 € DE PRIME HDi^{III}</p>  <p>DE 4,0 À 4,4 L/100 KM (CONSUMATION EXTRA-URBAINE)</p>

www.citroen.fr

GARANTIE SUR TOUTE LA GAMME

12 ANS DE GARANTIE ANTIRUGINE

Tous nos véhicules sont équipés de pneumatiques Michelin. Les tarifs indiqués sont les tarifs de vente recommandés hors taxes. Les prix de vente recommandés hors taxes sont : C2 HDi (1500 €), C3 HDi 110 FAP (1500 €), C4 HDi FAP (2200 €), XSARA PICASSO COLLECTION HDi (3000 €). Les prix de vente recommandés hors taxes sont : C2 HDi (1500 €), C3 HDi 110 FAP (1500 €), C4 HDi FAP (2200 €), XSARA PICASSO COLLECTION HDi (3000 €). Les prix de vente recommandés hors taxes sont : C2 HDi (1500 €), C3 HDi 110 FAP (1500 €), C4 HDi FAP (2200 €), XSARA PICASSO COLLECTION HDi (3000 €).

CITROËN

VOUS N'AVEZ PAS TOUT CE QUE CITROËN PEUT FAIRE POUR VOUS

Conseil municipal

Compte rendu de la réunion du 22 février.

Le maire ouvre la séance et cède la parole à J.-P. Pillard pour la lecture du compte rendu du conseil municipal du lundi 29 janvier.

Discussions :

Le véhicule neuf de marque Peugeot Partner a été commandé.

Parking de l'Église : le conseil ne sait toujours pas qui y a stocké des matériaux !

Travaux divers :

Presbytère : une réunion a eu lieu le mardi 20 février avec le maître d'œuvre et les entreprises.

Le carrelage a été posé. Restent à réaliser les peintures, les sanitaires et l'escalier.

Un devis pour l'installation d'un collecteur des eaux pluviales a été demandé.

L'évêché demande la réfection de la façade du bâtiment. Celle-ci est reportée. Mme Zanello propose de remplacer les volets.

Salle des sports (ancien centre d'accueil) : le devis concernant l'isolation phonique et acoustique du plafond s'élève à 5 654 €. Les travaux seront effectués très prochainement.

Borne d'incendie (Sogedo) : celle qui située dans la cour de l'école primaire doit être changée. Les travaux s'élèvent à 1 513,71 €. Le conseil y est favorable.

Extincteurs : deux extincteurs ont été dégradés lors de manifestations, un dans la salle socioculturelle et un dans le local du club de rugby. Un courrier sera adressé aux deux associations concernées pour demander le paiement des frais occasionnés par leur remplacement.

Ets Pierre VEYSSIÈRE

Matériel Parcs et Jardins

Venez découvrir les nouveautés 2007

TONDEUSES AUTOPORTÉES

Jonsered

À partir de

1 250 € TTC

+ éco taxe 5,69 € TTC



Grand choix

de TONDEUSES

DÉBROUSSAILLEUSES

TAILLE-HAIES...

Route du Lot - **SARLAT** - Tél. 05 53 59 04 22

Personnel — Patricia Pader est partie à l'école maternelle de Domme. Remplacement assuré au 1^{er} mars par Anne Bouyssonnie qui travaillera de 8 h 30 à 13 h 30. Pour la distribution des heures libérées, le maire a réuni la commission du personnel. Il en fait le compte rendu. Le conseil adopte à l'unanimité la titularisation de Magalie Cluzel, employée à la commune depuis le 3 mai 2004.

Après une longue discussion sur la répartition des heures libérées, le conseil procède à un vote à bulletin secret sur deux propositions : la proposition n° 1 de la commission ; la proposition n° 2 attribuant davantage d'heures que celles qui étaient prévues par la commission à un personnel déjà titulaire.

La proposition n° 2 est adoptée.

Courriers divers :

M. Méjescaze concernant le four de Ravary : il jouxte sa propriété et propose de le racheter à la commune et de le restaurer. Le conseil souhaite garder ce four. Une commission se rendra sur place pour évaluer l'importance des travaux.

Maison familiale rurale au Salignac : le conseil accorde une subvention de 50 € sollicitée pour le voyage à l'étranger d'un élève habitant sur la commune.

Mme Jahan demande d'enlever les containers qui sont sur son terrain. J. Labrot et N. Mianes se rendront sur les lieux.

M. Guttierrez se plaint du mauvais état du chemin rural du Bastit. Les employés communaux iront boucher les trous et un courrier lui sera adressé rappelant le rôle de la commune concernant l'entretien des chemins ruraux.

Présidente du Comité culturel : elle demande l'autorisation d'organiser un spectacle de "Musique en Périgord" le samedi 7 juillet au château du Thouron.

Elle indique également qu'elle souhaite, si le conseil est d'accord, préparer avec son aide l'inauguration de l'escalier du Thouron le dimanche 16 septembre, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine.

Questions diverses :

Une révision triennale des loyers communaux est nécessaire. Le conseil est d'accord pour ne pas les augmenter.

Contrat d'objectif : le conseil général attribue une subvention de 30 000 € sur deux ans pour la construction des tribunes du terrain de rugby.

J. Labrot présente une requête de la Société de pêche qui demande la mise en place d'une poubelle verte sur le parking de la Coop-Cerno. S. Azam fera la proposition à son directeur. Il indique que la Coop-Cerno ne fera plus de feu à côté de son bâtiment. S. Azam renouvelle sa demande de nettoyage de certains aqueducs.

NOUVEAU à VEZAC

E.D.M.C.

DISCOUNT ELECTROMENAGER CUISINE

OUVERTURE

+ de 260 m²

le 9 mars

- CUISINES
- CHEMINÉES
- ÉLECTROMÉNAGER
- CHAUFFAGE





Faye Basse - Route de Bergerac - VEZAC - Tél. 05 53 28 92 25

CÉNAC-ET SAINT-JULIEN

REMERCIEMENTS

Mme Huguette FRESNEL, son épouse ; M. et Mme Jean-Michel FRESNEL ; M. Patrick FRESNEL, ses enfants ; Benoît, Clémence, Thomas, Constance, ses petits-enfants, très touchés des marques de sympathie et d'amitié que vous leur avez témoignées lors du décès de

Monsieur Marcel FRESNEL
survenu à l'âge de 85 ans

vous prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

La famille remercie tout particulièrement le personnel soignant de la maison de retraite de Domme.

Théâtre

Samedi 17 mars à 21 h à la salle socioculturelle de la Borie, le théâtre "Grandeur nature" présentera "Vaudevilles en village", avec Isabelle Gazonnois (les épouses) et Gilles Ruard (les époux). Une mise en scène de Jean-Marie Champion. Entrée : 10 € ; 8 € pour les adhérents. Gratuite pour les enfants des écoles.

Ce spectacle est organisé par le Comité culturel avec l'aide de la Ligue de l'enseignement et l'ADDC (conseil général).

Futuroscope

Le dernier délai pour l'inscription au voyage au Futuroscope organisé par le Comité culturel et le club des Aînés est fixé au 20 mars. Renseignements et inscriptions auprès de Marie-Ange Faivre-Pierret, téléphone : 05 53 31 07 26, ou d'Alfred Bataille, tél. 05 53 28 20 16.

Compte rendu de la réunion du 26 février.

Le maire donne lecture du compte rendu du précédent conseil qui est adopté sans observation.

Anita Maille est élue secrétaire de séance.

Indemnité compensatrice de La Poste — L'indemnité compensatrice forfaitaire mensuelle versée par la Poste en contrepartie des prestations fournies par la commune était fixée à 900 € mensuel. Elle est indexée chaque année, à la date anniversaire de la présente convention, sur l'indice du prix des services calculé par l'Insee.

A compter du 1^{er} janvier 2007, cette indemnité sera de 914 € par mois.

A l'unanimité, le conseil autorise le maire à signer l'avenant à la convention relative à l'organisation d'une agence postale communale portant l'augmentation de l'indemnité forfaitaire mensuelle à 914 € à compter du 1^{er} janvier 2007.

Remboursement Groupama — A l'unanimité, le conseil accepte le chèque d'un montant de 1 614,60 € versé par ladite compagnie d'assurance au titre du remboursement des honoraires de l'avocat dans l'affaire Lombard.

Remboursement sinistre — A l'unanimité, le conseil accepte l'encaissement du chèque d'un montant de 681,72 € versé par la compagnie Groupama au titre du remboursement du sinistre du 16 août 2006 avec M. Depucelle à l'entrée du stade municipal, indemnisation selon le devis du charpentier.

Enquête de recensement — Celui-ci est terminé.

Les agents recenseurs sont rémunérés au prorata du nombre d'imprimés collectés ou remplis aux tarifs suivants : 1,67 € par habitant ; 1,01 € par logement ; 0,50 € par logement collectif ; 30 € par agent recenseur par séance de formation.

A l'unanimité, le conseil accepte ces conditions de rémunération.

Atestat : signature de la convention — La commune bénéficie d'une assistance technique fournie par la direction départementale de l'Équipement (DDE) au titre de la solidarité et de l'aménagement du territoire (Atestat). Cette mission doit maintenant faire l'objet d'une convention signée entre l'État et chaque collectivité ayant exprimé son souhait de bénéficier de cette assistance.

La durée de la convention est fixée à un an, renouvelable deux fois par tacite reconduction. Elle fixe le montant de la contribution à verser à l'État pour cette mission (261 € pour l'année 2007).

Après délibération, le conseil décide de bénéficier de cette assistance technique à compter du 1^{er} janvier 2007, d'approuver le projet de convention à passer avec l'État et d'autoriser le maire à signer ladite convention.

Le maire précise que le coût de l'étude pour l'assainissement effectuée par G2C s'élève à 17 000 €. Un appel d'offres devra être lancé. Un rendez-vous est prévu prochainement.

Travaux d'aménagement du bourg — Le maire demande à Sébastien Foucœur de quitter la salle.

DAGLAN

Conseil municipal

Il informe le conseil que suite à l'appel d'offres, il y a eu six demandes de dossiers. Deux entreprises se sont exécutées. Eurovia a répondu à l'appel d'offres en sous-traitance avec les entreprises Christian Jean, Serge Armagnac et Foucœur. Il s'avère que le montant est plus élevé que l'estimation faite en 2002. Il y a eu transformation de l'appel d'offres en marché négocié.

La commune a proposé de faire effectuer les travaux à compter de mi-avril jusqu'à début octobre, avec une pause en juillet et août. Les logements HLM étant livrables en octobre, l'aménagement du bourg doit être fini pour cette date.

A l'unanimité, le conseil accepte le marché négocié.

Le parcours de la goutte d'eau — Dans le cadre du contrat rivière, Epidor propose la création d'un sentier de découverte et d'interprétation sur le thème de l'eau le long du Céou, de sa source à sa confluence sur 57 kilomètres avec neuf stations d'interprétation dont deux avec un rôle d'accueil, à faire en voiture ou à vélo. Un panneau d'information et une signalétique seraient mis en place.

A Daglan, la station se situerait à la salle des fêtes. Le coût total hors taxe du matériel s'élève à 3 300 € subventionnés à hauteur de 50 %.

Pascal Dussol souhaite qu'Epidor se rapproche de l'Office de tourisme pour une consultation. Le maire demandera à Frédéric Ehrhard de venir exposer le projet lors d'un prochain conseil.

Prêt de SDE 24 — La collectivité a contracté un prêt auprès du SDE 24 en vue de réaliser des travaux d'éclairage public et

d'effacement des réseaux à La Fontaine.

Il convient de l'intégrer dans le budget 2007 en imputant les sommes suivantes aux articles : dépenses au 21534 : + 8 763,73 € ; recettes au 16875 : + 8 763,73 €.

A l'unanimité, les membres du conseil autorisent ces virements de crédit.

Préparation budget 2007 :

Taxe eau et assainissement — A l'unanimité, le conseil décide de ne pas augmenter le montant de la taxe eau et assainissement pour l'année 2007.

Elle s'établit comme suit : prime fixe, 70 € ; prix du volume d'eau consommé par l'usager, 0,39 € le m³.

Subventions 2007 — A l'unanimité, les membres du conseil décident de maintenir les mêmes montants pour l'année 2007, en arrondissant à l'euro supérieur.

Montant des loyers 2006 — A l'unanimité, le conseil décide de répercuter l'augmentation du taux d'inflation de 1,80 % (au lieu de répercuter l'indice du coût de la construction d'un montant de 3,70 % à compter du 1^{er} avril 2007).

Taux impôts locaux 2007 — A l'unanimité, les membres du conseil décident de maintenir les taux des impôts locaux 2007 comme suit : taxe d'habitation, 5,69 % ; taxe foncier bâti, 9,15 % ; taxe foncier non bâti, 55,62 % ; taxe professionnelle, 10,35 %.

Redevance de l'occupation du domaine public par les ouvrages de transport et de distribution d'électricité -

DU 1^{er} AU 31 MARS

BIENVENUE SUR MARS

DES OFFRES D'UN AUTRE MONDE



3 ANS D'ASSISTANCE 24/24
3 ANS DE GARANTIE
3 ANS DE REVISION

SCENIC 185^e / MOIS

A PARTIR DE



Exemple pour un Scenic 1.4i 16v au prix normal de 16 580 € (prix hors taxes de 2 200 € par rapport au prix normal de 21 780 €) : 2007 du 1^{er} au 31/03/2007 de 16 580 € (prix hors taxes) au prix de 400 €, soit 16 980 € au prix de 2 € et une option d'achat finale de 8 784,12 €. Coût total en cas d'acquisition de 18 547,72 €. Sous réserve d'acceptation du dossier par Euro S.A. au capital de 81 000 000 € - 14 agences du Puy-de-Dôme - 931 60 Nativelle-Grand - SIREN 762 002 221 RCS Bobigny. © Renault Automobile, réservée aux particuliers membres de la gamme Scenic VRVH au 1^{er} mars au 31/03/2007 sous les conditions de vente du réseau Renault participants. Renault New Deal est une marque désignant des produits de Euro S.A. © Centre Location 36 mois ou 60 000 km au premier des deux termes offerts et trois forfaits révision Renault, inclus et prévus dans le "Pack mars 2007". Voir conditions générales de vente de "Pack mars 2007" dans le Réseau Renault participants. Coordonnées : 05 64 00 000 - 1 05 64 00 000 - www.renault.fr

DANS LE RESEAU RENAULT

Concessionnaires et Agents participants

Valorisation pour 2007 — Le montant dû par EDF s'élève à 170 €.

A l'unanimité, le conseil accepte cette somme.

EDF a fait une étude sur les éclairages et a dressé un bilan sur les consommations 2005/2006. Bon point sur l'éclairage public. Le choix du programme tempo à la salle des fêtes a fait gagner environ 600 €. Grosse augmentation de la borne du marché.

Jean-Marie Vigie a signalé depuis longtemps que l'éclairage du parking de la salle des fêtes reste allumé en permanence. Peut-être faudrait-il installer un interrupteur pour couper ponctuellement.

Voie — Une réunion a eu lieu à la communauté de communes sur l'entretien de la voirie communale. Tous les ans, la communauté octroie 3 000 € à imputer au point à temps (150 €/km à toutes les communes). Pour Daglan, 23,442 km entrent dans la voirie communautaire.

Questions diverses :

Chiens errants — Le maire rappelle son arrêté municipal interdisant la divagation des chiens.

Réclamation de M. Delmas — A la demande de M. Delmas, les containers à ordures installés le long du grillage près de sa propriété sur le parking de la salle des fêtes seront déplacés vers le fond.

Logements sociaux - Budget annexe — La commune a reçu l'échéancier du prêt : la première échéance est prévue le 1^{er} mars 2009. En attendant, les loyers et les cautions permettront de constituer un "matelas".

Panneau limitation de vitesse à Billard — La famille Lagarde sollicite l'implantation d'un panneau de limitation de vitesse à 30 km/h à Billard.

A l'unanimité, le conseil donne son accord.

Local pour musée animalier — Jean-Marie Laval indique à la commune une personne qui recherche un local pour créer un musée animalier. Pour l'instant, il n'y a pas de local disponible.

Chapelle de Bedeau — Ginette Laudy a lu l'article dans le journal "Ensemble" au sujet de la chapelle de Bedeau. Des travaux sont nécessaires : la réfection du plafond, l'électrification et les bancs. Le curé fait appel aux dons des paroissiens.

Le maire s'est entretenu avec le curé à ce sujet. Il attend les devis.

Syndicat d'initiative

Le Syndicat d'initiative de la vallée et des coteaux du Céou tiendra son assemblée générale le vendredi 16 mars à 20 h 30 à la salle des fêtes. Ordre du jour : bilan touristique 2006, bilan financier, projets touristiques et renouvellement du conseil d'administration.

Toutes les personnes désirant faire acte de candidature pour être membre du conseil d'administration doivent adresser leur demande au Syndicat d'initiative avant le 14 mars.

SAINT CYBRANET

Association des riverains du Céou

Un important lâcher de truites fario a été effectué le samedi 3 mars.

Les cartes de pêche sont en vente aux endroits habituels.

Salignac

Le RUGBY-CLUB CANTONAL SALIGNACOIS organise un

CONCOURS de BELOTE

Samedi 10 MARS - 20 h 30

Salle des fêtes - SALIGNAC

Oies grasses, repas au restaurant cafetière électrique, outillages bouteilles d'apéritif, cartons de vin...

BUVETTE - TOURIN

Souvenir

Le comité salignacois de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (Fnaca) organisera la cérémonie commémorant le 45^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, le lundi 19 mars à 18 h 30 au monument aux Morts.

Une cérémonie identique aura lieu le dimanche 25 mars à Paulin avec une messe à 11 h en l'église du village, suivie de la cérémonie du souvenir puis du repas annuel.

FLORIMONT-GAUMIER

Le Vin de Domme aura sa confrérie



(Photo Anne Bécheau)

C'est la nouvelle que les nombreuses personnes qui ont assisté samedi 3 mars à l'assemblée générale des Amis du Vin de Domme ont apprise.

Sans aucun doute le Vin de Domme est devenu un produit incontournable du Périgord avec un rayonnement qui va bien au-delà des frontières du département. Il vient d'ailleurs d'être choisi pour la Félibrée 2007 qui aura lieu à Villefranche-du-Périgord.

Lors de son intervention, le président Germinal Peiro rappela que le succès de cette aventure qui a commencé en 1993 tenait autant à l'effort des "viticulteurs qui sont devenus de vrais professionnels", qu'à l'association des Amis du Vin de Domme solidement épaulée par les élus du canton de Domme. L'objectif de l'association est d'assurer la promotion du vin qui fait désormais partie des fleurons du Périgord en organisant des manifestations, que ce soit au chai ou en milieu rural.

Le programme 2007 s'annonce d'ores et déjà particulièrement fourni et éclectique. Les journées portes ouvertes de la cave qui auront lieu les 14 et 15 avril seront l'occasion de la mise en vente du Périgord Noir 2005, annoncé comme un des meilleurs, voire le meilleur, depuis que la cave existe. Suivront, une épreuve départementale de course cycliste Ufolep le 27 mai qui devrait rassembler de nombreux sportifs, la traditionnelle fête des vendanges le 29 septembre, sans oublier l'inauguration, fin juin début juillet, de la Tour de Moncalou qui devrait offrir un des plus beaux points de vue de la région. Les rapports moral, présenté par Jean Bouygues, vice-président, et financier, présenté par Daniel Neyrat, trésorier, ayant été approuvés à l'unanimité, Jean-Marie Laval annonça la création d'une Confrérie des Vins de

Domme qui sera intronisée en août au cours de la Foire aux vins de Cénac-et-Saint-Julien. Cette initiative devrait permettre de mieux faire connaître encore le Vin de Domme et d'augmenter le nombre d'adhérents de l'association qui s'élève à environ deux mille.

Après l'assemblée générale, Eric Duclaud, œnologue de la cave, donna des informations sur la coopérative et sur la commercialisation du vin. Avec un chiffre d'affaires de 330 000 € au 31 août 2006, soit 17 % de plus que l'année précédente, les résultats ne cessent de progresser : + 50 % de ventes dans les grandes surfaces et + 25 % dans la restauration. C'est dire si le Vin de Domme se porte bien.

Ce succès est sans aucun doute dû à une progression de la qualité, mais aussi à un réel savoir-faire sur les plans technique et commercial que l'on doit aussi aux quatre salariés de la cave.

SAINT-LAURENT LA VALLÉE

Loto

L'association Les Amis de l'école organise un quine le samedi 17 mars à 20 h 30 à la salle des fêtes de Saint-Laurent-La Vallée.

Nombreux lots de valeur : week-end au Pays basque pour deux personnes, appareil photo numérique, nettoyeur vapeur, centrale vapeur, aspirateur, jambons, électroménager...

Quine pour les enfants : lecteur MP3. Un lot pour chacun.

1,50 € le carton, 8 € les six, 15 € les treize.

Bourriche. Buvette. Pâtisseries.

Le Printemps des poètes est arrivé !

Les poèmes et fleurs ont éclos... rejoignez-nous le samedi 17 mars.

Dès 10 h, ouverture d'une exposition mêlant les œuvres d'artistes professionnels, amateurs et en herbe des écoles, du centre de loisirs et de l'association Créa-Passion.

De 16 h à 18 h : atelier slam ouvert à tous. Découverte de ce mode d'expression avec un travail sur des textes de Grand corps malade.

Dès 20 h 30, soirée haute en poésie avec lectures, improvisations et de nombreuses surprises.

Venez vous installer près de l'Arbre à slam, explorer l'exposition et vous laisser bercer par ces poésies écrites par plus de trente écrivains amateurs ou novices dans ce domaine.

Trouvé

Un chien de race setter anglais, blanc et noir, d'environ 4/5 ans, corpulent, a été recueilli dans le secteur de Cacavon.

Contactez la mairie, téléphone : 05 53 28 81 48, ou l'association Rosa, tél. 05 53 28 91 66.

Conseil municipal

Compte rendu de la séance du 7 février.

Arlette Secrestat est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 28 novembre est approuvé.

Sont rajoutés, avec l'accord de l'assemblée, les points suivants à l'ordre du jour : autorisation de crédits ; convention de servitude avec le syndicat d'électrification ; sentiers de randonnées, inscription au plan départemental.

Réhabilitation du presbytère — Le bureau du prêtre a été transféré dans la salle paroissiale. Des travaux importants de remise en état s'imposent dans le bâtiment du presbytère.

La disposition des lieux permet d'envisager la création de deux logements.

Le principe de l'opération, dont l'estimation prévisionnelle s'élève à 183 679 € HT, est validé.

Le conseil décide de solliciter l'intervention de la DGE, du conseil général, du conseil régional ainsi qu'une aide Palulos.

Le plan de financement suivant est approuvé : État (DGE), 48 000 € ; conseil régional, 26 820 € ; conseil général, 10 000 € ; Palulos, 200 € ; commune, 98 659 €.

Eclairage public — L'assemblée valide le programme d'éclairage extérieur qui comprend essentiellement des éclairages encastrés dans le sol pour la mise en valeur des bâtiments du pôle de services.

Les travaux, dont l'estimation s'élève à 18 982 € TTC, seront préfinancés par le syndicat d'électrification et remboursés sur dix ans par la commune.

Exploitation d'une carrière — Avis favorable est donné à la demande de renouvellement d'autorisation d'exploitation d'une carrière et de ses installations de traitement à Croix basse et la Caze sur le territoire de la commune d'Orliaguet.

Acquisition de terrains — L'assemblée approuve l'acquisition de parcelles aux lieux-dits les Sébastures et les Grands champs.

Ces terrains permettront de créer une voie d'accès dans ce secteur appelé à s'urbaniser

compte tenu de son classement en zone constructible dans la carte communale.

Projets d'investissements 2007 — L'assemblée examine les opérations engagées ainsi que les investissements à programmer. Des compléments de travaux pour le pôle de services publics et la réhabilitation du presbytère devront être prévus au budget 2007.

Plusieurs chantiers de voirie sont à réaliser. Les priorités devront être définies lors du vote du budget, après étude par la commission des travaux.

Convention Atesat — Avis favorable est donné au renouvellement de cette convention qui permet à la commune de bénéficier du soutien technique de la DDE en matière de voirie, d'aménagement et d'habitat.

Coût annuel : 485,83 €.

Médecine du travail — L'assemblée approuve l'adhésion à ce service qui permet d'assurer la surveillance médicale obligatoire des salariés. Cette prestation, jusqu'ici rémunérée à l'acte, sera désormais financée par une cotisation additionnelle du centre de gestion de 0,35 % de la masse salariale.

Avenant au lot Élévateurs - Marché du pôle de services publics — Le conseil autorise le maire à signer cet avenant qui a pour objet de prendre en considération le changement de dénomination de l'entreprise titulaire du marché (activité de la société CFA transférée au profit de la société NSA).

Bilan des repas et animations du marché des producteurs 2006 — Le bilan est plutôt positif, les repas et animations ayant permis de dynamiser le marché et d'accroître sa fréquentation.

Pour 2007, la chambre d'agriculture propose la diffusion d'un film à connotation rurale au tarif de 900 €.

Le conseil, jugeant le prix trop élevé, décide de ne pas donner suite à cette proposition.

Une réflexion sera menée avec l'Office de tourisme et les associations afin d'organiser des animations moins coûteuses.

Autorisation de crédits — L'assemblée autorise le maire à mandater, avant l'adoption du budget, une somme de 1 794 € (opération 2012, compte 23) afin de régler une première facture au maître d'œuvre des travaux du presbytère.

Servitude avec le Syndicat d'électrification — Autorisation est donnée au maire de signer un acte notarié régularisant une servitude accordée au Syndicat d'électrification pour l'établissement et l'entretien de lignes aux lieux-dits Pech-Chabrier et le Barry.

Itinéraires de promenades et de randonnées — Le conseil accepte l'inscription au plan départemental des sentiers de randonnées définis sur la commune par la communauté de communes du Salignacois.

Questions diverses :

Le maire communique les informations suivantes :

Permanences ANPE : des permanences pour le suivi des demandeurs d'emploi du canton sont assurées tous les lundis après-midi à la mairie.

Tour auto Lissac : cette épreuve automobile de voitures historiques passera sur la commune le mercredi 25 avril vers 17 h.

Recueil généalogique : la présentation du recueil de Salignac aura lieu le vendredi 11 mai à 21 h à la mairie.

SALIGNAC

Aînés ruraux



La présidente et le conseil d'administration

(Photo Michèle Jourdain)

Parlons de choses sérieuses. Comment les membres du club des Aînés se divertiront-ils cette année ?

Ils assistaient nombreux au grand rassemblement annuel qu'est l'assemblée générale du club qui se tenait à l'Orangerie des jardins d'Eyrignac.

Les projets du club les intéressent au premier chef, leur bureau est dynamique et propose des activités variées. Il veille aussi à leur santé.

Au cours de la réunion, Jeanette Mazet, la présidente, qui fête son anniversaire au mois de mars, a eu la surprise de recevoir un cadeau.

Puis, fête des grands-mères oblige, le club a offert une rose à toutes les mamies.

Des décisions votées à l'unanimité, quelques histoires drôles, des couplets joyeux ponctuaient un repas de choix et on se quittait sur trois petites notes de musique accompagnant les danseurs.

Manifestations proposées en 2007 : séjour en Savoie ; sortie théâtre ; rencontres mensuelles avec loto, accordéon, danses, rires, chansonnettes, bavardages et goûter ; "Ateliers de la mémoire" ; dictée du Comité Dordogne au Coux-et-Bigaroque.

Centre de loisirs

Le cirque Cirabuze a démonté son chapiteau, laissant à tous d'agréables souvenirs. Des balles de jonglage dans les poches, un nez rouge, deux traits sous les yeux, voici près de vingt-six enfants qui sont venus explorer les arts du cirque.

L'ouverture en journée complète de cette structure a permis à de nombreux parents de profiter d'un service en adéquation avec leurs besoins.

Les animatrices ravies attendent avec impatience le retour de "la Tribu" du 11 au 18 avril sur le thème "poules et compagnie".

SAINT-GENIÈS

Conseil municipal

Compte rendu de la séance du 13 février.

DGE 2007 — A la majorité, le conseil autorise le maire à solliciter l'attribution de la dotation globale d'équipement 2007 pour la deuxième tranche des travaux d'aménagement du bourg, MM. Jacoly, Lajugie et Vigier s'étant abstenus.

Convention Atesat — Le directeur départemental de l'Équipement de la Dordogne a fait savoir que la commune pouvait bénéficier de l'Assistance technique fournie par l'État aux communes et à leurs groupements au titre de la solidarité et de l'aménagement du Territoire (Atesat). Les missions de l'Atesat concernent les domaines de la voirie, de l'habitat et de l'aménagement et doivent faire l'objet d'une convention qui fixe le montant de la contribution annuelle à verser par la commune. Le conseil décide de bénéficier de cette assistance technique et autorise le maire à signer ladite convention dont la durée, fixée à un an, est renouvelable deux fois par tacite reconduction.

Convention relative à l'adhésion au service de santé au travail — Suite à la réorganisation du fonctionnement du service médecine au travail du centre de gestion de la Dordogne, une convention sera signée afin de fixer le calcul de la rémunération

du service par l'application d'une cotisation de 0,35 % sur la masse salariale.

Subvention collège de Montignac — Suite à la demande de subvention pour le financement d'un voyage culturel et linguistique à Salamanque pour les élèves de 3^e dont onze sont domiciliés sur la commune, le conseil accorde une aide de 30 € par élève, soit un total de 330 €.

Subvention à la Maison familiale rurale (MFR) de Salignac — Suite à la demande de subvention pour le financement d'un voyage pédagogique à Paris des élèves dont un est domicilié sur la commune, le conseil accorde à la MFR une aide de 30 €.

Convention avec le Sictom — Le conseil autorise le maire à passer une convention avec le Sictom du Périgord Noir dans le cadre de la commande groupée pour la fourniture des sacs poubelles et désigne Mme Bousquet et M. Lajugie pour représenter la commune, respectivement en qualité de titulaire et de suppléant, au sein de la commission d'appel d'offres pour le choix des sacs poubelles de l'exercice 2007.

PDIPR — Le conseil arrête la liste des chemins ruraux et des portions de voies communales et départementales à inscrire au Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées (PDIPR) ; s'engage à ne pas supprimer ou aliéner totalité ou partie des itinéraires concernés ; s'engage à conserver leur caractère public et ouvert aux sentiers concernés ; prévoit leur remplacement en cas de modification, suite à des opérations foncières et de remembrement ; accepte le balisage et le panneauage des itinéraires aux normes départementales tels que définis par le schéma de jalonnement ; accepte de confier à la communauté de communes du Salignacois la gestion, l'entretien et l'animation des itinéraires concernés.

A la paroisse

Dimanche 11 mars, la messe sera célébrée à 9 h 30.

Villefranche

Félibrée

A l'occasion de la 88^e Félibrée et de l'Acamp de printemps qui se dérouleront les 10 et 11 mars, auront lieu l'élection de la reine de la Félibrée 2007 et le choix du dessin qui illustrera l'affiche de la fête.

Le dimanche à 11 h 30 à la salle des fêtes de Saint-Cernin-de-L'Herm, la reine de la Félibrée sera présentée au public et à la presse, ainsi que l'affiche, choisie sur concours.

Un repas sera servi à 12 h 30 à la salle des fêtes du Got.

Au menu : tourin, pâté de foie, confit, haricots aux couennes, cabécou, tourtière, café.

Le prix est fixé à 15 €.

Attention nombre de places limité !

Uniquement sur réservations au 05 53 29 97 20 ou encore au 06 83 09 50 97.

SAINT-CRÉPIN CARLUCET

Dimanche 11 mars - 12 h 30

Foyer rural - **SAINT-CRÉPIN**

REPAS de l'AMICALE des CHASSEURS de CHASSE

Kir, amuse-bouche, tourin, salade de gésiers avec magret, noix et rillettes chevreuil aux olives, pâtes fraîches sanglier grillé, haricots aux couennes salade et amandes, fromage profiteroles.

20 € par personne (vin et café compris)

Réservez avant le 9 mars : **05 53 28 85 69**

05 53 28 54 30 - 05 53 59 58 14

Carton plein à l'Amicale de chasse



Une nouvelle fois, le loto annuel de la société de chasse a connu un vif succès.

La salle des fêtes n'était pas assez grande et de nombreuses personnes ont dû repartir.

L'engouement pour cette manifestation est indubitablement lié à la qualité des lots mis en jeu et à l'énergie des membres de l'Amicale.

Merci à tous et à l'année prochaine..., peut-être dans une salle plus grande !

Loto

Le club de karaté organise un quine le samedi 10 mars à 21 h à la salle des fêtes de Cazals.

Nombreux lots : VTT mixte 26 pouces, lot de dix intégrales outils électriques, lecteur DVD, centrale vapeur, dix canards gras avec foie, friteuse électrique, robot ménager, minifour, cuiseur vapeur, set petit déjeuner 3 pièces, set multicrêpes, batteur pétrisseur, cafetière et grille-pain, radiateur soufflant, cric roulant (2 tonnes), coffret outillages 52 pièces, établi portable et divers outillages électriques, jambon...

Quine pour les enfants : trottinette électrique, lecteur MP3, radiocassette.

2 € le carton, 10 € les six, 15 € les dix.

Bourriche. Buvette. Crêpes.

St-Cyprien

LE COUX-ET BIGAROQUE

Loto

L'Olympique Coux-et-Bigaroque organise son quine le samedi 17 mars à 21 h à la salle des fêtes.

Les treize parties seront dotées de nombreux lots : week-end pour deux personnes à Nice (hôtel-restaurant en demi-pension, trois jours), minimoto pocket-bike 50 cm³, deux quarts avant de porc, canard gras, jambons, paniers garnis, électroménagers, bons d'achat de 50 €, caissettes de pièces de boucherie, minifour, rôtissoire, etc.

1 € le carton.

Bourriche : 2 € les cinq tickets.

Pâtisseries. Buvette.

MEYRALS

Chasse à courre

La Société de chasse organise sa traditionnelle chasse à courre au sanglier le samedi 10 mars.

Rendez-vous à 9 h à la cabane de chasse au lieu-dit la Croix blanche.

Une messe de la Saint-Hubert, animée par des sonneurs, sera dite à 10 h à l'église.

Un repas organisé et préparé par la Société de chasse sera servi à partir de 20 h à la salle des fêtes.

Inscriptions sur place.

Quine

Le club de pétanque organise un loto le dimanche 11 mars à 14 h à la salle des fêtes.

Nombreux lots : caméscope numérique, lecteur-enregistreur DVD, friteuse électrique, jambons secs, canards gras avec foie, etc.

Partie gratuite pour les enfants.

1,50 € le carton, 8 € les six, 15 € les treize. Valables pour tout l'après-midi.

Pâtisseries. Boissons.

BORRÈZE

De la ferme à l'assiette

Viande bovine limousine
Vente directe du producteur

M. et Mme Guy LEYMARIE

Caviale - 24590 BORRÈZE

Tél./fax : 05 53 28 89 92

vous proposent des **COLIS** de

VIANDE FRAÎCHE conditionnée sous vide

10 kg environ 10 € le kg

VEAU sous la mère

14 € le kg

La viande subit systématiquement le test ESB.
Les animaux sont découpés dans un laboratoire agréé.

Repas de chasse

Le Groupement des chasseurs organise son traditionnel repas de fin de saison le dimanche 25 mars à 12 h 30 au restaurant Le Petit Gourmand. Chasseurs, non-chasseurs, propriétaires, toutes celles et tous ceux qui souhaitent y participer seront les bienvenus autour d'une table conviviale. Au menu : kir, tourin blanchi, assiette de charcuterie, civet de chevreuil, trou normand, cuissot de chevreuil et sa garniture de légumes, salade, fromage, dessert.

Le prix du repas est fixé à 21 € (vin et café compris). Réservations obligatoires avant le 23 mars au restaurant, téléphone : 05 53 59 28 00 (laisser message si répondeur).

Montignac

Crue de la Vézère



Ravitaillement sur la place d'Armes pour un des riverains (Photo C. Collin)

Cela faisait bien longtemps que la Vézère n'avait fait parler d'elle. Mais voilà, après avoir joué au yo-yo depuis une bonne semaine, vendredi 2 mars elle est venue faire son petit coucou de printemps. A 17 h, son niveau atteignait, à l'échelle de Montignac (mairie), les cinq mètres, la cote d'alerte étant fixée à trois mètres.

Le CD 65, Montignac/Valojoux, a été coupé en dessous de la mairie. Plus de soixante centimètres d'eau recouvraient la pla-

ce d'Armes où on circulait en bateau.

La place du Sol et les terrasses des établissements des vieux quartiers étaient également sous des eaux boueuses qui charriaient toutes sortes de détritus. La tendance était à la hausse.

Pas de problème particulier, les riverains habitués à gérer ce genre de crise avaient pris des précautions depuis le début des menaces d'inondation.

" Ventôse "



Séance de lecture (Photo C. Collin)

Samedi 3 mars, la lecture à trois voix du texte d'Eugène Le Roy réunissait son public fidèle, à la bibliothèque municipale.

" Ventôse " correspondait à la période du 19 février au 20 mars dans le calendrier républicain.

Eugène Le Roy décrit les intempéries que subit la nature au cours de ce dernier mois de l'hiver. Mais c'est également le prétexte pour parler de la difficile condition du paysan périgourdin qui cultive la terre des propriétaires terriens sans en récolter les fruits et ne touche qu'un salaire tout juste suffisant à nourrir sa famille. Dans toute son œuvre romanesque, l'écrivain exprime sa révolte contre les inégalités sociales.

La prochaine animation organisée par la bibliothèque en partenariat avec l'association Ciné-Toile se déroulera le samedi 17 mars à partir de 10 h.

Trois écrivains seront accueillis pour dédicacer leurs derniers livres : le préhistorien Randall White pour " L'Affaire de l'abri du poisson ", René Castanet pour " Sergeac-en-Périgord " qui a obtenu le prix Clocher d'or en 2005, et Daniel Chavaroche qui a écrit

pour les enfants des " Contes de rire ", album et disques compacts bilingues (occitan-français).

Ces trois ouvrages ont un sujet commun : le patrimoine périgourdin.

Et si on se déguisait ?

L'Amicale laïque organise un défilé pour fêter Carnaval le samedi 17 mars.

Au programme :

À 14 h 30, rassemblement au jardin public de tous les participants maquillés et déguisés.

À 15 h, défilé avec échassiers et cracheurs de feu. Parcours : quai Mérilhou, place de l'Église, rue de Juillet, pont, rue du 4-Septembre, place Tourny, terrasse de l'Amitié où Pétassou terminera en fumée.

À 16 h, goûter offert aux enfants, en collaboration avec le club du Temps libre Claudius-Bonnet.

Alors, pas une minute à perdre, petits et grands tous à vos déguisements !

Claudine Le Barbier rencontre les habitants du canton

Mme Le Barbier fixa d'entrée l'esprit de la réunion : pas de politique nationale, permettre aux habitants d'exprimer leur ressenti sur la vie du canton, leurs besoins, leurs priorités et proposer des pistes d'actions.

La première partie était consacrée à la présentation du rôle de chaque collectivité : mairie, communauté de communes, pays, conseil général, conseil régional, tandis que la deuxième proposait un débat autour de divers thèmes.

Information des habitants — Claudine Le Barbier souhaitait savoir si les citoyens s'estimaient bien informés. Les réponses font apparaître un niveau d'information convenable mais qui peut toutefois être amélioré par la création d'un livret d'accueil cantonal comprenant l'ensemble des informations utiles (administrations, services, associations, etc.), par l'intégration de ces informations sur le site Internet via l'Office de tourisme ou la communauté de communes, voire les deux (le site de la communauté de communes est en phase de création), et par l'organisation d'un pot d'accueil annuel pour les nouveaux arrivants.

Les élus rappellent qu'il est quelquefois difficile de les repérer car ils ne font pas la démarche de se présenter à la mairie. Beaucoup insistent sur le nécessaire accueil spontané et chaleureux qui doit leur être réservé par leur entourage immédiat (voisins, commerçants, etc.).

Services publics et au public — Un participant souligne les difficultés engendrées par le retrait de certains services publics en milieu rural. En effet, la DDE et EDF ont des projets de fermeture à court terme comme partout en Dordogne.

Claudine Le Barbier considère que ces services peuvent subir des évolutions, mais l'important reste la réponse apportée au public. Aujourd'hui, dans le cas d'EDF, cette réponse n'est pas correcte, d'autant que le point ac-



(Photo B. Malhache)

cueil a fermé sans concertation et sans que le public soit prévenu.

Elle déplore que les personnes qui ont trouvé le guichet d'EDF fermé ne se soient pas manifestées auprès des élus. Les protestations de Claudine Le Barbier et du maire de Belvès ont été à l'origine de réunions avec EDF et l'État et devraient aboutir à une réouverture du guichet, mais malheureusement sûrement provisoire. Le guichet sera à terme transféré dans le bureau de poste.

Claudine Le Barbier rappelle que la résistance paie à condition qu'elle soit collective et organisée, et cite par exemple le maintien du réseau ferré, menacé de disparition il y a dix ans et aujourd'hui conforté.

Elle cite aussi le cas de Groupama qui avait prévu de déplacer l'agence de Belvès au Bugue et qui aujourd'hui, devant les résistances locales, entame des discussions dont l'issue, même si elle n'est pas connue, devrait permettre de maintenir l'agence sur le canton.

Commerces — Une personne de l'assistante déplore le manque de participation des commerçants. Claudine Le Barbier remercie ceux qui sont présents. Elle regrette toutefois l'absence d'une association de commerçants qui serait un véritable interlocuteur pour les collectivités.

Plusieurs propositions sont cependant avancées : mieux faire connaître les activités commerciales existant sur le canton (l'Office de tourisme proposera une présence sur le site Internet) ; mieux soutenir l'Office de tourisme dont le rôle est important pour la valorisation du canton ; organiser une sortie dans des villages similaires pour voir comment ils ont résolu certains problèmes (stationnement, circulation, etc.) ; création d'un pôle d'activité autour du bois qui est une richesse locale. Claudine Le Barbier souligne qu'une charte forestière concernant le massif de la Bessède en est à sa phase de réalisation et que les actions prévues rejoignent les propositions.

Le problème du marché est abordé. Comment le dévelop-

per ? Le maire rappelle qu'il existe une commission des marchés et qu'elle accepte toutes les suggestions. Il précise que l'organisation d'autres marchés le même jour est un handicap. Il ne suffit pas de vouloir un marché, chacun doit le faire vivre en y faisant ses courses.

Les jeunes — Comment les intégrer dans la vie locale ?

Le thème a été largement abordé. La question est récurrente et difficile. De nombreuses associations les accueillent, le problème reste la prise de responsabilités par les jeunes eux-mêmes, qui ont tendance à être plus consommateurs qu'acteurs. Claudine Le Barbier cite l'expérience tentée il y a quelques années par la mairie et qui fut un échec faute d'encadrement permanent. La présence d'un employé communal ayant des compétences dans ces domaines pourrait faire évoluer la situation.

Certains participants rappellent aussi avec force le rôle des parents dans l'éducation des jeunes et la valeur de l'exemple. La collectivité peut tenter de favoriser la prise de conscience mais c'est difficile.

Associations — Claudine Le Barbier rappelle la grande richesse associative de ce canton avec des associations dynamiques, volontaires, capables d'organiser des manifestations d'envergure comme de proposer des animations tout au long de l'année. Malheureusement, la relève n'est pas assurée. Une personne fait remarquer que l'arrivée des jeunes retraités est un atout à exploiter.

Divers — Un participant interpela le président de la communauté de communes sur le problème des poubelles inesthétiques, malodorantes et qui débordent, ce qui nuit à l'image de Belvès, un des " Plus Beaux Villages de France ".

Le président répond que des comités d'usagers ont été créés pour traiter de ces questions.

Débat riche, intéressant, non polémique, avec des pistes de réflexion à creuser.

PEYZAC LE MOUSTIER Randonnée

L'Association moustérienne de promenades organise sa randonnée mensuelle ouverte à tous le dimanche 11 mars.

Départ à 14 h de l'église de Carsac.

Deux circuits sont proposés, dont le plus long fait 13 km.

ROUFFIGNAC Loto

L'Amicale laïque organise un quine au profit des enfants de l'école le samedi 10 mars à 20 h 30 à la salle des fêtes.

Nombreux lots : bon d'achat de 250 €, lecteur DVD portable, machine à pain, service à fondue, coffret perceuses, cafetière électrique, paniers garnis, etc.

Crêpes. Buvette.

BELVÈS L'école d'autrefois



(Photo B. Malhache)

À vos porte-plumes, évoquez " l'École d'autrefois " en participant à un concours de rédaction lancé par l'association Des musées de Belvès qui fera une exposition estivale sur ce même thème.

Ce qui était le plus important à l'école au temps de nos grands-parents, c'était d'apprendre à lire, à écrire et à calculer. Ils calculaient avec un boulier. Ils étudiaient l'histoire de France et la géographie. Ils avaient des leçons de morale, ils apprenaient à bien se tenir, à être polis. Le travail manuel pour les filles consistait à coudre, tricoter ou faire la cuisine. Les garçons faisaient du bricolage. Il y avait également deux activités par semaine, le dessin et la gymnastique.

À l'époque de nos grands-parents, il y avait école les lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi. Le jeudi et le dimanche étaient jours de repos. Les élèves sortaient pendant deux récréations par jour qui duraient entre un quart d'heure et une demi-heure. Mais s'ils n'étaient pas silencieux en classe, ils en étaient privés ! Leurs horaires étaient presque les mêmes que ceux des écoliers d'aujourd'hui : ils commençaient à 8 h 30, finissaient à 11 h 30. Ils reprenaient l'école à 13 h 30 et rentraient chez eux à 16 h 30. Parfois les enfants restaient une heure à l'étude. Dans certaines écoles, il n'y avait pas de cantine.

Tous les jours ils écrivaient une leçon qu'ils devaient apprendre le soir. Quand ils étaient malades, il fallait obligatoirement un mot signé par les parents pour la maîtresse ou le maître. Les enfants bénéficiaient de deux mois et demi de vacances en été, mais seulement d'une semaine pour Pâques et à Noël. À partir de dix ans, les filles et les garçons n'étaient plus dans les mêmes classes, et l'obligation de scolarisation était fixée à 13 ans !

Nous pourrions ainsi continuer à lister de nombreuses pistes qui ne manqueront pas d'être reprises par tous les participants.

Règlement :

Un des sujets suivants sera traité selon la catégorie d'âge : interview d'une personne qui a été scolarisée il y a au moins une cinquantaine d'années, et qui évoquera un souvenir marquant de l'école de son époque ; récit d'un fait marquant et significatif de sa scolarité il y a cinquante ans et plus, dans un souci de mettre en évidence des différences avec l'école contemporaine.

Ce concours est ouvert à tous dans l'une ou l'autre catégorie. Il se déroulera jusqu'au 15 juin. Les textes devront être impérativement envoyés à Francine Milhaud, rue Jacques-Manchette, 24170 Belvès, ou à Bernard Malhache, le Pech, 24170 Saint-Pardoux-et-Vielvic, et ce avant le

16 juin, sous forme manuscrite de préférence, mais aussi sous forme dactylographiée en format doc (Word) par CD ou courriel à l'adresse :

milhaud.georges@wanadoo.fr
ou bernardmalh@wanadoo.fr

Le sujet doit être rappelé sur chaque copie, ainsi que l'âge et la classe pour la première catégorie.

Les textes adressés au jury deviendront propriété des organisateurs qui pourront les publier dans la presse quotidienne régionale ou les exposer.

Un jury présidé par un écrivain et composé d'un inspecteur de l'Education nationale, d'enseignants, de membres de l'association, se réunira fin juin afin d'établir un classement dans chacune des catégories.

Les prix seront remis en présence des lauréats lors du vernissage de l'exposition le vendredi 3 août à 18 h à Belvès.

Le gagnant de la catégorie " jeune " se verra remettre un bureau d'écolier des années 50 en bois massif.

En souvenir des distributions des prix d'antan, le gagnant de la catégorie adultes sera récompensé d'un lot de livres consacrés à l'école d'autrefois.

De nombreux autres lots de valeur, offerts par les partenaires, seront également distribués et chacun recevra un diplôme attestant de sa participation.

Tous seront invités d'honneur de l'exposition.

Comité Fnaca

Les responsables du comité belvésois de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (Fnaca) préparent activement la commémoration du 45^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.

En effet, le 19 mars 1962 à 12 h, le cessez-le-feu entra en vigueur sur tout le territoire algérien, mettant fin à plus de huit années de guerre.

Les adhérents, les amis et parents, les anciens combattants des précédentes générations du feu se mobilisent pour la parfaite réussite des cérémonies du souvenir ce jour-là.

Le matin, une importante délégation, derrière son porte-drapeau, se déplacera au Mémorial départemental AFN de Coursac.

L'après-midi, une cérémonie aura lieu devant les monuments aux Morts de Siorac-en-Périgord à 16 h et de Belvès à 18 h 15.

Ce sera l'occasion de se recueillir à la mémoire des trente mille camarades, pour un grand nombre âgés de vingt ans, tombés sur le sol algérien.

Gourdon

Vendredi 9 mars - 20 h 30
Salle des Pargueminiers
**GOURDON
SUPERLOTO
DU PRINTEMPS**

Nombreux lots :
VOYAGE AU PUY-DU-FOU
(2 jours et 1 nuit pour 2 personnes, formule tout compris hôtel**, spectacle la Cinéscénie)
Cuisse de bœuf, demi-agneau, lecteurs DVD rôtis de bœuf, corbeilles gastronomiques...
Animation : Olivier Truquet
Organisation : Gourdon XV Bouriane

Mémento gourdonnais

Dimanche 11 mars

Médecin de garde

Docteur BARON
Tél. 05 65 41 21 76

EDF Service Tél. 05 65 41 30 59

Mairie Tél. 05 65 27 01 10

Sous-préfecture Tél. 05 65 41 00 08

Hôpital Tél. 05 65 27 65 27

Gendarmerie Tél. 05 65 41 00 17

SNCF Tél. 05 65 41 02 19

PAYRIGNAC

Concours de belote

Le club des Aînés ruraux, les Gais Lurons, organise un concours de belote le samedi 10 mars à 20 h 30 dans la nouvelle salle des fêtes. Nombreux lots de valeur. Chaque joueur sera récompensé.

Engagement : 10 € par personne.

Buvette.

Soupe. Pâtisserie offerte.

Mise en valeur du patrimoine historique



(Photo B. Malhache)

Profitant des travaux de réhabilitation du castrum, la municipa-

LAFONTADE Des cochonnailles comme nulle part ailleurs



Les Festairols et leur président Joël Vinade

(Photo P. Salanier)

Samedi 24 mars, le hameau de Lafontade, superbe section de la ville de Gourdon, fièrement niché sur les hauteurs de la route de Fumel, va une nouvelle fois vivre une soirée de feu, comme on les aime en pays bourian.

Le Comité des fêtes Les Festairols, cher au président Joël Vinade, renouera avec l' ancestrale tradition des cochonnailles.

À Lafontade, on fleure bon l'air pur, la quiétude et la bonne table. Pour ceux qui ont vécu l'édition 2006, amenez des amis qui pourront dire " J'y étais, j'ai vu, j'ai apprécié et j'ai mangé du cochon ". C'est tout de même un plaisir gastronomique que de déguster en musique et en danse du saucisson sec, du jambon, des rillettes ou du boudin.

Cette manifestation connaît un succès sans cesse grandissant. Forts de cette réussite et de cet-

te notoriété, les bénévoles vont de nouveau mettre les petits plats dans les grands pour cette énième fête d'hiver sous chapiteau chauffé.

A partir de 18 h 30, le public pourra profiter d'une démonstration de découpe de porc. Durant la soirée, les nombreux producteurs proposeront leur charcuterie de pays.

Le menu proposé pour le dîner sera à la hauteur de l'événement : charcuterie, jambon grillé au feu de bois, haricots blancs, salade, fromage de pays, dessert.

Le prix est fixé à 17 €.

La tradition impose le célèbre pain cuit au feu de bois par les intenable Festairols, le même que vous pouvez déguster à la non moins fameuse Fête du pain.

Cette manifestation festives sera agrémentée de musique et de danses avec l'accordéoniste Robert Barres.

Réservations avant le 18 mars au 05 65 41 00 84.

Beaumont

SAINT-AVIT SÉNIEUR

Etat civil

Le Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord, en collaboration avec la municipalité, invite la population à la présentation du recueil des actes d'état civil de 1675 à 1906 de la commune, naissances, mariages et décès, le dimanche 11 mars à 15 h à la salle des fêtes.

M. Capelle évoquera l'histoire de la commune, Mme Schunk racontera Saint-Avit-Sénieur au fil du temps et M. Jardon présentera le recueil et une initiation à la généalogie.

lité vient de faire raser une mesure située rue Rubigan, à l'entrée de l'ancien lycée, dégageant ainsi la tour de l'Auditeur.

Ce n'est qu'un premier pas, car lorsque seront entrepris les travaux de transformation du bâtiment central, le premier étage de l'ancien réfectoire devrait subir le même sort.

LUZECH

Repas dansant

On l'a appelé l'homme aux doigts d'or ou l'éternel accordéoniste, mais il est surtout l'accordéoniste le plus connu des Français.

Le roi de la musique populaire a fait danser plus de quarante millions de personnes et a vendu plus de soixante millions d'albums. Et... plus de quatre-vingts ans après avoir débuté sur scène - il fait son premier bal à six ans -, il continue d'être le n° 1 de l'accordéon grâce à un public toujours fidèle. Car l'homme, qui s'ennuie quand il ne joue pas, sillonne toujours les routes de France et de Navarre à la rencontre de son si fidèle auditoire au gré des galas qu'il donne dans le pays.

Le chatouilleur de boutons sera le samedi 24 mars à la salle Lagrave à Luzech.

Organisée par l'association Air Musica de Prayssac, la soirée propose un grand repas dansant où vous pourrez entendre André Verchuren, accompagné en direct par Tony Bram's et son grand orchestre, ainsi que les élèves de l'Atelier musical de Prayssac.

Renseignements par téléphone au 05 65 22 40 57.

LES SPORTS

Mazamet : 13 / Sarlat : 23

Toujours là

Première victoire à l'extérieur pour un CASPN dominateur, volontaire et qui continue à y croire

Placés dans la même situation, les deux clubs aux couleurs identiques n'avaient qu'un seul objectif : gagner ou dire adieu à la fédérale 1. Au terme de quatre-vingts minutes maîtrisées par les Périgordins, ce sont les Tarnais qui descendront d'un échelon la saison prochaine.

Mais les Sarladais ne sont pas sauvés pour autant. La route est encore longue et il leur faudra un sacré caractère pour se sortir de cette phase de play-down. Les joueurs le savent, mais en gardant l'esprit démontré dans le Tarn le CASPN a le droit de nourrir des espoirs.

À Mazamet, les hommes de Cyril Agostini et de Jean-François Piboyeu n'ont rien lâché dans un contexte pourtant délicat. Mazamet, club aux abois, n'avait pas laissé un très bon souvenir lors de la dernière confrontation en Challenge. On s'attendait à un début de match musclé, il n'en fut rien. Il faut dire que le pack sarladais a vite mis sa patte sur la rencontre.

Dominateurs dans tous les secteurs de la conquête, les Périgordins attendent tout de même la 20^e minute pour ouvrir le score sur pénalité. L'inévitable Arnaud Briulé, après un premier échec lointain, connaît plus de réussite que son jeune vis-à-vis Marty. Ce dernier rate à deux reprises une tentative des 22 mètres face aux barres !

Un Sarlat dominateur, mais un Sarlat peu serein et même assez fébrile quand Mazamet, par un rugby désordonné et tout fou, essaie de se dégager de l'étreinte. La défense sarladaise a quelques difficultés et doit concéder un essai du numéro huit Albert que le pauvre Marty ne transforme pas. Heureusement, cinq minutes plus tard, par l'intermédiaire d'Yvan De Muylder se jouant d'une défense passive, le CASPN reprend l'avantage. Avec la transformation de Briulé, le 10 à 5 à la demi-heure de jeu donne meilleure mine aux Sarladais.

Mais Mazamet n'abdique pas et, juste avant la pause, égalise sur un cafouillage en touche, 10 à 10.

Bizarres, ces quarante minutes où Sarlat domine à outrance mais durant lesquelles les Tarnais vendangent treize points au pied.

Aussi, face au vent violent et tourbillonnant, les Sarladais s'évertuent à être plus disciplinés. Continuant à bousculer leurs adversaires devant, ils occupent le camp local sans discontinuer. Briulé redonne rapidement un avantage de trois points aux siens qui ne tremblent jamais. Mais cette domination est stérile et, à quinze minutes de la fin, l'arrière tarnais Charles remet les pendules à l'heure.

C'est le nul qui enfonce les deux clubs. On se demande comment le CASPN peut laisser échapper cette rencontre quand

Briulé, en véritable métronome, redonne trois points d'avance à son équipe. Sarlat tient sa victoire mais est véritablement soulagé quand Yannick Grassineau, d'un sprint rageur de 80 mètres, s'échappe le long de la ligne pour pointer l'essai de la délivrance. Du bord de la touche, Briulé joue avec le vent pour asseoir un peu plus le succès du CASPN.

Un CASPN joyeux et rasséréné qui mérite amplement la victoire. Un résultat qu'il s'agit désormais de confirmer au pied de l'entrepôt. Mais une chose est certaine, le CASPN n'a pas dit son dernier mot.

Le point sur la poule. Seuls vainqueurs à l'extérieur, les Sarladais entretiennent le suspense dans une poule où Orthez semble jouer le jeu. Sa nette victoire chez le voisin basque de Mauléon démontre l'envie des Béarnais. Un résultat qui leur assure le maintien en fédérale 1 et qui va leur permettre de se consacrer à la suite où le titre de champion de France sera attribué. Un titre peut-être honorifique mais qu'Orthez semble pouvoir convoiter.

C'est une bonne chose pour le CASPN qui va lutter avec Millau et Fleurance, voire Mauléon si ce dernier se relève de son échec à domicile. Les Gersois de Fleurance gardent leurs distances avec Sarlat, quatre points, en se défaisant difficilement de Millau, 15 à 12. Un résultat qui dévoile les obligations du CASPN : rester invaincu à domicile et aller chercher une, voire deux autres victoires à l'extérieur. C'est dans le domaine du possible si les bleu et noir maintiennent cette volonté et cet esprit de groupe. Un bémol toutefois dans cet optimisme retrouvé : Mazamet étant au fond du trou, on peut craindre que tout le monde s'impose dorénavant dans le Tarn. En Périgord, on comptera sur le sursaut d'orgueil des Mazamétains.

Dans quinze jours, Sarlat a encore une occasion de faire un pas vers le maintien. Le CASPN accueillera Millau, Mauléon se rendra à Mazamet alors que Fleurance ira défier Orthez sur ses terres. Si la logique est respectée, l'embouteillage au niveau des deuxième et troisième places sera important, et là tout peut arriver.

Equipe B. Marmande : 26 - Sarlat : 12. Devant leur public et en lever de rideau de l'équipe première, les Marmandais ont retrouvé un bel esprit d'entreprise.

Les Sarladais ont laissé la victoire aux locaux, abandonnant ainsi les quelques espoirs qui leur restaient. Dommage pour un groupe qui n'a pas su saisir sa chance.

Cadets Teulières A. CASPN : 8 - Ussel : 5. Très importante victoire des Sarladais sur leurs homologues ussellois, tant sur le plan psychologique que sur celui de la comptabilité du classement général.

Samedi 17 mars - 20 h
Salle des fêtes **CARSAC**

LOTO
de l'école de rugby
du **CASPN**

Nombreux lots de valeur :
5 SÉJOURS d'une semaine pour 2 personnes en résidence Odalys 1 500 € en bons d'achat de 50 et 100 € jambons de pays et canards gras nettoyeurs vapeur type Vaporetto
2 quines pour les enfants Buvette Crêpes
1,50 € le carton - 8 € les 6 - 15 € les 12

Les Corrèziens, s'appuyant sur un pack solide, soudé et technique, n'étaient pas venus faire du tourisme dans le joli village cénacois !

Ils affichent bel et bien leurs intentions en marquant un essai collectif après une domination territoriale de cinq minutes faisant suite à une pénaltouche et à un pilonnage en règle de la ligne de but sarladaise..., 0 à 5 à la 6^e minute. La réaction locale, par du jeu pénétrant avec enchaînements au large, permet à Roubio, des 35 mètres, de réduire le score sur pénalité, 3 à 5 à la 9^e minute. Le jeu évolue d'un camp à l'autre avec une tension palpable de la part des trente acteurs... Les bleu et noir échouent à deux reprises dans les 5 mètres adverses. Vraiment dommage ! 3 à 5 aux oranges.

Entame champagne par les protégés du CASPN qui, sur le coup d'envoi du second acte, imposent un regroupement axe central prolongé par une parfaite circulation jusqu'à l'aile droite... La transformation du jeu en ruck, propre et rapide, impose un renversement d'attaque, plein de célérité, qui fait mouche sur l'aile gauche par l'intermédiaire de Barret. Ce mouvement d'école mérite le replay ! 8 à 5 à la 31^e minute. Les Sarladais, dès lors, étalent de louables intentions de jeu pour aggraver le score, mais ce sont les adversaires, intraitables en défense, qui, lors des dix dernières minutes, sont à deux doigts de renverser le score... Les barbelés bleu et noir sont bien en place, aidés en cela par quelques fautes de précipitation des Corrèziens...

La victoire est là, c'est l'essentiel. Félicitations à tout le groupe ainsi qu'à leurs entraîneurs P. Gaussinel et M. Repetto, qui ne sont pas sans savoir qu'il reste trois matches à gagner.

Agenda. Samedi 10 mars, plateau pour les 7, 9, 11 et 13 ans à Mussidan. Départ du car à 11 h de la place du Marché-aux-Noix, retour vers 19 h 30. Prévoir le repas de midi.

Challenge à Sainte-Livrade-sur-Lot pour les minimes 1, départ du car à 12 h de la place du Marché-aux-Noix ; à Nérac pour les minimes 2, départ du car à 11 h de la place du Marché-aux-Noix.

En championnat, les cadets recevront Gourdon à 15 h à la Plaine des jeux de La Canéda, les Balandrade se rendront à Soyaux et les Reichel à Angoulême. Départ du car à 10 h 30, rencontres à 15 h pour les deux équipes.

Rugby-club daglanais Vallée du Céou

Un parfum de revanche devait animer les Daglanais ce dimanche 4 mars avec le souvenir du titre de champion concédé à Villeneuve-sur-Lot la saison dernière, une formation en tête du classement du championnat avec seulement deux défaites en treize rencontres.

C'est dire si la tâche des Daglanais s'annonçait difficile en terre villeneuvoise. D'autant que, dès le coup d'envoi donné par les locaux, les rouge et blanc écartent et se font intercepter pour le premier essai de la partie, 5 à 0. Bien que le match n'ait pas débuté de la meilleure des façons, les Daglanais se remettent au jeu pour investir le camp adverse et revenir à 5 à 3 au bénéfice d'une pénalité. Mais une fois de plus, les Lot-et-Garonnais profitent d'un plaquage raté dans leur 22 mètres pour filer vers l'essai. Un essai douteux puisque l'ailier est repris puis plaqué en touche juste avant d'aplatir, mais l'arbitre l'accorde ce qui porte le score à 10 à 3. Les riverains du Céou ne lâchent rien pour autant et reviennent dans le camp villeneuvois avec la ferme intention de produire du jeu. C'est en jouant une pénalité à la main que Cyril Dubois, très en vue ce dimanche, aidé par l'ensemble du pack, inscrit le premier essai daglanais transformé par Magnol. Les deux équipes arrivent à la pause sur un score de parité de 10 partout.

La victoire peut être espérée car les deux formations font jeu égal mais, dès la reprise, les avants locaux font valoir la puissance de leur pack pour inscrire deux essais sur des ballons portés alors que les Daglanais sont réduits à quatorze.

Il reste vingt minutes, et le RCD doit absolument se ressaisir s'il veut revenir au score ou arracher le point du bonus défensif mérité. Les joueurs se jettent donc dans la bataille et investissent les 40 mètres adverses en donnant beaucoup de volume à leur jeu, alternant ballon porté, jeu au ras et déployé, de telle façon que sur le bord de touche, on sent le XV villeneuvois prêt à craquer.

L'objectif paraît rempli lorsqu'à cinq minutes de la fin, Demangel envoie Enridaygues à l'essai. Mais, contre toute attente, seul l'arbitre a vu un en-avant et refuse donc cet essai. Le score final reste de 22 à 10 alors qu'il aurait pu être différent si l'arbitre n'avait pas accordé cet essai douteux à Villeneuve-sur-Lot et refusé un essai valable aux Daglanais qui n'ont pas démerité, loin s'en faut.

Equipe composée de Lasserre, Rauzet, Cyril Dubois, Brice Dubois, Bonnefon, Dufour, Savaroché, Pécourt, Castant, Enridaygues, Passerieu, Boudouresque, Beneyton, Doumeyrou, Demangel, Bouyjou, Courtois, Poinson, Magnol, Forge, Lobato et Caminade.

Agenda. Dimanche 11 mars, la qualification pour les phases finales reste en vue et il faudra le confirmer à Daglan face à Virazeil qui se déplace également avec son équipe réserve. Coup d'envoi à 14 h au stade municipal.

US Cénac rugby

Equipe A. Payzac : 3 - Cénac : 8. Mi-temps, 3 à 5. Arbitre M. Daste du comité Périgord-Agenais.

Pour Cénac, un essai (39^e) et une pénalité (69^e) d'Erard.

Pour Payzac, une pénalité de Condamine (13^e).

Les Cénacois se savaient attendus de pied ferme pour ce déplacement en terre limousine.

Walter Dejean n'a pas le temps de mettre ses qualités au service des siens. Sur le coup d'envoi, il est proprement mis K.-O. par le numéro huit adverse. Le décor est planté. Même si les locaux usent de tous les stratagèmes pour pousser les rouge et noir à la faute, ils ne marquent qu'une pénalité lors de ce premier acte, aidés dans leur manœuvre par des Cénacois qui paraissent balbutier leur rugby. À quelques minutes de la fin de la première mi-temps, ils trouvent tout de même l'espace nécessaire pour envoyer Erard derrière la ligne, concluant une belle attaque des trois-quarts sur la seule partie de terrain praticable, 3 à 5 à la pause agrumes.

Durant la seconde période, le rouge et noir laissent passer de nombreuses occasions de tuer le match et, malgré une nette domination de tous les instants, il faut attendre la 70^e minute pour voir du changement au planchet après une pénalité réussie par Erard. La fin de la rencontre est confuse, avec quelques accrochages sanctionnés d'un carton jaune et d'un rouge pour les locaux et d'un rouge pour les visiteurs.

Après cette mise à jour du calendrier, les Cénacois se retrouvent à la deuxième place du classement avec trois points de retard sur le leader Castillonès.

Equipe B. En lever de rideau et dans un match de petit niveau, les réservistes s'inclinent en toute logique sur le score de 19 à 3.

Agenda. Samedi 10 mars, en finale du Challenge des Trois tours, l'US Cénac rugby affrontera ses voisins du SCAC de Saint-Cyprien. Match à 17 h à Monpazier.

Ecole de rugby. Samedi 10 mars, elle se rendra à Mussidan pour un plateau entre les différentes écoles de rugby. Le casse-croûte du midi se trouvera dans la soute du car qui partira à 10 h 45 du parking de la salle socioculturelle.

Récompense. Lundi 26 février, en présence du comité directeur du Périgord-Agenais, a eu lieu la remise du trophée "Club du mois" à l'US Cénac rugby dans la salle socioculturelle.

Récompensé pour l'ensemble de ses résultats en novembre, le club rouge et noir a reçu le trophée et des cadeaux des mains de Jacky Laurans, président du Périgord-Agenais, et de Patrick Robin, grand patron des arbitres français. Jean-Claude Tomasella, vice-président du Périgord-Agenais, emmenait la délégation des officiels qui se retrouvait autour d'un buffet pour clôturer la soirée. Ce fut un grand moment de plaisir et de satisfaction pour le club.

(suite page 22)

Saint-Cyprien athletic club

Amère défaite

Equipe A. Pont-du-Casse : 7 - SCAC : 5.

Pour le SCAC, un essai de Ribette (76°).

Pour Pont-du-Casse, un essai transformé (7°).

Le SCAC n'a pas su remporter ce match très important pour la qualification ou le maintien. Une équipe sans âme, mal inspirée et manquant d'agressivité, tel est le tableau présenté en ce dimanche ensoleillé à Pont-du-Casse sur un terrain très gras.

En début de partie, les locaux marquent un essai transformé sur une faute de remplacement défensif de la ligne de trois-quarts. Par la suite, cette équipe lot-et-garonnaise s'accroche à ce résultat avec beaucoup de vaillance, ce que ne possède pas le groupe cypriot. Au milieu de la première mi-temps, le SCAC domine et pousse les locaux à la faute mais rate deux pénalités, dont une à 15 mètres face aux perches qui aurait permis de revenir à 7 à 3. Malheureusement, on s'entête à vouloir marquer sur des coups francs joués à la main, mais des fautes de main empêchent de scorer 7 à 0 pour Pont-du-Casse à la pause.

En seconde période, les sang et or ne sont guère plus inspirés et ce n'est qu'à un quart d'heure de la fin, suite à un coaching, que le pack se réveille quelque peu et offre de meilleurs ballons aux lignes arrière qui marquent un essai par l'intermédiaire de l'ailier Fabien Ribette. 7 à 5 à la 76^e minute. Les jeunes Cypristes sentent qu'ils peuvent renverser le cours du match mais, sur une énième faute de main, ratent l'essai de la victoire. C'est sur ce score que l'excellent arbitre pyrénéen M. Hourquet siffle la fin de la rencontre.

Grosse déception dans le camp cypriot car, même en étant médiocres, les sang et or auraient dû remporter cette rencontre avec un peu plus de lucidité. Le bonus défensif pour le SCAC est une maigre consolation, il conforte tout de même la sixième place qualificative. Un tout autre comportement leur sera nécessaire pour affronter, lors des trois dernières journées, des concurrents directs aux places qualificatives ou de maintien, ils connaîtront sinon de grandes déceptions le soir du dimanche 1^{er} avril, dernière journée de la phase préliminaire.

Quant à la réserve, elle s'est inclinée contre une bonne équipe de Pont-du-Casse qui n'est pas leader de la poule par hasard. Score final 17 à 0.

Agenda. Samedi 10 mars, finale du Challenge des Trois Tours qui opposera le SCAC à Cénac sur le terrain de Monpazier, rencontre à 17 h.

Voilà l'occasion de se racheter en se hissant au niveau de cette excellente équipe de Cénac qui est toujours en course pour la première place de la poule et pour une montée directe en troisième division.

US Cénac rugby

(Suite)

Carnet noir. Samedi 3 mars, Jean-Marie Perrotin nous a quittés. Que Cathou, son épouse, Simon, Cédric et Mathieu, ses enfants, et toute sa famille trouvent dans ces quelques lignes l'expression de nos plus sincères condoléances.

Une finale est un match particulier, même en challenge, ce n'est pas tous les jours qu'une équipe a la chance d'en jouer une et surtout de la gagner. Le duo d'entraîneurs Mathieu/Bargozza saura remettre dans le bon sens cette formation Cypriot au cours des deux entraînements de la semaine. Tout le club attend une réaction de ce groupe.

De nombreux supporters sont attendus à Monpazier. A l'issue de cette finale, tout le club et les supporters se donnent rendez-vous à 20 h au club-house pour une soirée poule/mique, ambiance garantie.

Rugby-club cantonal salignacois

Salignac : 7 - Saint-Romain : 36. Dimanche 4 mars, en recevant le leader Saint-Romain, Salignac n'avait qu'une ambition, faire bonne impression pour son dernier match à domicile.

Le début de la rencontre est équilibré et, après un essai des visiteurs dans le premier quart d'heure, les locaux répondent par deux pénalités manquées de peu. Les jaune et bleu attaquent tous les ballons mais, par manque de rigueur défensive ou de métier, rien ne passe et au contraire ce sont les visiteurs qui scorent. De plus, vers la 20^e minute, un joueur est exclu suite à un accrochage. La mi-temps arrive sur le score de 24 à 0.

Dans le second acte, même chanson ! Les Salignacois jouent tout à la main, et à quatorze, alors que les visiteurs attendent la bonne occasion. Score final 36 à 7 pour Saint-Romain.

A retenir, l'envie, la vaillance et le plaisir de jouer des Salignacois, côté visiteurs, leurs numéros dix et quinze étaient au dessus du lot.

Equipe composée de Lalba, Issandou, Lemarie, Vergnolle, Fraysse, Segala, Rouquie, Pestourie, Nickert, Chanquoui, Rosset, Fontaine, Couderc, Pouch, Faurel, Dupperret, Fromage, Bonnet, Chateigner, Malbec et Alibert.

Agenda. Dimanche 18 mars, le RCCS se rendra à Villefranche-du-Périgord.

Elan salignacois

Agenda

Samedi 10 mars, les débutants évolueront en plateau à Lalinde. Rendez-vous à 13 h à Saint-Crépin.

Plateaux également pour les poussins A Arsenal à Paulin et pour les B Barcelone à Montignac. Rendez-vous respectivement à 13 h 30 à Paulin et à 13 h 15 à Saint-Crépin.

Les benjamins recevront le FC Sarlat/Marcillac 2. Rendez-vous à 13 h 15 à Saint-Crépin.

Les moins de 15 ans accueilleront Razac-sur-l'Isle. Rendez-vous à 14 h 30 à Saint-Geniès.

Les moins de 18 ans se déplaceront à Mensignac pour rencontrer Limens. Rendez-vous à 13 h 45 au Mascolet à Salignac.

Football-club Sarlat/Marcillac

Vie du club

Equipe C. Promotion première division. Campagnac/Daglan/Saint-Laurent foot : 0 - FCSM : 2. Buts d'Eric Pedro et d'André Resende. Seule équipe seniors à évoluer ce dimanche 4 mars, cette formation a enfin renoué avec le succès à l'issue d'un très bon match disputé sous un chaud soleil, au bord du Céou qui n'avait pas débordé !

En première période, les deux formations se neutralisent et se créent des occasions, mais les plus nettes sont du côté sarladais.

A la reprise, le FCSM revient avec de meilleures intentions, et à dix minutes de la fin, Eric Pedro concrétise, d'une belle frappe pure et limpide, la domination sarladaise. Continuant sur les mêmes bases, les hommes de Chris repartent de l'avant et Dédé se crée une première occasion mais manque le cadre.

Ce n'est que partie remise car, juste après, il le trouve et inscrit le second but, assurant un beau succès à ses partenaires. Cette belle prestation, amenant la victoire, fait du bien au moral.

15 ans. Promotion honneur. Saint-Médard-en-Jalles : 5 - FCSM : 0. Rattrapant leur calendrier, les Sarladais ont subi une sévère défaite chez le leader de la compétition, non sans avoir démerité face à une très bonne équipe locale.

Le week-end du club. Samedi 10 mars, les débutants se déplaceront à Saint-Martial-de-Nabirat et les poussins évolueront en plateau à Paulin, avec La Canéda et Cénac.

Les benjamins A recevront Vergt à La Canéda et les B iront à Salignac.

Les 13 ans se rendront à Vergt à 16 h.

Les 15 ans accueilleront Toulle à Marcillac.

Les 18 ans A rencontreront Chamiers à La Canéda et les B Villamblard à Saint-Michel.

L'équipe A recevra Pau FC B à 20 h à la Plaine des jeux de La Canéda.

Dimanche 11, l'équipe B accueillera Saint-Denis-de-Pile à 15 h 30 à la Plaine des jeux de La Canéda, la C se déplacera à Beaumont-du-Périgord et la D à La Canéda à 13 h 45.

FC Carsac-Aillac/Vitrac Ecole de foot du Périgord Noir

Prochains matches

Samedi 10 mars, les débutants participeront à un plateau à Saint-Martial-de-Nabirat.

Les benjamins iront à La Douze.

Les 15 ans 1 se déplaceront à Auriac-du-Périgord pour jouer contre l'Entente Montignac/Pays de Thenon. Les 15 ans 2 affronteront l'Entente Cours-de-Pile/Monbazillac et Bergerac Stella à Monbazillac.

Dimanche 11, les seniors recevront Saint-Geniès/Archignac/La Chapelle-Aubareil à Carsac. Match à 15 h 30.

ASPS

Agenda

Dimanche 11 mars, les Portugais de Sarlat 1 recevront le FC Prigonieux 3 en P1 et l'équipe 2 se déplacera à Tamniès pour affronter Marquay/Tamniès 2.

Coup d'envoi des deux rencontres à 15 h 30.

Union sportive Paulin Nadaillac/Jayac/Borrèze

Un Cédric participatif

L'équipe B recevait Campagnac/Daglan/Saint-Laurent foot sous le soleil de Nadaillac.

La première mi-temps est dominée par les visiteurs, plus prompts et plus vifs. La pause arrive après deux tirs sur les poteaux de Campagnac sur un score de parité, 0 partout.

La seconde période est bien meilleure. Sur une action d'Alex Signat et une tentative d'Arnaud Goumy, Cédric Charrot inscrit finalement son premier but de la saison. Ensuite, la domination est locale, avec une charnière Stéphane Thierry contrôlant bien la situation et un Michel Lalbiat impérial dans les buts.

Agenda. Dimanche 11 mars, trois matches : la B évoluera contre Proissans/Sainte-Nathalène à l'extérieur à 13 h 45.

La A se rendra chez le leader La Canéda à 15 h 30.

Les filles recevront Brantôme à 15 h 30 à Paulin.

Info du club. Il est demandé à tous les licenciés qui ne l'auraient pas encore fait de ramener le produit de la vente des calendriers.

AS Proissans Sainte-Nathalène

Ouf !

Le printemps, qui est arrivé bien avant l'heure, a quelque peu anesthésié l'équipe première qui est passée complètement à côté de sa première mi-temps. La Ménaurie, qui au demeurant ne mérite pas sa place dans les profondeurs du classement, attaque le match comme il faut, ce qui lui vaut de scorer aux 15^e et 32^e minutes. Les deux formations rentrent aux vestiaires pour se rafraîchir et faire le point.

La seconde période voit une équipe de Proissans/Sainte-Nathalène beaucoup plus concernée. Et sur une belle action, Greg Descamp inscrit un superbe but au moment opportun pour la motivation des siens. Le jeu est très intéressant et le public assiste à un beau match engagé, mais toujours très correct grâce à une formation de La Ménaurie qui a un bon état d'esprit et à M. Teot qui tient la rencontre. L'entente Proissans/Sainte-Nathalène continue à pousser et, à la 30^e minute, obtient un penalty que William Ocariz concrétise. Le coup de siffler final renvoie les deux groupes dos à dos sur le score de 2 à 2. L'équipe de Proissans/Sainte-Nathalène est satisfaite d'avoir évité le pire et a tout de même démontré qu'elle avait un bon

Union sportive Campagnac/Daglan Saint-Laurent foot

Nouveau faux pas

Equipe A. P1. USCDSL : 0 - FC Sarlat/Marcillac C : 2. Les hommes de Vincent auraient bien aimé rééditer leur prestation du match aller, gagné sur le score de 3 à 1.

Hélas, ce ne fut pas le cas puisqu'ils s'inclinent en seconde période sur le score de 2 buts à 0. Dommage que le deuxième but sarladais soit entaché d'un hors jeu flagrant de trois mètres non signalé.

Au vu de la rencontre, jouée en demi-teinte, un score de parité aurait été raisonnable. Très bon esprit de la part des deux équipes.

L'équipe réserve, pour sa rencontre à Nadaillac face à Paulin/Nadaillac, était uniquement constituée de onze éléments. Il est vrai que ces lointains déplacements en lever de rideau ne suscitent pas toujours l'intérêt pour certains joueurs licenciés.

Néanmoins, cela ne l'empêche pas de réaliser une première période satisfaisante. C'est elle qui a les occasions de marquer, et ce à plusieurs reprises, avec notamment deux belles frappes sur les poteaux par Florient Vera et Lionel Figeac.

En seconde mi-temps, faute de fraîcheur physique et peut-être d'envie, les visiteurs ne se montrent pas dangereux devant le but adverse. Ce sont, au contraire, les locaux qui font l'essentiel et ouvrent le score à l'heure de jeu. La défense de l'USCDSL, bien en place, repousse toutes les tentatives des locaux de plus en plus entreprenants. Score final 1 à 0 pour Paulin/Nadaillac.

Les réservistes ont encore laissé passer leur chance par manque de réalisme. Un scénario qui n'est pas sans rappeler le dernier match perdu à domicile contre Saint-Geniès/Archignac/La Chapelle-Aubareil.

Agenda. Pour la seizième journée de championnat de district, seule la réserve évoluera à domicile face à Périgord Noir 2 sur le terrain de Saint-Laurent-La Vallée.

Quant à l'équipe première, elle se déplacera à Proissans pour affronter Proissans/Sainte-Nathalène.

Coup d'envoi des deux rencontres à 15 h 30.

mental, espérons que celui-ci lui serve pour les matches à venir.

Quant à la réserve, elle se déplaçait à Saint-Geniès/Archignac/La Chapelle-Aubareil et a eu très chaud sous ce soleil qui a bien asséché les terrains. Le match est agréable à suivre bien que Pascal Thiau, capitaine et entraîneur, ait eu du mal à composer son équipe.

Pat Fernandez ouvre la marque et les locaux égalisent, mais c'est sans compter sur la détermination de l'Entente qui, sur un coup franc de Carlo Texeira, arrache la victoire sur le score de 2 à 1. C'est de mieux en mieux à chaque sortie.

Agenda. Dimanche 11 mars, la réserve recevra Paulin/Nadaillac/Jayac/Borrèze en lever de rideau à 13 h 45 et la première Campagnac/Daglan/Saint-Laurent foot à 15 h 30.

US Saint-Geniès/Archignac/La Chapelle-Aubareil

Dommage...

Dimanche 4 mars, seule l'équipe B était sur le front, après l'annulation de la rencontre de la première à Bassillac.

Devant un bon public, les deux formations ont livré un beau match, indécis jusqu'au coup de sifflet final.

Les joueurs de l'entente démarrent bien et campent dans le camp adverse. Hélas, quand on ne concrétise pas ses occasions il faut s'attendre à un retour de bâton. Proissans/Sainte-Nathalène score et arrive à la pause avec un but d'avance.

Même scénario en seconde période où les rouges dominent et marquent par l'intermédiaire de Mike. Dès lors on se dit que les locaux vont se détacher, mais sur une action anodine les visiteurs reprennent l'avantage grâce à un défenseur qui marque contre son camp. Malgré plusieurs tentatives, l'entente voit le match lui échapper. Rageant.

A noter la bonne tenue des joueurs ainsi que le bon arbitrage du référé.

Karaté do Le Samouraï



Les épreuves techniques de karaté kata se sont déroulées le dimanche 11 février au dojo départemental à Périgueux.

Trois licenciés du club sarladais ont participé à cette compétition.

En toute objectivité, le minime Rhonan Serra a produit un kata de qualité, mais les aléas de la

compétition ne lui ont pas permis de se qualifier. Il reste un bon espoir du club en compétition technique.

En seniors, Georges Serra et Didier Sardant ont également bien défendu les couleurs du Karaté do Le Samouraï.

Renseignements par téléphone au 06 88 59 27 17.

Vélo-club de Domme

Résultats divers



Course Sarlat-Daglan-Sarlat, de gauche à droite : Christian Bru, Bruno Vielcastel, Daniel Bonis, Laurent Chapelle, Jean-Pierre Bessard, Laurent Malgouyat, Olivier Perea, Olivier Quéré, Bertrand Deloge, Patrice Bonato, Philippe Garrigue et Benoît Bessard

La remise des récompenses du challenge VTT 2006 s'est déroulée à Saint-Astier.

Le club a obtenu deux podiums : Florian Lassagne se classe deuxième en cadets et Eliane Troubadou remporte le challenge en féminines B, lequel se déroulait sur six épreuves.

La première manche de l'édition 2007 aura lieu dimanche 11 mars à Belvès.

Dimanche 25 février, pour l'ouverture de la saison sur route à Limeuil, Philippe Garrigue se classe deuxième en 3^e catégorie et Christian Bru cinquième en 4^e catégorie.

Dimanche 4 mars, Christian Bru finit quatrième lors de la traditionnelle épreuve en ligne Sarlat-Daglan-Sarlat.

Stade équestre de Bonnefond

Les cavaliers vétérans français au rendez-vous



L'équipe de France lors de la remise des prix de l'épreuve par équipe

Un bilan très encourageant pour les cavaliers vétérans français à l'issue du premier concours de la saison qui se tenait à Gesves, en Belgique, les 23, 24 et 25 février, et voyait la France gagner l'épreuve par équipe.

Le vendredi, dès la première épreuve, la Marseillaise retentit grâce à José Rodriguez et Lucifer d'Olyg. Une bonne entrée en matière, aux côtés de quatre autres Français : 5^e, Nathalie Andrieu sur Fifty Fifty IV ; 7^e, Anne-Catherine Martel sur Giry du Saule ; 10^e, Véronique Sion sur Folle Avoine IV ; 4^e, Guy Rohmer sur Acajou. Dans l'épreuve suivante,

Guy Rohmer sur Plato termine troisième, juste derrière Xavier Lemarquis sur Kaïd des Nauves.

Gérard Coton sur Jihau du Gabereau, le seul représentant français au classement de la troisième épreuve, termine neuvième. Edmond Milot sur Fado du Mûrier prend la septième place de la quatrième épreuve.

Le samedi, il faut attendre la septième épreuve du concours par équipe pour entendre la Marseillaise une deuxième fois, à l'issue d'une belle " bataille " au barrage opposant l'équipe de France à celle de Belgique. Les quatre couples français, sélectionnés par Xavier Delalande et

composés de Guy Rohmer sur Plato, José Rodriguez sur Kalypso du Bust, Edmond Milot sur Fado du Mûrier, Xavier Lemarquis sur Kaïd des Nauves, remplissent très bien leur mission puisqu'ils font un double sans-faute à l'issue des deux manches, à l'instar de leurs collègues belges. Mais Xavier Lemarquis fait la différence au barrage, signant un très beau sans-faute, plus rapide de presque deux secondes que son concurrent belge.

Le lundi, c'est à Xavier Lemarquis que reviennent les honneurs de la troisième Marseillaise à l'issue de l'épreuve 9 (petit tour), après s'être classé sixième dans l'épreuve 8 (grand tour), derrière Jean-Louis Pinon sur Lancelot de Chape, troisième.

Véronique Brinon sur Hyade des Aubuis a le privilège de la dernière Marseillaise du concours à l'issue de l'épreuve 10, qui voit se classer également Claire Franzoni sur Hybris, quatrième, Nathalie Andrieu sur Fifty Fifty IV, cinquième, et Philippe Lemaitre sur Mispie du Fourget, neuvième.

Enfin, sept Français se classent dans la prestigieuse épreuve du Grand Prix : 3^e, Anne-Catherine Martel sur Giry du Saule ; 4^e, Xavier Malbe sur Clé de Sol ; 7^e, Guy Rohmer sur Plato ; 8^e, Véronique Sion sur Folle Avoine IV ; 11^e, Gérard Coton sur Jihau du Gabereau ; 13^e, Anne Tourbier sur Ibéris du Halage ; 15^e, Xavier Lemarquis sur Kaïd des Nauves.

Union cycliste sarladaise

Cénac-et-Saint-Julien

Pour l'ouverture de la saison Ufolep, cent trente cinq coureurs dont onze Sarladais – Jean-Claude Ménardie, Daniel Bligny, Gérard Vèze, Denis Coment, Sébastien Couret, Jean-Claude Ulbert en 3^e catégorie, Yvon Ambrona, Eric Pons, André Sanz-Dominguez, Daniel Garrigou, Daniel Laurent en grands sportifs – étaient au départ.

La traditionnelle course en ligne Sarlat/Daglan/Sarlat, pour les trois premières catégories, circuit un peu raccourci pour les grands sportifs qui sont arrivés les premiers, a vu la nouvelle victoire du Sarladais Yvon Ambrona, sur la place de la gare où était jugée l'arrivée après le traditionnel petit " rampailou ".

Il fallait savoir pédaler mais aussi " nager " avec deux passages dans la Dordogne à Saint-Julien-de-Lampon et à Vitrac sous les falaises.

Le circuit, long, a dû être modifié à la dernière minute en raison de la route coupée à La Roque-Gageac.

Comme l'an dernier Yvon Ambrona l'a emporté, en grands sportifs, d'une roue sur son compagnon de club Daniel Garrigou. Jean-Claude Ménardie, battu au sprint, a échoué de peu pour sa première victoire de la saison.

Le président René Rebeyrol et toute son équipe avaient bien fait les choses : sécurité parfaite assurée avec l'aide des cibistes du Sarlat assistance radio de Michel Lambrot.



Le podium, les vainqueurs et des membres de la section Ufolep de l'UCS

Résultats.

1^{re} catégorie : 1^{er}, Christian Meleiro de Pujols ; 2^e, Christophe Geronazzo de Bias ; 3^e, Olivier Cayet de Malause ; 4^e, Julien Joussey de Trélissac ; 5^e, Patrick Arades de Malause.

2^e catégorie : 1^{er}, Thierry Bourdin de Libourne ; 2^e, Florian Guiche de Gourdon ; 3^e, Nicolas Becharel de Brive ; 4^e, Michel Lurai de Saint-Romain ; 5^e, Stéphane Bonelie de l'ASPTT Périgueux.

3^e catégorie : 1^{er}, Romain Rosebaum de Pujols ; 2^e, Jean-Claude Ménardie de Sarlat ; 3^e, Bertrand Conchou de Monpazier ; 4^e, Patrick Tardieu de Gour-

don ; 5^e, Jean-Claude Bernard de Château-L'Évêque.

4^e catégorie : 1^{er}, Yvon Ambrona de Sarlat ; 2^e, Daniel Garrigou de Sarlat ; 3^e, David Royère de Bergerac ; 4^e, Christian Bru de Domme ; 5^e, Roland Aucher de Vove.

Pendant et après la remise des prix, un chocolat chaud était offert par le club organisateur, et ce dans la plus pure tradition de cordialité de l'Ufolep.

Agenda. Prochains rendez-vous, dimanche 25 mars à Domme et dimanche 1^{er} avril à Cénac-et-Saint-Julien pour la traditionnelle course " sous Domme ".

Tennis-club sarladais

La balle aux bons !



Le 10^e Open d'hiver de Sarlat s'est achevé le dimanche 4 mars sous un soleil très printanier.

A noter une bonne participation dans toutes les catégories. Fair-play et belles balles de match ont été au rendez-vous durant toute la quinzaine avec plus de deux cents rencontres disputées.

Palmarès.

Chez les dames. En simple dames seniors. Belle opposition de styles en finale, victoire en trois sets de Florence Peraro, 3/6 (été comme hiver, Sarlat réussit à Florence !) face à Mathilde Pieraut, 4/6, 4-6, 6-2, 6-3.

En demi-finale, Mathilde Pieraut bat Adeline Puichaud, 15/2, 6-2, 6-2, et Florence Peraro bat Anne-Sophie Barrier, 5/6.

En quart de finale, Anne-Sophie Barrier, 5/6, bat Joséphine Lhopitault, 15/1, 3-6, 6-2, 6-4. Adeline Puichaud, 15/2, bat Flora Fabre, 15/4, 2-6, 6-1, 6-3. Joséphine, avant son tour de compression, bat Jessica Fabre, 15/3, 6-1, 6-3. Flora Fabre bat Laure Garel, 30, 6-3, 6-2. Jessica Fabre bat Blandine Février, 30, 6-2, 6-0.

Catégorie + de 35 printemps. Une Sarladaise remporte le titre : Emmanuelle Nodinot, 15/5, s'impose face à Marie-Claude Amadiou, 30/1, 6-2, 6-3.

En demi-finale, Marie-Claude bat Annie Vaux, 15/5, 2-6, 7-5, 7-6. Emmanuelle bat Evelyne Chaulet, 30, 6-2, 6-0.

En quart de finale, Evelyne bat Josette Soulhié, 30/1, 6-4, 6-3. Marie-Claude gagne par WO face à Karine Klein, 30. Josette s'impose face à Saskia Fourcade, 3-6, 6-2, 6-4. Marie-Claude gagne face à Simone Fraysse, 30/4, 6-2, 6-0.

Consolante dames. Marie-Claude Amadiou, 30/1, gagne la finale par forfait face à Josette Soulhié, 30/1.

En demi-finale, Marie-Claude bat Sally Fabre, 30/5, 6-2, 6-0. Josette Soulhié bat Simone Fraysse, 30/4, 6-1, 6-0.

Chez les messieurs. Catégorie seniors. Paul Damez, 15, moniteur du club, s'incline en finale face au très solide Alexandre Vu Quang Huy, 4/6, 6-2, 6-1. Paul n'avait pas récupéré de sa superbe demi-finale pour pouvoir prétendre poser des problèmes à Alexandre, nettement plus en forme (le service-volée-biberon n'est pas une discipline encore homologuée par la FFT... !).

En demi-finale, Paul Damez, 15, bat Jérémy Géraud, 4/6, 6-3, 4-6, 6-4. Alexandre bat Sébastien Peyrot, 5/6, 3-3, abandon sur blessure.

En quart de finale, Alexandre bat Laurent Lemaire, 15/2, 6-1, 6-0. Sébastien Peyrot, 5/6, bat Raphaël Vauret, 15/3, 6-3, 6-1. Raphaël réalise un superbe tournoi et devrait remonter au classement (ATP). Paul bat Cyrille Lemonie, 15/3, 6-2, 6-2. Jérémy bat Florian Goude, 15/2, 6-4, 6-4.

Catégorie + de 35 ans. A noter la meilleure progression dans ce tableau d'Eric Angleys, 30/1, "le chevalier flamboyant" qui s'incline en finale. Le passage du green au classic clay lui a réussi pendant dix jours...

En finale, Philippe Chaulet, 15/4, remporte le titre face à Eric 7-5, 6-2.

En demi-finale, Philippe Chaulet, 15/4, bat Franck Besse, 15/5,

6-3, 4-6, 6-3. Eric Angleys, 30/1, bat Nicolas Olivier, 15/4, 6-3, 5-7, 7-5.

Catégorie + 50 ans et quelques printemps... Finale 100 % sarladaise entre deux lions du club, Jean-Jacques Ferrière, 15/5, s'impose dans une très belle finale 7-6, 7-6 face à Jean-Paul Valette, 15/5.

En demi-finale, Jean-Jacques bat Jean-Pierre Mora, 6-2, 7-5. Jean-Paul bat Guy Hatchi, 30/1, 7-6, 3-3, abandon.

Tableau 3^e série. Raphaël Vauret, 15/3, remporte le titre en battant en demi-finale Cyrille Lemonie, 15/3, 6-4, 3-6, 6-1, et s'impose en finale 7-5, 6-1 face à Laurent Lemaire, 15/2.

Consolante messieurs. Patrice Retif, 30/1, remporte le titre face à Guy Hatchi, 30/1.

Phase finale régionale des poussines. Peu de spectateurs pour encourager à domicile les poussines sarladaises Sarah Lespinasse, 9 ans, et Camille Salas, 9 ans, qui s'inclinent 3 à 0 face aux poussines du CAP Périgieux championnes de ligue (le tirage au sort a fait qu'elles se rencontrent de nouveau dans un mois). Dommage car Sarah perd son simple en trois sets face à la jeune championne de ligue Éléonore Bouvier, 30/2. Camille, quant à elle, a été dépassée en simple par le niveau de jeu pratiqué par Laura, 30/3 (c'est comme cela que l'on progresse...). Le double est perdu 9 à 3.

Bravo les filles et à bientôt sur les courts...

Lou Périgord Noir boomerang club



Sortie à Saint-Vincent-de-Cosse

Voici le quatrième rendez-vous mensuel du club.

Dimanche 11 mars, l'entraînement du Lou Périgord Noir boomerang club aura lieu de 10 h à 12 h sur le terrain de Vézac, en bordure de la Dordogne, près du pont de chemin de fer, site magnifique avec vue sur le château de Beynac.

Cette séance sera pour vous l'occasion de prendre un bon bol d'air apéritif, de découvrir cette discipline, de vérifier par vous-même qu'un boomerang ça revient vraiment, et surtout de le lancer vous-même pour expérimenter la magie de son retour.

Comme d'habitude, le club se fera un plaisir de vous initier avec

des boomerangs faciles qui vous seront prêtés. Si vous avez déjà lancé et que vous en avez un, amenez-le...

Pour l'instant, le terrain est humide, prévoyez des chaussures waterproof, mais gardons bon espoir de bénéficier d'une météo favorable

Que vous soyez curieux ou sportifs, vous serez les bienvenus.

Pour toute information complémentaire concernant le boomerang, sport, loisir ou activité culturelle, n'hésitez pas à contacter Vincent Meyre, téléphone : 05 53 30 30 90, ou Michel Chanaud au 05 53 59 45 52.

Vélo-club de Saint-Cyprien



Après une saison hivernale bien remplie, de nombreuses victoires ont été remportées par les jeunes du club : Q. Lafond en minimes et A. Pasquet, B. Laborde et A. Lafond en cadets. Tous trois ont remporté en VTT le challenge départemental cadets.

Par ailleurs, Q. Lafond s'octroie le titre de champion départemental en minimes.

A. Pasquet, champion départemental et régional cadets, termine cinquième au national.

En ce début de saison, J.-F. Jousse s'est offert une belle première place à Limeuil.

Espérons que ce succès soit suivi de beaucoup d'autres.

Agenda. Tous se retrouveront dimanche 18 mars sur le parking du collège pour le départ de la première épreuve de l'année du club : à 14 h pour les grands sportifs, les féminines et les jeunes, et à 15 h 30 pour les 1^{er}, 2^e et 3^e catégories.

Le championnat de France de motocross en ligne de mire



Melvin Régner à Valence

(Photo C. Collin)

Après une année 2006 bien remplie, pleine de succès et de victoires, dont le titre de vice-champion de France de motocross, et ce malgré un accident, Melvin Régner, quatorze ans, s'accroche au guidon de sa moto pour voler vers le titre de champion de France 2007.

Cet hiver, Melvin s'est entraîné avec assiduité. Sous les couleurs du Team CMC basé à Bordeaux, il obtient la pole position aux

essais chronos. Il remporte la première manche et termine troisième dans la seconde.

C'est ainsi qu'il gagne le Motocross Inter de Valence, dans la Drôme, en catégorie 85 cm³.

Le pilote et son entourage ne s'enflamment pas et tout le Team CMC reste concentré sur l'ouverture du championnat de France les 10 et 11 mars dans la Mayenne.

Evasion fitness

Du lundi 12 au jeudi 29 mars, l'association vous propose de découvrir un nouveau concept de cours de step. Avec des chorégraphies simples et ludiques, il regroupe l'efficacité d'un entraînement cardio-vasculaire et d'un renforcement musculaire ciblé sur les jambes et les fessiers.

Rendez-vous. Le lundi de 19 h 30 à 20 h 15, le mardi de 12 h 30 à 13 h 15, de 18 h 30 à 19 h 15 et le jeudi de 10 h 15 à 11 h.

Moto-club sarladais

4^e trial
de Combe-Chaude

Cette compétition sera donc la deuxième épreuve des championnats et trophées des ligues Aquitaine et Midi-Pyrénées, ainsi que du Sud-Ouest Challenge. Elle réunira les meilleurs pilotes régionaux ainsi que les jeunes internationaux en préparation pour les championnats de France seniors et espoirs pour le mondial junior.

L'espoir français Nicolas Karim, sixième au mondial juniors et deuxième seniors 2006, sera retenu par un stage, mais les autres membres du pôle espoir de l'équipe de France seront bien présents.

Les pilotes vainqueurs des éditions précédentes, le Sarladais Yannick Besse, l'Angoumois Anthony Deborde et les Basques Suzanne et Sallabery, n'auront certainement pas l'intention de laisser la jeune classe faire à elle seule le spectacle et acquérir les faveurs du public.

Cela n'empêchera pas la solidarité et l'entraide entre les pilotes, et ce dans toutes les catégories, des débutants aux experts.

En ce qui concerne les participants du Moto-club sarladais, seront à suivre, en seniors 2 le junior Rémi Frégeac, qui a pris la deuxième place de l'épreuve d'ouverture, ainsi que les frères Rémi et Ludovic Beauvieux, bien placés eux aussi. Un bon résultat est impératif pour prendre un ascendant moral pour la suite de la saison et jouer les titres.

En seniors 3+, les deux cadets Philip Evans et Adrien Déjean ont déjà pris leurs marques dès l'ouverture en s'octroyant les deux premières places. À confirmer, surtout pour Adrien qui joue à domicile.

Mathieu Martinet doit prendre lui aussi la tête des championnats en seniors 3.

Les pratiquants seront répartis en neuf catégories, sans limite d'âge, sur un parcours de cinq kilomètres comportant douze zones.

Une place devrait également être accordée à l'éducatif avec, pour les 7 à 12 ans répartis en trois catégories, un minichallenge disputé sur six zones spécifiques. Le club a quelques doutes

DIVERS

❑ **RECHERCHE VENDEUSE** confirmée, bilingue, pour Sarlat, horaires modulables. — Envoyer CV avec photo au journal qui transmettra. n° 539

❑ **Secteur Sarlat, société RECHERCHE OUVRIER MÉTALLIER et ÉLECTROMÉCANICIEN en CDI, 39 heures hebdomadaires, débutants acceptés, bonne rémunération selon compétences.** — Envoyer CV avec photo + lettre de motivation au journal qui transmettra. n° 540

DÉMÉNAGEMENTS
toutes destinations
Paris ↔ Périgord
toutes les semaines
GARDE-MEUBLES
SOULHIOL-NOYER
25 bis, rue de Cahors - SARLAT
05 53 30 42 23

❑ **RECHERCHE à LOUER** petite MAISON isolée des voisins et de la route, avec un peu de terrain, jusqu'à 20 km autour de Sarlat. — Tél. 06 75 38 56 45.

❑ **Jeune femme qualifiée et diplômée FERAIT GARDE de MALADES et TOILETTE, personnes âgées ou handicapées, de jour ou de nuit, week-end compris, accepte cesu.** — Tél. 05 53 30 41 80 ou 06 86 44 26 35.

❑ **RECHERCHE à LOUER MAISON, 2 chambres, cour ou jardin, région de Sarlat.** — Tél. 06 89 14 64 81.

❑ **Bruno RICHARD, le bourg, 24250 Castelnaud, grimpeur-élagueur (certifié d'État), TRAVAUX D'ÉLAGAGE, abattage et démontage arbres dangereux avec matériel adapté, devis gratuit, possibilité enlèvement des branches.** — Tél. 06 83 50 95 74.

suite à l'épreuve d'ouverture. Les participants des années précédentes veulent maintenant accéder au tracé des grands et le renouvellement n'est pas assuré.

Le circuit, fermé à la circulation, sera facilement accessible et avec un fléchage spécifique pour le public. Il est toutefois demandé aux spectateurs de respecter les recommandations données au point info situé au niveau du parking principal. Ceci pour assurer le bon déroulement de l'épreuve et surtout l'accès éventuel des secours.

Du débutant à l'expert, tous les concurrents seront sensibles à vos encouragements pour les aider à donner le meilleur d'eux-mêmes. Et le spectacle est bien sûr gratuit.

En marge de la compétition, initiation et découverte seront également proposées sur un circuit tracé sur le parking principal, et ce avec les minimoto de Moto-club sarladais.

Programme de la journée. De 8 h à 10 h, formalités administratives et vérifications techniques. À 10 h, départ du premier concurrent national pour 6 h 30 de course, soit trois tours des douze zones. À 16 h 30, départ pour le tour final. À 17 h 30 au plus tard, remise des prix.

❑ **Dame avec expérience FERAIT MÉNAGE, repassage, courses, sur Marcillac-Saint-Quentin et alentours, accepte cesu.** — Téléphone : 06 78 79 87 08.

BENNATI

Antiquités
objets de décoration
ACHÈTE

meubles, tableaux, objets anciens
BEYNAC - 05 53 28 17 79

❑ **DÉBARRASSE FERRAILLE et MÉTAUX, caves et greniers, toutes distances, épaves de voitures, matériel agricole et autres.** — Tél. 06 86 06 27 36 ou 05 53 30 32 26 (HR).

❑ **MAGNÉTISEUR-GUÉRISSEUR, 30 ans d'expérience, brûlures, zoznas, toutes formes de douleur, mal-être, reconnaissance de soi, recherche de vos mémoires antérieures.** — Tél. 06 71 03 29 38 (Nicolas, sur rendez-vous à Carlux).

❑ **RECHERCHE AIDE-MÉNAGÈRE** pour la saison, possibilité logée et nourrie. — Tél. 05 53 29 68 44.

❑ **SARLAT AFFÛTAGE & SOUDURE, Francis Pérusin, Sudalissant à Sarlat, vous propose ses services pour l'affûtage de tous vos outils, professionnels et particuliers, alimentaires, bois, espaces verts et métaux. Ainsi que les soudures sur alu, acier et fonte. Vente d'outils neufs.** — Tél. 05 53 59 46 72 ou 06 08 64 12 14.

❑ **Entreprise de travaux publics RECHERCHE 1 MÉCANICIEN poids lourds et TP, 2 CONDUCTEURS d'engins, pelle et tractopelle, 1 CÂBLEUR-raccordeur et 1 HOMME d'entretien espaces verts avec expérience.** — Téléphone : 05 53 31 32 82.

❑ **Sébastien IRAGNE, certificat de spécialisation ARBORISTE-GRIMPEUR, élagage, abattage, taille raisonnée et soins aux arbres.** — Pezin, 24200 Saint-André-Allas, tél. 06 07 63 26 82, fax : 05 53 28 53 29.

❑ **RECHERCHE PLOMBIER-CHAUFFAGISTE.** — S'adresser aux établissements SARL Chauffage S. Valette à Cénac, téléphone : 05 53 28 33 96.

❑ **Jean-Pierre BORDAS, 17, allée des Acacias, 24200 Sarlat, tél. 05 53 30 38 77 ou 06 73 64 25 51, ponçage machine vitrification de parquets, planchers, escaliers, pose planchers flottants, collés ou cloués.**

❑ **Homme sérieux, expérimenté dans ce domaine, FERAIT NETTOYAGE de vitres et vérandas, accepte cesu.** — Tél. 05 53 59 36 25 ou 06 31 57 63 74.

❑ **Pascal CHALARD : PARCS et JARDINS, élagage (taille raisonnée), entretien de propriétés. DIVERS TRAVAUX.** — Tél. 06 30 60 75 25 ou 05 53 31 92 02.

❑ **RECHERCHE AIDE CUISINIER** avec expérience pour la saison d'avril à septembre. — Téléphone : 05 53 59 56 31 ou 06 88 80 50 24.

❑ **SARL DOUSSEAU, plomberie, sanitaire, débouchage canalisations, dépannage. Chauffage central, bois, fioul et gaz. Aérothermie. Planchers chauffants. Climatisation. Adoucisseurs. Devis gratuit.** — Tél. 05 53 30 36 32.

❑ **Agence d'architecture RECRUTE en CDD 1 ÉCONOMISTE de la CONSTRUCTION, titulaire du BTS ou métreur avec 5 ans d'expérience. Poste : estimations, descriptifs, quantitatifs, analyse d'offres, direction de chantier, travail en équipe.** — Envoyer CV à Agence Coq & Lefranq, 58, avenue Thiers, 24200 Sarlat.

❑ **Snack-crêperie-bar à Castelnaud-La Chapelle RECHERCHE COMMIS de cuisine, SERVEURS, PLONGEUR, hommes ou femmes, pour la saison.** — Téléphone : 05 53 29 58 54.

❑ **Guillaume MAZÈRE, diplômé d'État, 24220 Vézac, jardins, espaces verts, entretien, création, semis de gazon, aménagement paysager avec maçonnerie, devis gratuits.** — Tél. 06 87 30 31 29 ou fax 05 53 59 69 55.

❑ **MARIE-JO COUTURE :** retouches, confection, ameublement, costumes de danse. — 27, lotissement Le Pradal, 24250 Domme, tél. 06 22 67 38 36.

❑ **Benoît VALIÈRE, chauffage, plomberie, ramonages.** — 24250 SAINT-MARTIAL-DE-NABIRAT, téléphone : 05 53 30 46 43 ou 06 82 67 14 95.

❑ **Personne sérieuse et motivée FERAIT BABY-SITTING, courses diverses..., saisie de mémoires, exposés..., repassage, petits travaux de peinture, etc. Étudie toutes propositions, accepte chèques emploi service.** — Tél. 06 82 11 97 55.

LIVRAISONS DE FIOUL Philippe CADIOT

Le meilleur service au meilleur prix

Livraisons 6 jours/7

TÉL. 05 53 28 57 17

❑ **Acheteurs français, allemands, anglais, hollandais, etc., RECHERCHENT entre particuliers MAISONS, appartements, terrains. Partenaire européen.** — Appel gratuit au 0 800 14 11 60 (Réf. PHR 22).

❑ **SARL DOUSSEAU, RAMONAGE** toute l'année. Tarif TTC : insert tubé, 45 € ; petite cheminée ou insert à sortir ou non tubé, chaudière mazout, 60 € ; cantou et chaudière à bois, 65 € suivant état. Ces tarifs s'entendent pour les ramonages effectués annuellement. — Tél. 05 53 30 36 32 (laisser message si répondeur).

❑ **Exploitant forestier ACHÈTE BOIS SUR PIED, toutes essences, toutes catégories. Achat et vente bois de chauffage.** — Téléphone : 06 80 91 53 94 ou 05 53 28 13 21 (HR).

MATÉRIEL NEUF et d'OCCASION	
De tout pour tous	Service - Qualité
Cuves plastiques 1 000 l 100 €H.T. Kärcher vapeur 1 000 €H.T. Grillages et clôtures divers galva/vert	Tôles couverture/bardage - Alu striées - inox Groupes électrogènes Cuves métal et inox diverses Tubes profilés - Fers divers...
Ets FAURE - 24590 JAYAC Tél. 05 53 28 84 53 - 06 07 40 21 59 - Fax 05 53 29 83 09	

❑ **AIDE à DOMICILE diplômée OFFRE ses services pour entretien maison, linge, courses, cuisine, compagnie, baby-sitting la journée, accepte cesu.** — Téléphone : 05 53 28 10 23.

❑ **Pour tous vos TRAVAUX d'ENTRETIEN parcs et jardins : tonte, débroussaillage, taille de haies, arbustes, arbres, etc.** — Tél. 05 53 28 49 25 ou 06 30 91 66 25.

❑ **Femme sérieuse FERAIT PETITS TRAVAUX de ménage et repassage sur Sarlat et ses alentours, accepte chèques emploi service.** — Tél. 05 53 30 26 47 (HR ou après 20 h).

❑ **PERDU le 8 février, à Vignerac à Sarlat, CHATTE GRISE entièrement tigrée, répondant au nom de Léa, douce et craintive.** — Merci d'appeler au 05 53 59 12 25 si vous l'avez aperçue.

❑ **RECHERCHE VENDEUSE** motivée pour commerce spécialisé en produits régionaux à Domme, salaire motivant. — Téléphone : 06 87 12 15 09.

❑ **Jeune homme RECHERCHE EMPLOI de MANUTENTIONNAIRE** ou autres, étudie toutes propositions. — Tél. 06 80 01 14 19.

ENTREPRISE P. CHAUSSE & Fils

Travaux publics et carrières
AU SERVICE DES PARTICULIERS

pour tous travaux de terrassement, brise-roche, fourniture de concassé castine, terre végétale, sable gravier, goudronnage

Tél. 05 53 29 70 16

❑ **Ets BREL à Sarlat RECHERCHENT PEINTRE qualifié.** — Tél. 05 53 59 02 48.

❑ **ARBORÉA ÉLAGAGE, taille raisonnée, abattage délicat, travaux sur corde.** — Patrick Lopez, 24250 Daglan, ÉLAGUEUR ARBORISTE, certifié taille et soins aux arbres, tél. 05 53 59 08 55 ou 06 77 10 68 29.

❑ **MAÇONNERIE SARLADAISE.** Petits travaux en tout genre : crépi intérieur et extérieur, joints apparents, carrelage, démoussage de toitures, remplacement et réparation de gouttières. Travaux effectués dans les plus brefs délais. Devis gratuits. — Tél. 05 53 30 32 26 (HR) ou 06 86 06 27 36.

❑ **" CÉLINE L. " NETTOYAGE AUTO, intérieur/extérieur, avec véhicule de prêt. Pour professionnels et particuliers. Ma devise : PETIT PRIX, MAXI SERVICE.** Sarlat et Souillac. — Tél. 06 86 43 67 33.

❑ **Ludovic Dupuy, PLAQUISTE-CARRELEUR à Saint-Pompon.** — Téléphone : 05 53 30 40 01 ou 06 84 44 35 05.

❑ **RECHERCHE TERRAIN CONSTRUCTIBLE de 1 500 à 2 000 m², avec c.u., sur Sarlat ou ses environs proches, 28 000 € maximum.** — Tél. 06 87 13 89 79.

❑ **PLÂTRIER-PEINTRE, intérieur et extérieur, revêtements de sols et murs, petits travaux divers, interventions rapides, devis gratuits.** — Tél. 05 53 29 43 66 ou 06 83 50 57 50.

❑ **CHERCHE à LOUER MAISON** avec 2 ou 3 chambres, secteur Vitrac, Carsac, Cénac, etc. — Tél. 05 53 28 54 38 ou 06 08 48 88 63.

❑ **Gérard FONTEILLE : entretien parcs et jardins.** — 24250 Bouzic, tél. 05 53 28 41 91.

L'ESSOR SARLADAIS

Hebdomadaire d'information
siège social :
29, avenue Thiers - 24200 SARLAT
CPP n° 1008 C 83767
Propriétaire :
Madame Marie-Louise ARMAGNAC
Directeur de la publication :
M. Michel DELPECH
Rédactrice en chef : Josette DELPECH
Edité par :
IMPRIMERIE DU SARLADAIS
29, avenue Thiers - Sarlat



Imprimé par
ROTO GARONNE
47310 ESTILLAC

Tirage :
9 100 exemplaires
Dépôt légal
à parution

2005

La direction se réserve le droit de refuser toute insertion sans avoir à justifier sa décision.

IMPRIMERIE DU SARLADAIS

Tous vos imprimés offset et photocopies couleur

29, avenue Thiers - SARLAT - Tél. 05 53 59 00 38

LOCATIONS

□ Le Bugue, APPARTEMENT avec 2 chambres, tout confort, état neuf, sans jardin, libre le 15 avril, 420 € mensuel. — Tél. 06 82 53 48 94.

□ Sarlat, avenue de Madrazès, MAISON type F4 sur 2 niveaux, avec cave, parking et jardin privatif. — Téléphone : 05 65 21 68 03 ou 06 62 44 53 22.

□ Milhac, dans le Lot, MAISON individuelle neuve, 3 chambres, cuisine encastrée, grand garage, libre le 1^{er} avril. — Tél. 05 53 28 13 08 (HB) ou 05 53 28 17 78 (HR).

□ Domme, APPARTEMENT F4, garage, jardin, 600 € mensuel + charges ; location estivale, LOCAL de 80 m² et jardin de 700 m², emplacement privilégié. — Téléphone : 05 53 28 19 87 (HR).

□ Salignac, MAISON avec petit jardin clos, 4 chambres, remise, libre le 1^{er} mai, 600 € mensuel. — Tél. 06 31 64 14 26.

□ Sarlat centre, dans résidence, F3 de 78 m² en duplex, cave et garage, libre le 1^{er} juin, 560 € mensuel + 2 mois de caution. — Téléphone : 05 53 29 03 55 (HR).

APPARTEMENTS. F1 : à Sarlat, avenue de la Gare. **T2 meublé** : à Sarlat, pont de Campagnac. **A** Saint-Crépin-Carlucet, la Pradasse. **T2** : à Sarlat, résidence Sarlo-vèze, rue Jean-Tarde. **A** Montignac, rue de Juillet. **T3** : à Sarlat, avenue Gambetta ; impasse Aristide-Briand ; rue Charlie-Chaplin ; avenue Thiers. **T5** : à Sarlat, avenue Brossard. **MAISONS. F3** : à Sarlat, Vignerac. **A** Tamniès, le Castanet. **F4** : à Saint-Cyprien, route de Bergerac. **F5** : à La Chapelle-Aubareil, la Galinie.

AGENCE J.-L. PHILIP SARLAT
34, avenue Gambetta et
34, avenue du Général-Leclerc
Tél. 05 53 31 44 44 et 05 53 59 33 61
Fax 05 53 31 44 40 et 05 53 59 35 91
Site Internet :
<http://agencephilip.fnaim.fr>

□ Saint-Geniès, à l'année, APPARTEMENT de 40 m², libre, 280 € mensuel + 85 € provision charges + 2 mois de caution. — Téléphone : 05 53 28 90 11.

□ A VOIR RAPIDEMENT. Sarlat centre, pour saison, LOCAL de 28 m² + bureau, salle d'eau, très bon emplacement, 1 800 € mensuel. — Agence Quercy-Périgord Cédric Bonoron, 9, av. Aristide-Briand à Sarlat, tél. 05 53 30 49 35 ou 06 81 57 15 95.

□ Veyrines-de-Domme, APPARTEMENT à l'étage comprenant cuisine, séjour, salle de bain, 2 chambres. — Tél. 05 53 29 54 08 (uniquement les lundi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h).

□ Petite MAISON F1, 2 garages + dépendance, 6 000 m² de terrain. — Téléphone : 06 89 93 41 49 ou 05 53 59 37 75 (le soir).

□ Sarlat, résidence Du Bellay, au 2^e étage, APPARTEMENT F3 de 65 m², parking privé, libre le 1^{er} avril, 450 € mensuel + 60 € de charges. — Tél. 05 53 28 97 80 (après 19 h).

□ Sarlat, près du collège La Boétie, à l'année, grande MAISON PÉRI-GOURDINE avec 5 chambres, séjour, cuisine, salle de bain, W.-C., chauffage central au fioul, 2 garages, jardin. — Tél. 05 53 59 21 41 ou 06 81 33 16 78.

□ Vieux Sarlat, MAGASIN de 40 m², 2 vitrines, bel emplacement. — Tél. 06 07 26 34 18.

□ Dans village très touristique, LOCATION-GÉRANCE saisonnière, PIZZERIA-CRÊPERIE, vente à emporter. — Tél. 05 53 28 17 69 ou 06 82 34 33 72.

□ Sarlat centre, APPARTEMENT T3 de 60 m², neuf, parking, interphone, 600 € mensuel. — Téléphone : 06 73 84 61 22 ou 05 53 59 56 11 (HR).

□ Saint-Cyprien, LOCAL de 150 m², pouvant servir de rangement. — Téléphone : 05 53 29 23 22 ou 06 07 15 91 13.

□ Sainte-Nathalène, MAISON de 150 m², 3 chambres, jardin, terrasse, parking, libre, 700 € mensuel + 2 mois de caution. — Téléphone : 0044 1955 621709 ou par e-mail : britask@aol.com

PÉRIFER 24 - Tél 05 53 59 06 09

Fer neuf - Récupération générale

TÔLES ONDULÉES

BARDAGE PREMIER CHOIX ou DÉCLASSÉ

Tous profils inox et tôles alu striées

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h et samedi de 9 h à 12 h
ZI de Madrazès - 24200 SARLAT

□ Salignac, MAISON neuve avec séjour, coin-cuisine, 2 chambres, salle d'eau, W.-C. séparés, ni cour ni jardin, libre, vide, 480 € mensuel. — Téléphone : 05 53 28 98 51 ou 06 86 13 39 69.

□ Saint-Geniès, à l'année, STUDIOS meublés ou vides. — Tél. 05 53 28 90 88.

□ Sarlat centre, MAISON de ville, salon, cuisine, 2 chambres dont 1 plus petite, salle d'eau, W.-C., garage, chauffage au gaz, parfait état, libre, 530 € mensuel. — Tél. 06 83 30 28 24 (le soir).

□ Sarlat, résidence Du Bellay, 2^e étage, STUDIO type T1 de 28 m², entièrement rénové, parking privé, 390 € mensuel + charges. — Tél. 06 83 07 35 21 ou 06 75 60 26 20.

□ Salignac bourg, APPARTEMENT T3 de 70 m², neuf, cuisine équipée, plaque chauffante, four, hotte, interphone, chauffage électrique, double vitrage. — Téléphone : 05 53 31 96 71 ou 06 30 55 94 57.

□ Sarlat, 5 min du centre-ville, endroit très calme, APPARTEMENT avec 3 chambres, cuisine, grand séjour, salle de bain, double vitrage, garage non fermé, 550 € mensuel. — Tél. 05 53 31 14 18.

□ APPARTEMENT avec 3 chambres, salle à manger, cuisine, salle de bain, 2 W.-C., terrasse couverte. — Tél. 05 53 59 35 18 (HR).

□ Domme centre, très calme, ensoleillé : STUDIO MEUBLÉ de 20 m², charges comprises (eau) et T2 de 30 m². — Tél. 06 79 59 28 06.

□ Proche centre-ville Sarlat, dans résidence, APPARTEMENT T3 de 70 m², état neuf, parking couvert, 550 € mensuel + 20 € de charges communes. — Tél. 05 53 30 32 34.

□ Sarlat Madrazès, à l'année, MAISON, cuisine agencée, salle à manger, 4 chambres, salle de bain, W.-C., garage, jardin clôturé, cave, hangar. — Tél. 05 53 29 05 90.

□ Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil, à l'année, F2 + studio. — Téléphone : 05 53 06 97 27 ou 06 86 71 94 10.

□ Le Lardin-Saint-Lazare centre, APPARTEMENT F3 de 80 m² en duplex, neuf, grand confort, VMC, chauffage au gaz de ville, interphone, parking privé, libre, 550 € mensuel. — Tél. 05 53 51 33 52 (HB) ou 05 53 29 72 49.

□ Sarlat, dans résidence calme, APPARTEMENT T2 avec cave et garage, état neuf, chauffage au gaz, libre le 1^{er} juin, 560 € toutes charges comprises. — Téléphone : 06 60 39 30 48 ou 06 08 70 11 74.

□ Sarlat centre-ville, de mars à fin juin, STUDIO, 250 € mensuel toutes charges comprises. — Tél. 06 80 48 75 99.

L'IMMOBILIER DU FUTUR

Nos locations :

Maison T2 sur jardin, 480 €.
Maison T3 avec jardin, 495 €.
Maison T3 avec jardin, insert, 580 € charges comprises.
Maison T4 avec jardin, garage, 600 €.
Maison T4 avec jardin, garage, 645 €.
Maison T5 de plain-pied, jardin clos, calme et claire, 700 €.
Maison T5 de plain-pied, jardin, 650 €.

Studio dans bel immeuble en pierre, tout équipé, 230 €.

T1 bis, clair, salle de bain, cuisine équipée, 340 €.
T2, refait à neuf, belles prestations, en rez-de-chaussée, cour, 380 €.
T2 dans résidence, 420 € toutes charges comprises.
T3 avec jardin, 480 €.
T3, garage, gaz de ville, 500 €.
Magnifique T3 duplex neuf, parquet, lumineux, gaz de ville, 500 €.

T4 avec parking, dans un secteur verdoyant, 500 €.
T4, très belle vue, parking, 560 €.
Meublés, à partir de 285 €.
Locaux commerciaux, nous consulter.

Pour toutes nos offres, nous contacter du lundi au vendredi au 05 53 31 11 77.

□ Sarlat centre-ville, APPARTEMENT F1 de 28 m², refait à neuf, tout confort et très ensoleillé, 265 € mensuel. — Téléphone : 06 30 97 13 15 ou 05 53 59 48 33.

□ Campagnac-Les Quercy, MAISON F5 de 150 m², rénovée, chauffage électrique + insert, cour, dépendances. — Tél. 05 53 28 19 99 (HR).

□ Dans le vieux Sarlat, LOCAL pour vente de sandwichs, crêpes, glaces et boissons. — Tél. 06 88 56 80 17 ou 05 53 31 04 41.

□ Sarlat, à l'année, MAISON vide, 3 pièces, salle d'eau, W.-C., chauffage électrique, libre. — Téléphone : 05 53 59 37 61.

□ Sarlat centre-ville, en rez-de-chaussée, STUDIO avec coin-cuisine, salle de bain séparée, vide, libre, 280 € mensuel. — Tél. 05 53 28 98 51 ou 06 86 13 39 69.

□ Sarlat, APPARTEMENTS T2, libres. — Tél. 05 53 59 38 79.

□ Saint-Julien-de-Lampon, à l'étage, 2 GRANDS APPARTEMENTS avec 2 grandes chambres, salle à manger, séjour, cuisine, salle de bain, entrée, garage. — Tél. 06 07 24 66 44 ou 05 53 29 83 67 (le soir).

VENTES

□ ROLLERS, peinture réglable du 38 au 42 ; vêtements, taille 36/38 et 10/12 ans, petits prix ; grille de voiture pour chien ; chaussures de ski Salomon. — Tél. 06 82 11 97 55.

□ Cause déménagement, TABLE 6 pieds et ses 6 chaises, possibilité de mettre 4 rallonges. — Tél. 05 53 59 65 89 (HR).

□ Saint-Léon-sur-Vézère, cause départ, FONDS de COMMERCE de COIFFURE, chiffre d'affaires HT 37 608 €, prix 33 000 €. — Tél. 06 08 42 51 06 ou 05 53 51 97 42.

□ PEUGEOT 306 1,4 l essence, 110 000 km, gris foncé, vitres électriques, autoradio CD, bon état général, contrôle technique O.K., 2 800 €. — Tél. 06 32 18 22 51.

□ Sarlat, proche du secteur médiéval, LOCAL COMMERCIAL de 90 m². — Tél. 06 30 73 31 52.

□ RENAULT 5 Lauréate, bon état, contrôle technique O.K. ; cornadis galvanisé, 7 places, 5 m ; bèches de rotavator, 3 modèles. — Tél. 05 53 59 27 16.

□ 8 km au nord de Sarlat, TERRAIN de 4 453 m² avec 2 c.u., endroit agréable, belle vue, 88 000 € FAI. — Agence Quercy-Périgord Cédric Bonoron, 9, av. Aristide-Briand à Sarlat, téléphone : 05 53 30 49 35 ou 06 81 57 15 95.

□ Suite à la vente d'une résidence secondaire, MOBILIER : salle à manger ; salon ; chambre à coucher ; 2 lits enfants ; électroménager ; salon de jardin, vélos. — Tél. 06 21 14 85 70.

□ OPEL Astra 2,2 l DTI Sport, novembre 2002, 100 000 km, première main, 5 portes, gris métallisé, climatisation, sellerie cuir, sièges avant chauffants, jantes alliage, autoradio CD, non-fumeur, très bon état, contrôle technique O.K., 8 000 €. — Tél. 06 87 57 66 80.

□ TONDEUSE Husqvarna type 4140, moteur 4 temps, roue hydrostatique, avec ramassage herbe. — Tél. 05 53 28 15 80 (HR) ou 05 53 31 37 06 (HB).

□ CANAPÉ-LIT ; insert ; fauteuil à bascule ; lit ; gazinière ; caissons de cuisine ; bureau d'ordinateur ; objets divers, prix intéressants. — Tél. 06 84 68 18 90.

□ RENAULT Scénic Phase II 1,9 l dCi 120 ch Luxe Privilège, juillet 2004, 81 000 km, très bon état, vidange et pneus neufs, 16 000 €. — Tél. 06 89 84 66 49, 06 80 34 38 74 ou 06 82 39 29 16.

□ GRUE FORESTIÈRE Patu 597, montage 3 points d'origine, possibilité de montage sur remorque, peu servi, bon état ; Renault 21 Turbo Diesel, 1993, 257 000 km, très bon état. — Tél. 05 53 30 29 45 (HR).

□ RENAULT Express 1,6 l Diesel, moteur en bon état, pour pièces cause plancher détérioré. — Tél. 06 83 03 18 11.

□ CAMPING-CAR Ford Diesel, carrosserie Gruau, 4 à 5 places, bon état. — Tél. 06 82 48 35 93.

□ Sarlat, sur 2 000 m², MAISON de 140 m², 3 chambres, chauffage au gaz, 720 € mensuel. — Téléphone : 05 53 31 78 02 (HB) ou 05 53 31 04 39 (HR).

□ Proche Sarlat, MAISON MEUBLÉE avec 2 chambres, jardin, chauffage au gaz, 480 € mensuel. — Agence Quercy-Périgord Cédric Bonoron, 9, av. Aristide-Briand à Sarlat, téléphone : 05 53 30 49 35 ou 06 75 20 06 14.

□ Sarlat centre, APPARTEMENT avec 3 pièces, cuisine et salle de bain, tout confort, libre, 430 € mensuel. — Tél. 05 53 28 43 93.

□ Le Buisson-de-Cadoux, centre du village, MAISON individuelle avec cuisine équipée, garage, jardin de 650 m², 129 000 €. — Tél. 06 21 14 85 70.

Réf. 8227/D. Proche Beynac, ravissante MAISON en pierre, habitable, 3 grandes chambres, cheminées, chauffage central, hangar + maison à restaurer avec accès indépendant, terrain de 1 000 m², belle vue, 216 000 € FAI.

ALEXANDRA BONORON
IMMOBILIER INTERNATIONAL
2, avenue Aristide-Briand, Sarlat
Tél. 05 53 59 34 86

□ RENAULT Mégane II 1,5 l dCi 100 coupé sport Luxe Privilège, 2005, 77 000 km, 5 cv, parfait état, noire. — Téléphone : 05 53 29 50 73 (HB) ou 06 89 58 47 93.

□ BMW 316 i Compact Pack, noire, 141 000 km, climatisation, 6 200 € ; Renault Twingo 1,2 l Authentique, 2002, bleue, 4 800 € ; Peugeot 407 SW HDi, 2005, pourpre, 19 200 €. — Tél. 06 07 63 04 90.

VENTE AUX ENCHÈRES

Mercredi 21 mars à 14 h 30

à l'étude de Maître DESCHAMPS
16, avenue Gambetta
24202 Sarlat
Tél. 05 53 31 44 20

GARSAC-AILLAC

Hameau des Bories

Ensemble immobilier

sur un terrain de 1 490 m², composé d'une maison à usage d'habitation de 85 m² environ et d'une grange sur deux niveaux. Prévoir travaux.

Cadastré section AN n° 82.

Parcelles non bâties

section B n° 523 pour 4 a 20 ca

et B n° 1259 et 1260 pour 25 a 19 ca

Mise à prix : 110 000 €

Consignation : 20 000 €

Visites le 13 mars 2007

de 11 h à 13 h et de 14 h à 16 h

Renseignements

à l'étude au 05 53 31 44 20

ou Stéphanie Nazac au 06 15 05 03 99

www.encheres-min.com

□ POËLE à PÉTROLE Zibro Canin ; vêtements pour homme, taille XL et XXL. — Tél. 06 76 73 49 58.

□ Secteur Cénac/Daglan, MAISON avec très belle vue sur 1 500 m² de jardin arboré, 2 chambres, sous-sol, citerne, 200 000 € AI. — Agence Sarlat Immobilier, téléphone : 05 53 59 63 01.

□ OPEL Corsa Di, 2002, 87 000 km, noire, 5 portes, entretien suivi, contrôle technique O.K., 7 000 €. — Tél. 06 72 50 24 72.

□ Sarlat, résidence Du Bellay, au 2^e étage, particulier vend APPARTEMENT F2. — Tél. 06 77 97 08 11.

□ VW Golf III Turbo Diesel, 1995, 210 000 km, première main, 2 300 €. — Tél. 06 80 11 89 83 ou 05 53 28 15 62.

□ PEUGEOT 206 1,4 l XR Présence essence, 2002, 79 000 km, 3 portes, bon état général, entretien et suivi Peugeot. — Tél. 05 53 30 32 34.

□ PEUGEOT 104, 1978, 110 000 km, 6 cv, type 543A11, bon état, batterie neuve, contrôle technique O.K., freins arrière et embrayage changés à 90 000 km, 600 € à débattre ; Talbot Horizon, 1982, 89 000 km, 7 cv, type 21A231, bon état, contrôle technique à faire, roulant très bien, 950 € à débattre. — Téléphone : 05 53 08 61 67 (HR).

□ RENAULT Mégane, 57 743 km, 1998, 3 500 € à débattre. — Tél. 06 37 47 46 95.

□ FORD Fiesta Diesel société, 1997, 150 000 km, prix à débattre. — Tél. 05 53 50 13 10 (HR).

□ OPEL Corsa, 1990, contrôle technique O.K. — Tél. 05 53 59 52 14.

□ CHAMBRE à COUCHER enfant comprenant deux lits en 90 avec toute la literie, 2 armoires, 1 chevet, 1 petit meuble, le tout en excellent état, 700 €. — Téléphone : 05 53 31 17 01 (entre 12 h et 13 h 30 ou après 17 h).

TARIFS

Petite annonce (forfait 5 lignes)	8,00 €
Petite annonce domiciliée	16,50 €
Annonce encadrée	12,50 €
Annonce encadrée fond couleur	15,50 €
Annonce encadrée et domiciliée	19,00 €
Avis divers ou encadré dans la commune	16,50 €
Remerciements décès	18,00 €
Faire-part	18,00 €
Avis de messe	14,00 €
Défense de chasser, etc.	16,50 €

T.P.H.
Terrassement
Assainissement
Empierrement - Castine
Devis gratuits
Pascal HANNIER
Le Grézier - 24370 SIMEYROLS
05 53 59 49 50 - 06 87 47 74 69

□ TRACTEUR Deutz type 4006, 1970, 11 cv, bon état, batterie et pneus neufs, avec benne Desvoys, 2 500 €. — Tél. 05 53 30 40 19.

□ CITROËN Xsara coupé, 2000, 73 000 km, sièges en cuir, jantes alu, tout équipée sport, peut être équipée en tuning, peinture ou métallisée, prix intéressant. — Tél. 05 53 29 55 52 ou 06 09 23 45 49.

□ Très belle VAISSELLE en porcelaine + verres en cristal, prix intéressant. — Tél. 05 53 59 05 58.

□ Salviac, dans le Lot, FONDS de COMMERCE de COIFFURE. — Tél. 05 65 41 44 86.

□ Réf. 1356. Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil, ENSEMBLE IMMOBILIER en pierre sur 3 500 m² à restaurer et composé de 3 maisons, une grange et un hangar avec soubassement en pierre, 216 000 € FAI. — Agence L'Immobilier du Futur à Sarlat, téléphone : 05 53 31 11 77.

□ RENAULT Twingo Air, 1997, 117 000 km, noire, décapotable, très bon état, 2 200 €. — Téléphone : 06 07 28 60 31.

□ PEUGEOT Boxer vitré 320 MH, janvier 1995, 60 000 km réels, gris métallisé, aménagé pour personne invalide, avec élévateur, 5 800 €. — Tél. 05 53 29 47 09.

France Service INFORMATIQUE
24200 Saint-André-Allas
Dépannage
Installation
Maintenance
Conseils
Départements 24 - 46 - 19
Particuliers et Professionnels
Solutions et matériels informatiques étudiés à vos besoins
Déplacements, études et devis GRATUITS
FORAÎT DÉPANNAGE A DOMICILE : 35 € TTC
08 74 51 52 03
ligne ADSL non surtaxée

□ SUZUKI Grand Vitara 4X4, 2006, 22 000 km, 5 portes, 4 pneus neufs, garantie 2 ans, révision complète, 22 000 € à débattre. — Téléphone : 05 53 31 17 72.

□ FOIN extra en bottes de 12 kg. — Tél. 05 53 28 87 69.

□ Du 9 au 13 avril à Saint-Léon-sur-Vézère, STAGE QI GONG et RESPIRATION ESSENTIELLE, yang naissant et potentiel créatif, participation possible sans hébergement, 200 €. — M.-L. VINEL, diplômée FEQGAE, méthode LIU Dong, tél. 06 11 11 77 67 ou mlvinel@yahoo.fr

□ La Canéda, de particulier à particulier, MAISON sur 1 500 m² de terrain clôturé, 5 chambres, 2 salles de bain, 3 W.-C., cuisine équipée, salon, cave, piscine, arrosage intégré, citerne de 23 m³, portail électrique. — Tél. 06 08 26 29 52.

□ BMW 318 Turbo Diesel, 1996, 90 000 km, 5 800 € ; Mercedes 250 Diesel, 1992, 280 000 km, 4 000 €. — Tél. 05 53 29 18 56.

□ 6 VÉLOS : 2 MBK pour enfants, 1 adolescent, 2 femmes, 1 course Gitane, 300 €. — Tél. 06 03 16 17 01.

□ RENAULT Clio II, 5 portes, 2004, 58 000 km, gris métallisé, autoradio CD, très bon état, 8 200 €. — tél. 06 08 99 66 87 (HR).

□ 10 à 15 min au nord de Sarlat, MAISON de plain-pied sur 1 500 m² de terrain, 3 chambres, garage, parfait état, chauffage au gaz, 181 900 € AI. — Agence Sarlat Immobilier, téléphone : 05 53 59 63 01.

□ CITROËN C3 1,4 l HDi Pack clim, 40 000 km, gris aluminium, très bon état, 10 500 €. — Téléphone : 05 53 59 13 89 ou 06 79 14 30 55.

BOUCHERIE COUDERT
36, avenue Gambetta - SARLAT
Tél. 05 53 59 03 44
FOIRE AU PORC
Du 8 au 25 mars
Sur commande
Chair à pâté 1^{er} choix, le kg 4^e
Côtes de porc le kg 3^e
Rôti de porc
filet ou échine le kg 5^e

□ CITROËN AX Diesel, 1996, 175 000 km, contrôle technique O.K., 800 €. — Tél. 06 89 33 87 40.

□ RENAULT Mégane II 1,9 l dCi 120 ch, 6 vitesses, 2003, 84 000 km, noire, 3 portes, très bon état, climatisation automatique, vitres électriques, autoradio CD, 12 000 € à débattre. — Tél. 06 73 34 16 49.

□ Homme sérieux, expérimenté dans ce domaine, FERAIT ENTRETIEN de vos PISCINES (mise en eau, entretien général et hivernage), accepte cesu. — Tél. 06 87 04 53 43 ou 05 53 28 54 30 (HR le soir).

□ PEUGEOT 405 Style Turbo Diesel, 1995, 247 000 km, kit suspension, batterie et pneus avant neufs, contrôle technique O.K., 2 500 € à débattre. — Tél. 06 70 27 54 10.

□ Commune de Carsac-Aillac, 5 min de Sarlat, TERRAIN viabilisé de 2 000 m², prix intéressant. — Tél. 05 53 29 38 38 (après 18 h ou le dimanche).

□ 5 km de Cénac, MAISON neuve de plain-pied sur 2 000 m² de terrain plat, 2 chambres, cheminée avec insert, cuisine équipée, garage, parfait état général, frais de notaire réduits, 179 760 € AI. — Agence Sarlat Immobilier, téléphone : 05 53 59 63 01.

□ OPEL Frontera 4X4 Sport 2,5 l Turbo Diesel, 1998, moteur 36 000 km, jantes alu, toit ouvrant + hard top + crochet d'attelage, contrôle technique O.K., excellent état, révision Opel, 6 900 €. — Téléphone : 06 70 57 56 06 ou 05 53 29 97 18.

□ NISSAN Micra DCI, 55 000 km, état neuf, nombreuses options, climatisation automatique, jantes alu, autoradio CD, clé intelligente, volant cuir, pneus neufs, entretien garage, 8 700 €. — Téléphone : 06 74 13 32 71.

□ PEUGEOT 205 XR essence, 1989, 50 000 km, 3 portes, très bon état. — Tél. 05 53 29 47 34.

□ BMW 525 TDS Break, 177 000 km, 4 800 €. — Tél. 05 53 31 08 76 (HR).

□ André CHAMBOT, artisan peintre, les Pechs à Sarlat, téléphone : 05 53 29 39 27, portable : 06 81 61 95 37. Peinture (int. et ext.), ravalement de façades, rafraîchissement façades et joints apparents pierre, crépis et reprise crépis, démaquage des toitures et traitement antimoisissures des tuiles, boiseries, volets, lavage haute pression. Devis et déplacements gratuits.

□ Réf. 1354. 13 km de Sarlat, MAISON contemporaine neuve sur 1 480 m², cuisine équipée, coin-repas, salon avec cheminée centrale, 3 chambres, 2 salles de bain, garage de 46 m² + auvent, chauffage au sol (pompe à chaleur aérothermique), frais de notaire réduits, 285 000 € FAI. — Agence L'Immobilier du Futur à Sarlat, téléphone : 05 53 31 11 77.

Eurocasion Plus de 100 véhicules d'occasion disponibles

Garantie 12 mois

C3 1,1 l, pack, 5 portes, 06/05	29 000 km
C3 HDi Pulp, 10/05	13 300 km
C3 1,4 l, pack clim., 5 portes, 07/04	21 200 km
C3 1,4 l HDi, Sensodrive Exclusive, 05/04	31 000 km
C3 1,4 l HDi, pack clim., 06/05	23 300 km
C3 1,6 l 16 V Exclusive Sensodrive, 01/05	41 000 km
C4 HDi 92, pack, 03/05	26 000 km
XSARA 1,4 l pack break, 02/04	33 000 km
PICASSO HDi 90, pack clim., 12/04	19 000 km
PICASSO HDi 110 Exclusive, 09/04	57 000 km
C8 2,0 l HDi 110, pack, 7 places, 06/04	22 000 km
C8 2,0 l HDi 110, clim., 05/05	26 000 km
C8 HDi 110, BVA, pack Luxe, 04/06	23 000 km

Garantie 6 mois

XSARA 1,4 l break pack clim., 02/04	32 000 km
XSARA 1,6 l 16 V SX, 5 portes, 03/01	78 000 km
PICASSO HDi Exclusive, 01/02	102 000 km
PICASSO 1,8 l Exclusive, 10/01	103 000 km
C5 2,2 l HDi Exclusive, 02/02	97 000 km
C5 2,0 l Exclusive BVA, 03/03	89 000 km

AUTRES MARQUES

Garantie 12 mois

Peugeot 407 HDi 136 Executive, 11/04	72 000 km
Peugeot 807 HDi 110 SR, 8 places, 06/05	27 000 km
Renault Clio 1,2 l Auto QShift, 07/04	23 000 km
Renault Clio 1,2 l Campus, 5 portes, 11/04	28 000 km
Renault Clio 1,5 l dCi 65, pack Authentique, 06/05	47 000 km

Garantie 6 mois

Renault Laguna II dCi 110 Expression, 08/01	119 000 km
Renault Mégane II dCi 120, Confort Authentique, 12/02	79 000 km
Renault Scénic 1,5 l dCi 100, Sport Dynamique, 12/04	68 000 km
Peugeot 406 HDi 110 société, break, 07/03	126 000 km
Peugeot 406 HDi 110 société, 09/01	123 000 km
Ford Mondeo II 2,0 l TDCi 115 X-Trend, 02/03	112 000 km
Mazda 626 2,0 l Turbo Diesel 110 LTX, clim., 07/01	125 000 km
Volkswagen Polo 1,4 l 75 ch, 04/01	71 000 km

UTILITAIRE

Garantie 6 mois

Jumper 33 MH 2,0 l HDi, 06/02	94 000 km
-------------------------------	-----------

SARLAT-AUTOS
ROUTE DE VITRAC - SARLAT **05 53 31 47 00**

□ POËLE à PÉTROLE ; canapé en cuir. — Tél. 05 53 31 98 38.

□ PLUMEUSE inox La Landaise ; trempoir Le Rêve ; gavageuse Garros ; 280 caisses à gavage ; auto-cuiseur Ronot, 300 l ; ventilateurs ; machine à traire les chèvres GM ; tanks à lait, 800 l et 1 000 l. — Tél. 05 53 28 81 53.

□ TRACTEUR Renault 361 avec cabine, 2 roues motrices, état impeccable. — Tél. 05 53 29 56 18 (HR) ou 06 07 67 92 86.

Céline COIFFURE
Coiffure à domicile SARLAT
Tél. 06 73 61 43 60

□ Cause déménagement, ARMOIRE 2 portes en merisier massif style Louis XV. — Téléphone : 05 53 59 65 89 (HR).

□ PEUGEOT 607 2,2 l HDi 136 ch, janvier 2003, 92 700 km, pack GPS couleur, alarme, ESP, chargeur CD, sellerie cuir, sièges électriques, toutes options sauf toit ouvrant, très belle, 17 500 €. — Téléphone : 05 53 59 19 72 ou 06 70 55 77 95.

□ ARMOIRE-penderie en pin, 150 € ; meuble hi-fi en orme, 80 € ; minibar, 50 € ; table basse noire, 40 € ; bureau adolescent, 50 €. — Tél. 06 73 03 17 62.

□ RENAULT Scénic II 1,9 l dCi 120 ch Confort Expression, 80 000 km, 12 900 € à débattre. — Téléphone : 05 53 29 17 46 ou 06 78 07 79 00.

□ Saint-André-Allas, sur les hauteurs, 6 km de Sarlat, 2 TERRAINS de 2 050 m² et 2 350 m², avec c.u. ; 20 boules de foin, 120 x 150 ; tuyaux d'arrosage ; groupe électrique 15 kW, armoire de sécurité ; 2 chaudières à fioul à air pulsé, 80 000 et 120 000 calories ; Cornadis neuf, 14 places ; canapé 3 places + 2 fauteuils en tissu, bon état, petit prix. — Tél. 06 81 96 73 99.

□ Vallée de la Dordogne, entre Beynac et Saint-Cyprien, vue sur châteaux, TERRAIN CONSTRUCTIBLE de 4 600 m², 15 € le m², agences s'abstenir. — Téléphone : 06 31 38 48 50 ou 05 53 29 54 51.

S.A.R.L. R.C.G.
GOUDRONNAGE
TERRASSEMENT
POSE DE CASTINE
05 53 28 97 61
06 85 26 35 00

□ Réf. 1247. Daglan, MAISON à rafraîchir, sur cave et garage, avec jardin, 5 chambres, salon/salle à manger avec cheminée et balcon, 216 000 € FAI. — Agence L'Immobilier du Futur à Sarlat, téléphone : 05 53 31 11 77.

□ RENAULT Clio Be Bop 1,9 l Diesel, 1996, 200 000 km, bon état. — Tél. 05 53 04 35 80 (le soir).

□ Proche Centre Leclerc, beau TERRAIN PLAT de 1 500 m², tout à l'égout, eau, électricité proches, 50 000 € FAI. — Agence Quercy-Périgord Cédric Bonoron, 9, av. Aristide-Briand à Sarlat, téléphone : 06 75 20 06 14.

□ CITROËN Jumpy utilitaire 2 l HDi, 56 000 km, très bon état, crochet d'attelage, contrôle technique O.K., 6 500 € HT. — Téléphone : 05 53 28 98 47.

□ Cause études, CHEVAL tracteur français, 12 ans, très bon caractère, aptitudes à l'obstacle, polyvalent, 3 000 €. — Tél. 06 89 85 89 35.

□ Cause déménagement, BUFFET 2 corps en merisier massif style Louis XV. — Tél. 05 53 59 65 89 (HR).

“RÉSIDENCE DE L'HIPPODROME”
Devenez **PROPRIÉTAIRE**
de votre **TERRAIN + MAISON NEUVE**
à partir de **179 000 €** Possibilité de financement
à **SAINT-CYPRIEN**
Renseignements : **06 89 12 75 52** Livraison : 1^{er} semestre 2008
Immo du Promoteur

□ HONDA Shadow 125 cm³, mars 2001, 7 600 km, noire, état neuf. — Tél. 05 65 22 84 08.

□ PIANO quart-de-queue Schmidt Flohr, cadre métallique, longueur 1,50 m, caisse en noyer blond, 1 800 €. — Tél. 06 82 53 48 94.

□ BLOUSONS homme et femme ; canapé bleu Alcantara ; commode en pin. — Tél. 05 53 28 27 34 ou 06 76 68 91 89.

□ RENAULT 4 L F4, 1983, refaite à neuf, contrôle technique O.K., 1 000 €. — Tél. 05 53 29 34 87.

□ Sarlat, secteur Les Presses, lieu-dit Font Margou, TERRAIN à BÂTIR de 4 000 m² ou 2 fois 2 000 m². — Tél. 05 53 59 18 99 (HR).

□ Cause double emploi, YAMAHA SR 125, 1994, 18 000 km, bon état, pneus neufs, top-case, 800 €. — Tél. 05 53 59 41 90.

Sarlat
SC P chasse
Pêche

Centre commercial du Pontet
SARLAT
 Tél. 05 53 29 55 89

OUVERTURE de la PÊCHE à la TRUITE

Ensemble **CANNE** télé réglable **19,90 €**

MOULINETS à partir de **6,90 €**

APPÂTS VIVANTS - VAIRONS - TEIGNES

Cartes de pêche
 Cartes de pêche du Céou Daglan

NOUVEAU !

ALIMENTATION pour chiens et chats

SAC de 20 kg 12 €

FRANCODEX **cotécnico** **mastery**

Le monde touareg. Les rives du Sahara

Film de Jean-Pierre Valentin

Cinéconférence Connaissance du monde lundi 12 mars à 14 h 30 et 20 h 45 au cinéma Rex



les conquérants arabes fondent Kairouan et les médinas sinieuses succèdent aux géométriques cités romaines.

Aux marges des zones arides, aux portes des Atlas, les heurts sont fréquents et les communautés sédentaires imaginent une impressionnante architecture de défense : demeures troglodytiques, greniers et villages perchés dans le sud tunisien, casbahs de terre imprenables ou "ksour" fortifiés au Maroc ! Et au cœur du Haut Atlas, avant que la neige ne ferme les cols pour les mois glacials de l'hiver, les montagnards berbères se retrouvent sur les terres Aït Hadiddou pour un imposant marché annuel, lors des festivités du moussem d'Irnîlchil. Au Moyen Age, des caravanes de vingt mille chameaux porteurs traversent le Sahara occidental, le "pays de Chinguetti", avant d'atteindre le territoire de hommes du voile, les Touaregs !

Ces grands nomades chameeliers ont apprivoisé ces espaces arides, ils ont gardé un contact privilégié avec une nature difficile et leur société loin du progrès et du profit est un peu l'Éden perdu que notre mauvaise conscience tente de sauvegarder mais qui s'efface inexorablement !

Un voyage vécu au quotidien des peuples sahariens. Venez partager la vie du peuple du vent...

Le conférencier — Jean-Pierre Valentin, voyageur, photographe, documentariste, ethnographe spécialisé sur le monde berbère, est né en 1963. Il voyage depuis quinze ans en pays touareg, au Maghreb, en Afrique de l'Ouest et saharienne. Il a réalisé des reportages audiovisuels (diapos) sur le monde saharien. Le principal, "Nomades du Sahara", a été sélectionné et primé dans des festivals et présenté en

tournées de conférences.

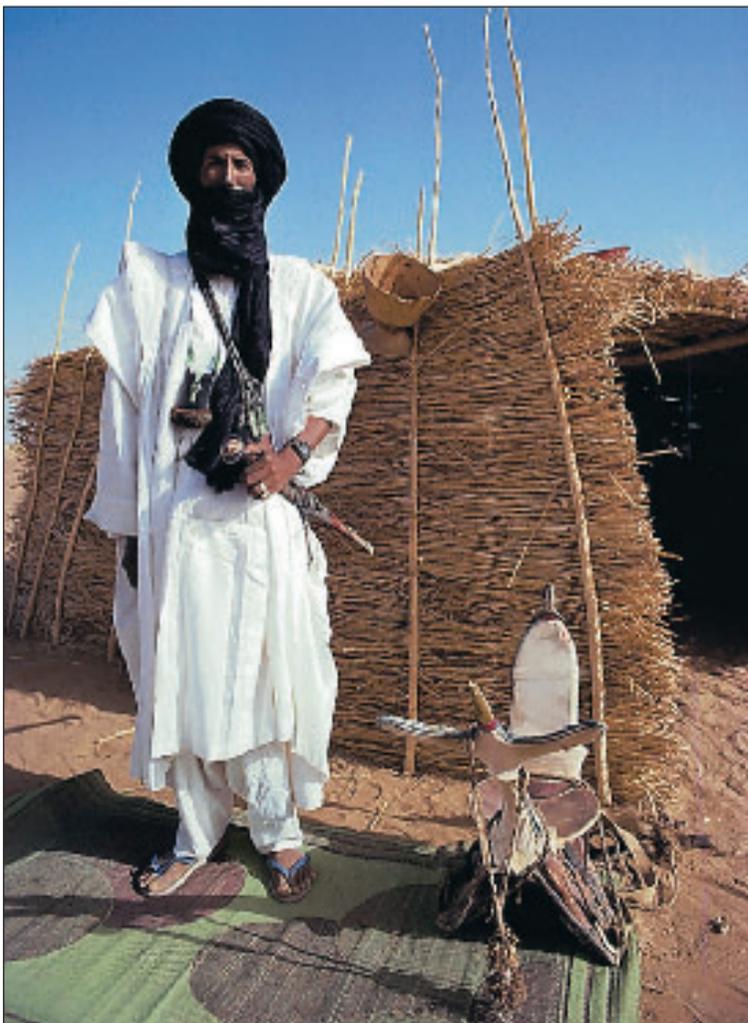
Le film — Ce voyage vers les terres sahariennes, qui commence par Djerba, l'île-jardin visitée par Ulysse à l'époque homérique, ne peut être qu'une belle odyssée !

Un reportage aux rives du Sahara, ce vaste désert qui étale ses dunes blondes, ses terres inondées de soleil, du sud de la Tunisie à la Mauritanie, des

plages méditerranéennes aux côtes atlantiques. Au VII^e siècle,

POUR UN BON COUSCOUS

LA PALMERAIE
 à SARLAT
 Spécialités marocaines
 Vendredi soir, samedi et dimanche **MECHOUI**
 MENUS et CARTE VARIÉS
 Couscous à emporter
 Réservations
 au 05 53 30 31 40
 Ouvert tous les jours sauf le lundi



SUPERVET
 LE RENDEZ-VOUS DES MARQUES — 36, avenue Dordogne - SARLAT

FOIRE AUX JEANS

exemple
Jean 501 Levis
 coloris N° 14 : **STONE**
 coloris N° 01 : **LAVE**
 coloris N° 65 : **BLACK**

55 €

NO EXCESS **Levi's** **Kaporal's** **Lee Cooper** **TEDDY SMITH** **Lee** **QUIKSILVER**

du 7 au 17 Mars 2007